

L'enseignement secondaire dans les provinces et les territoires au Canada : Guide de transfert des élèves 2023-2024

Ontario

1^{re} partie – Sommaire

Remarque : le présent document est un document de référence à des fins exploratoires. Pour des informations plus détaillées, y compris les mises à jour les plus récentes du système scolaire de l'Ontario, veuillez consulter le document (qui sera bientôt publié) Les écoles de l'Ontario, de la maternelle à la 12^e année : Exigences en matière de programmes et de politiques (2024).

1.1 Introduction

Les écoles publiques élémentaires et secondaires sont administrées par des conseils scolaires de district. Œuvrant en vertu de la [Loi sur l'éducation](#) et de ses règlements d'application, les conseils scolaires de district adaptent les politiques provinciales en matière d'éducation aux réalités locales.

Les [conseils scolaires](#) sont répartis comme suit : 31 conseils publics de langue anglaise, 29 conseils catholiques de langue anglaise, 4 conseils publics de langue française et 8 conseils catholiques de langue française. On dénombre 10 administrations scolaires, constituées de 4 conseils isolés sur le plan géographique et de 6 administrations scolaires en milieu hospitalier. Il y a également une administration des écoles provinciales et un consortium. En 2022-2023, il y avait en Ontario 3 960 écoles élémentaires et 872 écoles secondaires.

Lire la suite :

- [Données sur le système d'éducation aux paliers élémentaire et secondaire | ontario.ca](#)

Pour leur part, les écoles privées dispensent également un enseignement élémentaire et secondaire. Gérées de manière indépendante, elles ne disposent d'aucun financement gouvernemental. Le ministère de l'Éducation peut inspecter une école secondaire privée qui en a fait la demande afin d'autoriser sa direction à accorder des crédits dans les matières menant au diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Bien que le gouvernement fédéral finance les écoles des Premières Nations, le ministère de l'Éducation de l'Ontario peut également inspecter un tel établissement qui en a fait la demande afin d'autoriser sa direction à accorder des crédits dans les matières menant au diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

1.1.1 Fréquentation scolaire

La [Loi sur l'éducation](#) établit les exigences relatives à la fréquentation scolaire. En vertu de cette Loi, les élèves sont tenus de fréquenter l'école de l'âge de six ans jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention du diplôme. Bien que les conseils scolaires puissent offrir un apprentissage à temps plein aux enfants de quatre et de cinq ans, les parents/tutrices et tuteurs ne sont pas tenus d'envoyer leur enfant à l'école avant l'âge de six ans.

L'assiduité à l'école est cruciale à l'apprentissage de l'élève. Afin de les encourager à être présents en classe, les écoles doivent veiller à ce que les élèves et leurs parents ou tutrices et tuteurs soient informés de leur politique en matière d'assiduité. Si la direction d'école juge que les absences répétées d'un élève compromettent ses chances de succès, le personnel de l'école devrait rencontrer l'élève et ses parents ou tutrices et tuteurs pour leur expliquer les conséquences possibles de l'absentéisme scolaire et discuter des mesures à prendre pour redresser la situation. Les élèves qui ont l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire dont les absences sont signalées à la conseillère ou au conseiller en assiduité du conseil scolaire verront les raisons de leur absentéisme scolaire faire l'objet d'une enquête.

Des études à temps partiel pour des élèves âgés de 16 et de 17 ans peuvent être autorisées par la direction d'école pour des motifs humanitaires pour une année au maximum, conformément au Règlement de l'Ontario 374/10.

1.1.2 Enseignement à domicile

[PPN 131 : Enseignement à domicile par les parents](#) fournit des directives aux conseils scolaires et aux écoles en ce qui concerne l'enseignement à domicile par les parents et la dispense de scolarité accordée aux enfants qui reçoivent un tel enseignement.

1.1.3 Langues d'enseignement

Les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais, sont les langues d'enseignement respectives des écoles de langue française et des écoles de langue anglaise de l'Ontario. La langue des signes québécoise (LSQ) et l'American Sign Language (ASL) peuvent aussi servir de langues d'enseignement.

1.1.3.1 Écoles de langue anglaise

Les écoles de langue anglaise de l'Ontario offrent des programmes d'apprentissage similaires à ceux des écoles de langue française. Les exigences dans les écoles de langue anglaise s'appliquant à l'enseignement des deux langues officielles du Canada sont comparables à celles des écoles de langue française (Voir la version anglaise du présent document pour en savoir davantage.).

Lire la suite :

- [Politique d'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française.](#)

1.1.3.2 Politique d'admission des conseils scolaires de langue anglaise

Les conseils scolaires de langue anglaise sont tenus d'admettre les élèves qui se qualifient en tant qu'élèves résidents du conseil scolaire conformément à la *Loi sur l'éducation*.

Au palier secondaire, les élèves peuvent fréquenter une école du conseil scolaire public ou du conseil des écoles séparées catholiques de langue anglaise dans la circonscription scolaire où ils résident. La question à savoir si les parents ou tuteurs et tuteurs sont contribuables du conseil scolaire public ou catholique n'est pas pertinente en ce qui a trait au droit de fréquenter une école secondaire.

1.1.3.3 Renseignements fournis par les conseils scolaires de langue anglaise

Les conseils scolaires de langue anglaise doivent informer les parents ou tuteurs et tuteurs francophones de leur droit d'inscrire leurs enfants dans une école de langue française s'ils se qualifient en vertu de [l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés](#).

Les conseils de langue anglaise doivent également informer les parents ou tuteurs et tuteurs qui ne satisfont pas aux critères de l'article 23, mais qui sont originaires de pays dont la langue d'administration ou d'enseignement est le français, que leurs enfants peuvent également être admis dans les écoles de langue française de l'Ontario.

1.1.3.4 Écoles de langue française

Tous les élèves des écoles de langue française doivent, à l'obtention de leur diplôme, être capables d'utiliser le français efficacement pour penser, apprendre et communiquer. Le français est une matière scolaire obligatoire dans les écoles de langue française. Des possibilités d'apprentissage qui favorisent une bonne maîtrise du français doivent être intégrées dans toutes les disciplines du curriculum.

Le français est enseigné au palier élémentaire chaque année d'études. Les élèves du secondaire doivent obtenir quatre crédits de français (un par année d'études) et satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Pour aider les élèves en apprentissage du français et les élèves nouveaux arrivants, l'école doit offrir des programmes et des cours leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires en français.

L'anglais est aussi enseigné pour permettre aux élèves de bien maîtriser les deux langues officielles du Canada et de devenir bilingues. Au palier élémentaire, les élèves de la 4^e à la 8^e année doivent étudier l'anglais comme langue seconde. Les élèves du secondaire doivent obtenir au moins un crédit d'English pour obtenir leur diplôme. Ils peuvent aussi compter deux autres crédits d'English comme des crédits obligatoires aux fins du diplôme. Pour aider les élèves qui ne sont pas en mesure de suivre les programmes d'anglais de l'élémentaire ou les cours d'English du secondaire (ces programmes et ces cours sont destinés aux élèves ayant une certaine aisance en anglais),

L'école peut leur offrir des programmes ou des cours d'anglais à partir de n'importe quelle année. Cependant, ces programmes ou cours doivent être offerts de la 5^e à la fin de la 12^e année.

Dans les écoles de langue française, les élèves étudient le français de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année, et l'anglais doit être enseigné au plus tard à partir de la 5^e année (mais, en général, l'enseignement de l'anglais débute en 4^e année). Les exigences dans les écoles de langue française s'appliquant à l'enseignement des deux langues officielles du Canada sont comparables à celles des écoles de langue anglaise.

Lire la suite :

- [L'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario | ontario.ca](#)

1.1.3.5 Admission dans un conseil scolaire de langue française

[PPN 148 : Politique régissant l'admission à l'école de langue française en Ontario](#) établit les modalités suivant lesquelles les conseils scolaires de langue française réviseront, selon le processus de révision proposé, leurs politiques, lignes directrices et directives administratives concernant l'admission des élèves dans leurs écoles. Le but consiste à s'assurer que cette admission est inclusive et que la procédure en est transparente.

Lire la suite :

- [PPN 148 : Politique régissant l'admission à l'école de langue française en Ontario](#)

1.1.3.6 American Sign Language

Pour enseigner aux élèves sourds ou malentendants, les conseils scolaires de langue anglaise peuvent utiliser l'American Sign Language. S'il y a un certain nombre d'élèves sourds ou malentendants dans une école, le conseil scolaire peut leur offrir des classes bilingues où l'anglais et l'American Sign Language sont utilisés comme langues d'enseignement.

Lire la suite :

- [R.R.O. 1990, Règl. 298 : FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES - DISPOSITIONS GÉNÉRALES \(ontario.ca\)](#)

1.1.3.7 Langue des signes québécoise

Pour enseigner aux élèves sourds ou malentendants, les conseils scolaires de langue française peuvent utiliser la langue des signes québécoise (LSQ). S'il y a un certain nombre d'élèves sourds ou malentendants dans une école, le conseil scolaire peut leur offrir des classes bilingues où le français et la LSQ sont utilisés comme langues d'enseignement.

Lire la suite :

- [R.R.O. 1990, Règl. 298 : " Fonctionnement des écoles – Dispositions générales"](#)

1.1.4 Le Curriculum de l'Ontario, de la 1^{re} à la 12^e année

[Le curriculum de l'Ontario](#) décrit les connaissances et les compétences que les élèves de la 1^{re} à la 12^e année doivent acquérir et démontrer. Pour un aperçu du processus d'examen et de révision du curriculum de l'Ontario, voir [Guide concernant l'examen et la révision du curriculum de l'Ontario](#).

Il convient de tenir compte de toutes les attentes du curriculum énoncées dans les politiques pertinentes pour un cours élémentaire ou secondaire au moment de planifier le programme en classe. Des changements aux attentes du curriculum peuvent être apportés pour les élèves en apprentissage de langue française ou anglaise et pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.

Les écoles élémentaires et secondaires peuvent également offrir des programmes d'apprentissage en ligne et hybride qui pourraient intéresser les élèves de tous âges.

Dans les conseils scolaires catholiques séparés, les programmes d'apprentissage comprennent également des cours et des programmes d'enseignement religieux.

Lire la suite :

- [Curriculum et ressources](#)
- [Guide concernant l'examen et la révision du curriculum de l'Ontario \(gov.on.ca\)](#)

1.1.5 Programmes d'apprentissage dans les écoles de langue française et de langue anglaise

Dans les écoles élémentaires de l'Ontario, les programmes d'apprentissage doivent comprendre ce qui suit :

Écoles de langue anglaise

- éducation artistique ;
- français langue seconde (programme de base de français requis à partir de la 4^e année; les conseils scolaires peuvent également offrir le programme intensif de français ou le programme d'immersion en français) ;
- langue (cours d'anglais) ;
- santé et éducation physique ;
- mathématiques ;
- sciences et technologie ;
- études sociales (de la 1^{re} à la 6^e année) ;
- histoire et géographie (7^e et 8^e année).

Écoles de langue française

- éducation artistique ;
- anglais (obligatoire à partir de la 5^e année, mais habituellement offert à partir de la 4^e année) ;
- français ;
- éducation physique et santé ;
- mathématiques ;
- sciences et technologie ;
- études sociales (de la 1^{re} à la 6^e année) ;
- histoire et géographie (de la 7^e à la 8^e année).

Pour les élèves qui ont besoin de tels programmes, les écoles doivent offrir des programmes de soutien pour les élèves en apprentissage de la langue française, pour les élèves nouveaux arrivants ou des programmes d'anglais pour débutants.

Les écoles peuvent également offrir des langues autochtones, conformément à la politique pertinente du curriculum. Bien que le curriculum de l'élémentaire ne prescrive pas l'étude de langues internationales, les parents ou tuteurs peuvent demander de tels programmes pour leurs enfants.

Dans les écoles secondaires de l'Ontario, les cours qui peuvent être offerts aux élèves du secondaire sont décrits dans les programmes-cadres provinciaux des diverses disciplines.

Les écoles peuvent aussi offrir, conformément aux politiques pertinentes du Ministère, des cours élaborés à l'échelon local, des cours à double reconnaissance de crédit et des cours composés d'attentes différentes (ne donnant pas droit à des crédits), lesquels ne sont pas décrits dans les programmes-cadres provinciaux. Tous les cours du curriculum de l'Ontario et les cours élaborés à l'échelon local peuvent être offerts selon le mode de prestation de l'éducation coopérative. Les écoles peuvent offrir d'autres programmes d'apprentissage par l'expérience, y compris le jumelage et l'observation au poste de travail, ainsi que des programmes spécialisés. La réussite des cours des programmes-cadres provinciaux ou des autres cours

autorisés par le Ministère donne droit à des crédits aux fins du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Outre les attentes et les contenus d'apprentissage du curriculum, le personnel enseignant des écoles élémentaires et secondaires doit tenir compte des habiletés d'apprentissage et des habitudes de travail décrites dans *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario*. Il doit également s'assurer que les programmes reflètent clairement les politiques du Ministère sur :

- les écoles saines et sécuritaires ;
- l'éducation environnementale ;
- l'équité et l'éducation inclusive ;
- l'éducation autochtone ;
- l'éducation à la littératie financière ;
- les élèves en apprentissage du français ;
- les élèves en apprentissage de l'anglais ;
- les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation ;
- les connaissances et les compétences liées à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie.

Lire la suite :

- [Curriculum élémentaire \(K–8\)](#)
- [Curriculum secondaire \(9 – 12\)](#)

1.1.6 Fournir des renseignements appuyant la sélection d'une école secondaire

Afin de prendre une décision éclairée en ce qui a trait à la sélection d'une école secondaire, les élèves de 8^e année et leurs parents ont besoin de renseignements sur l'offre de programmes dans les écoles secondaires relevant de leur conseil scolaire. En outre, ils doivent pouvoir s'adresser aux conseillères et aux conseillers en orientation ou à toute autre personne compétente d'une ou de plusieurs écoles secondaires en particulier pour obtenir de l'aide dans la planification des études.

1.1.7 Promotion de la 8^e à la 9^e année

Les élèves qui terminent avec succès la 8^e année seront admis à l'école secondaire en 9^e année.

Les équipes responsables de la réussite des élèves dans les écoles secondaires sont responsables de la mise en œuvre de stratégies visant à promouvoir une transition harmonieuse de la 8^e à la 9^e année pour les élèves qui se heurtent à des obstacles à la réussite et qui pourraient nécessiter des soutiens supplémentaires pour réussir à l'école secondaire.

Ces stratégies de transition peuvent inclure ce qui suit :

- partager les informations relatives aux élèves (p. ex., plan d'enseignement individualisé, le cas échéant) entre les écoles primaires et secondaires, sous réserve des règles relatives à la protection et à la divulgation des renseignements personnels ;
- travailler avec les élèves et leurs familles pour déterminer et désigner les obstacles précis auxquels les élèves font face afin d'élaborer dans la concertation des stratégies intentionnelles pour y remédier ;
- créer des profils personnalisés pour les élèves, soulignant leurs points forts et leurs centres d'intérêt, ainsi que leurs besoins en matière d'apprentissage et sur le plan social et émotionnel ;
- soutenir les élèves et leurs familles dans les activités d'orientation et autres préparatifs à l'entrée ;
- proposer un emploi du temps individualisé et des stratégies de soutien, en fonction des points forts et des besoins des élèves ;
- désigner des accompagnateurs et des mentors pour les élèves qui nécessitent un soutien supplémentaire ;
- assurer un suivi et une surveillance continus des progrès des élèves.

En consultation avec les élèves et leurs parents ou tutrices et tuteurs, l'équipe responsable de la réussite des élèves peut mettre en œuvre des stratégies d'organisation de l'emploi du temps pour répondre aux besoins particuliers des élèves susceptibles d'éprouver des difficultés dans le cadre du programme de 9^e année. Voici quelques exemples de telles

stratégies :

- reporter certains cours obligatoires au second semestre ;
- envisager de substituer les crédits obligatoires par des cours de mathématiques, d'anglais ou de sciences d'un crédit sur l'ensemble de l'année scolaire pour accorder aux élèves plus de temps pour répondre aux attentes des cours, auxquels s'ajoute un cours d'orientation et formation au cheminement de carrière afin d'obtenir deux crédits sur l'ensemble de l'année scolaire et de s'assurer que les élèves ne prennent pas de retard dans l'accumulation de leurs crédits (220 heures au total) ;
- veiller à ce que l'emploi du temps comprenne un éventail de cours que les élèves trouvent intéressants et stimulants et qui sont adaptés à leurs besoins d'apprentissage.

Lire la suite :

- [Loi sur l'éducation, L.R.O. 1990, Chapitre E.2, Partie II, paragraphe 41 \(1\), Admission à l'école secondaire](#)

1.2 Structure du système scolaire

La conception du programme du secondaire veille à ce que les élèves puissent satisfaire aux exigences du diplôme en quatre ans après la 8^e année. Les cours sont dispensés de manière à ce que l'enseignement corresponde aux besoins et aux intérêts de l'élève, ainsi qu'aux exigences des établissements postsecondaires et du marché du travail.

Les cours des 9^e et 10^e années visent à permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences essentielles, tout en les amenant à cibler leurs points forts et leurs centres d'intérêt, et à explorer divers domaines d'études. Il s'agit d'années d'exploration. Le programme de 11^e et de 12^e années vise à permettre aux élèves de choisir des cours qui sont clairement et directement liés à leur objectif d'études postsecondaires. Il s'agit d'années de spécialisation.

Le système d'éducation de l'Ontario s'articule autour de quatre cycles : cycle primaire (prématernelle/maternelle à la 3^e année), cycle moyen (4^e à 6^e année), cycle intermédiaire (7^e à 10^e année) et cycle supérieur (11^e à 12^e année). Les écoles sont généralement organisées en deux catégories : les écoles élémentaires (K-8) et les écoles secondaires (9-12), bien que cette structure connaisse de nombreuses variantes (jardin d'enfants-6, 6-8, 7-12). Des crédits sont accordés pour les cours de la 9^e à la 12^e année en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires.

En Ontario, les élèves dont la langue maternelle est le français peuvent étudier en français. Les écoles secondaires de langue française de l'Ontario sont soumises aux mêmes exigences scolaires que les écoles de langue anglaise.

1.2.1 **Écoles de langue française**

1.2.1.1 **Communauté francophone**

L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit l'accès à l'éducation en langue française aux enfants de l'Ontario dont au moins un parent est titulaire des droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Un titulaire de droits à l'instruction dans la langue de la minorité est un parent ou un tuteur qui est citoyen canadien et qui répond à au moins un des critères suivants :

- sa langue maternelle est le français (c'est-à-dire la première langue apprise et encore comprise).
- a reçu son éducation au niveau élémentaire dans un établissement d'enseignement de langue française au Canada. l'enfant dont il ou elle est parent, tutrice ou tuteur a reçu ou reçoit son éducation élémentaire ou secondaire dans un établissement d'enseignement de langue française au Canada.

1.2.1.2 **Éducation en français en Ontario**

La *Loi sur l'éducation* reconnaît que l'article 23 de la Charte donne aux titulaires de droits à l'instruction dans la langue de la minorité le contrôle des aspects linguistiques des écoles de langue française et des aspects non linguistiques des écoles de langue française nécessaires au maintien de leur culture linguistique.

1.2.1.3 Mandat des écoles de langue française de l'Ontario

Les écoles de langue française ont un double mandat. Premièrement, elles doivent offrir une éducation de qualité en français qui favorise la réussite scolaire et le bien-être de chaque élève. Deuxièmement, elles doivent favoriser le sentiment d'appartenance des élèves à la Francophonie et contribuer ainsi à la vitalité linguistique et culturelle et à la croissance de la communauté francophone dynamique et pluraliste de l'Ontario.

1.2.1.4 Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française

La *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française* (PAL) est une politique fondamentale pour les écoles élémentaires et secondaires de langue française. Il s'agit de la pierre angulaire de toutes les activités d'éducation en langue française.

Des ressources et des guides supplémentaires sont disponibles pour appuyer le personnel enseignant du système scolaire de langue française.

Lire la suite :

- [Politiques sur l'éducation en langue française | ontario.ca](#)
- Un personnel qui se distingue! Profil d'enseignement et de leadership pour le personnel des écoles de langue française de l'Ontario (2011) [A staff that stands out! Teaching and Leadership Profile for Staff in Ontario's French-Language Schools: User Guide - Edusource \(edusourceontario.com\)](#)
- Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario : Cadre d'orientation et d'intervention (2009) [A Cultural Approach to Teaching for Cultural Appropriation in Ontario's French-Language Schools: A Framework for Guidance and Intervention - Édusource \(edusourceontario.com\)](#)
- [Politique/Programmes Note 148 | Éducation en Ontario : Directives en matière de politiques et de programmes | ontario.ca](#)
- [Énoncé de politique et directives, L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario \(2009\)](#)
- [L'éducation en langue française | ontario.ca](#)

1.2.2 Écoles de langue anglaise

Les élèves des écoles de langue anglaise doivent démontrer leur maîtrise de la langue anglaise à des fins de réflexion, d'apprentissage et de communication pour obtenir leur diplôme. L'anglais est une matière obligatoire et les programmes-cadres doivent offrir la possibilité de développer des compétences en anglais dans toutes les matières.

L'anglais est enseigné à chaque niveau de l'école élémentaire. Les élèves du secondaire doivent obtenir quatre crédits en anglais (un par année d'études) et satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques dans les écoles secondaires. Les écoles sont tenues d'offrir aux apprenantes et aux apprenants de la langue anglaise des programmes et des cours pour les aider à améliorer leurs compétences en anglais.

Les écoles doivent offrir des programmes de français de base de la 4^e année à la fin de la 12^e année. La prestation de programmes d'immersion en français et de français enrichi est facultative.

Lire la suite :

- [L'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario | ontario.ca](#)

1.2.3 Écoles catholiques

Les conseils scolaires catholiques sont responsables de l'élaboration des cours d'enseignement religieux donnant droit à des crédits. Les conseils scolaires catholiques qui élaborent de tels cours n'ont pas à les faire approuver par le Ministère. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à concurrence de quatre crédits en enseignement religieux.

Des cours d'enseignement religieux donnant droit à des crédits peuvent être élaborés par les écoles privées inspectées. Ces

cours élaborés à l'échelon local nécessitent l'approbation du Ministère. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à concurrence de quatre crédits en enseignement religieux.

1.2.4 Écoles spécialisées

Certains conseils scolaires peuvent établir des écoles spécialisées dans des domaines tels que l'éducation artistique, les affaires, l'environnement, les langues, les sciences pures et appliquées, ou l'éducation technologique. Une école secondaire pourrait également offrir des programmes dans des matières pour lesquels l'effectif est limité (par exemple, des programmes dans certaines langues). Toutefois, une école ne devrait pas se spécialiser au point de ne pouvoir offrir tout l'éventail des cours dont les élèves ont besoin pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.

1.2.5 Écoles alternatives

Les conseils scolaires peuvent constituer des écoles alternatives pour des élèves dont les besoins éducationnels ne sont pas pris en compte dans les écoles du conseil scolaire ou pour répondre aux besoins exprimés par la communauté.

1.2.6 Écoles provinciales et écoles d'application

Les écoles provinciales et les écoles d'application sont gérées par le ministère de l'Éducation. Elles fournissent des programmes d'éducation aux élèves qui sont sourds, aveugles, sourds-aveugles ou qui ont de graves difficultés d'apprentissage.

L'admission dans une école provinciale est recommandée par un comité d'admission des écoles provinciales et déterminée par la personne assurant la surintendance de la Direction des écoles provinciales et des écoles d'application, conformément aux exigences énoncées dans le document [Règlement de l'Ontario 296, Écoles provinciales pour aveugles et pour sourds, R.R.O. 1990.](#)

Les demandes d'aide ou d'admission à une école d'application sont présentées au nom des élèves par le conseil scolaire, avec l'autorisation des parents. Le Comité provincial de sélection des élèves en difficulté d'apprentissage détermine l'admissibilité des élèves, conformément à la [PPN 89 : Internats pour enfants en difficulté d'apprentissage : Renseignements généraux et détails sur les demandes de placement.](#)

Lire la suite :

- [Ministère de l'Éducation, Direction des écoles provinciales et d'application](#)
- [Règlement de l'Ontario 296, « Écoles provinciales pour aveugles et pour sourds », R.R.O. 1990](#)
- [PPN 89 : Internats pour enfants en difficulté d'apprentissage : Renseignements généraux et détails sur les demandes de placement](#)

1.2.7 Consortium Centre Jules-Léger

Le [Consortium Centre Jules-Léger](#) (CCJL), établi en 1979, opère des écoles provinciales et des écoles d'application de langue française. Il a été exploité par le ministère de l'Éducation jusqu'au 17 août 2020, date à laquelle sa gouvernance a été transférée aux conseillers nommés parmi les élus des conseils scolaires francophones.

L'école provinciale, qui comprend un volet résidentiel, dessert les élèves francophones sourds, malentendants ou sourds-aveugles, tandis que l'école d'application dessert les élèves francophones ayant de graves troubles d'apprentissage. Le CCJL offre également des services consultatifs aux conseils scolaires francophones, au personnel enseignant et aux familles francophones dont les enfants sont sourds, aveugles ou sourds-aveugles.

Lire la suite :

- [Consortium Centre Jules-Léger](#)

1.2.8 Écoles privées

Les élèves qui fréquentent des écoles privées inspectées par le Ministère ou des écoles administrées par une Première Nation/le gouvernement fédéral qui offrent des cours donnant droit à des crédits en vue de l'obtention du

Participation communautaire

L'exigence selon laquelle chaque élève de l'enseignement secondaire doit effectuer au moins quarante heures de service communautaire pour obtenir son diplôme. Cette exigence a pour but d'aider les élèves à prendre conscience de leur responsabilité civique et à la comprendre.

Crédit obligatoire

Un crédit obligatoire s'obtient en satisfaisant aux attentes d'un cours remplissant une condition de crédit obligatoire dans le cadre du DESO. 18 crédits obligatoires sont requis pour l'obtention du DESO.

Cours

Ensemble d'activités d'apprentissage permettant à l'élève d'atteindre les objectifs définis dans le programme-cadre du ministère de l'Éducation. Un cours donne normalement droit à un crédit et comporte 110 heures d'enseignement. Des cours d'un demi-crédit (55 heures) peuvent également être élaborés. Des cours à crédits multiples peuvent être élaborés conformément au programme-cadre du Ministère, généralement dans les domaines de l'éducation coopérative et d'études technologiques.

Type de cours

Les cours de la 9^e à la 10^e année peuvent être des cours théoriques, appliqués, décloisonnés ou ouverts. Les cours de 11^e et 12^e années sont désignés en fonction de la destination : précollégiaux (C), ouverts (O), préuniversitaires (U), préuniversitaires/précollégiaux (M), préemploi (E).

Crédit

Un crédit est accordé pour la réussite d'un cours élaboré par le ministère ou d'un cours élaboré localement et approuvé, d'une durée minimale de 110 heures. Les crédits se cumulent pour satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme. L'élève doit obtenir une note de 50 % ou plus pour recevoir un crédit. Un demi-crédit peut être accordé pour la réussite d'un cours d'une durée de 55 heures. Un crédit est accordé à un élève par la direction de l'école secondaire au nom du ministre.

Récupération de crédits

Processus qui aide l'élève à obtenir un crédit pour un cours non réussi dans le cadre du programme régulier de jour sans avoir à suivre à nouveau l'ensemble du cours concerné.

Programme-cadre

Document préparé par le ministère de l'Éducation, qui donne des directives pour l'enseignement d'une matière. Il est élaboré par le ministère de l'Éducation et révisé tous les sept ans pour chaque discipline. L'école ou le système scolaire met les cours au point, conformément aux programmes-cadres appropriés, et doit inclure les attentes décrites dans les programmes provinciaux.

Crédit double

Les programmes de crédit double (à double reconnaissance) permettent à l'élève de suivre une formation en apprentissage ou des cours collégiaux tout en poursuivant ses études secondaires ; ces crédits comptent à la fois pour le DESO et pour l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un titre d'études postsecondaires.

ELL, ESL, ELD

Tous ces termes concernent les élèves dont la langue première n'est pas l'anglais canadien standard. « ELL » concerne les élèves dont la langue maternelle est une langue autre que l'anglais ou une variété d'anglais sensiblement différente de celle utilisée pour l'enseignement dans les écoles de l'Ontario. « ESL » concerne les élèves qui étudient l'anglais en tant que langue seconde. « ELD » concerne les élèves qui parlent l'anglais, mais dont la compréhension et la maîtrise de l'anglais standard nécessitent un certain perfectionnement pour réussir leurs études en Ontario. Les termes correspondants pour les élèves de langue française sont « ALF » (programme d'actualisation linguistique en français) et « PDF » (programme de perfectionnement du français).

Élèves en difficulté

On entend par élèves en difficulté ceux dont les anomalies de comportement, de communication, intellectuelles, physiques ou multiples sont considérées comme nécessitant un placement dans un programme d'éducation spéciale.

Attentes

Pour chaque cours offert au niveau secondaire, le programme-cadre décrit des attentes claires et détaillées. Les attentes précisent les connaissances et les compétences que les élèves sont censés démontrer, à des niveaux de maîtrise particuliers, au terme de chaque cours. Chaque cours comprend des attentes générales et des contenus d'apprentissage. Toutes les attentes générales doivent être satisfaites. Les contenus d'apprentissage peuvent être traités dans le cadre d'une approche intégrée, mais ne doivent pas tous être évalués individuellement, bien qu'ils doivent tous être inclus dans l'enseignement d'un cours.

Évaluation

Processus consistant à juger de la qualité de l'apprentissage de l'élève sur la base de critères établis et à attribuer une valeur à cette qualité. L'évaluation repose sur des appréciations de l'apprentissage qui fournissent des données sur les acquis de l'élève à des stades stratégiques de l'année, de la matière ou du cours, souvent à la fin d'une période d'apprentissage.

PEI

Plan d'enseignement individualisé écrit décrivant le programme d'enseignement ou les services à l'enfance en difficulté requis par l'élève. Le PEI décrit les adaptations ou les modifications requises dans le cadre du programme de l'élève.

CEI

Division de TVOntario, le Centre d'études indépendantes (CEI) propose des cours conçus pour les personnes qui souhaitent travailler de manière autonome en vue d'obtenir un diplôme ou étudier un cours qui n'est pas dispensé dans une école secondaire accessible. Les cours sont basés sur les programmes-cadres provinciaux et permettent aux élèves de satisfaire aux exigences du DESO.

CIPR

Le Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) fait des recommandations pour des adaptations ou des modifications aux programmes ou pour des placements collectifs pour les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux.

Élèves adultes

Aux fins de la détermination des crédits supplémentaires requis pour l'obtention d'un diplôme, les élèves adultes comprennent les élèves ayant au moins 18 ans le 1^{er} janvier de l'année scolaire ou après cette date et qui suivent un programme d'études secondaires en vue de l'obtention d'un DESO.

Modifications

Changements apportés aux attentes de l'année d'études correspondant à l'âge de l'élève pour une matière ou un cours afin de répondre aux besoins d'apprentissage de l'élève. L'élève peut ou non obtenir un crédit pour un cours modifié, en fonction du degré de changements apportés aux attentes. Cette décision est laissée à la discrétion de la direction de l'école.

Dossier scolaire de l'Ontario (DSO)

Le dossier scolaire de l'Ontario (DSO) est le dossier officiel de chaque élève fréquentant une école de l'Ontario. Il contient les résultats scolaires (le RNO pour les élèves du secondaire – voir ci-dessous), les crédits obtenus, les conditions d'obtention du diplôme remplies et d'autres renseignements importants concernant la scolarité de l'élève. Ces dossiers sont protégés en vertu de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois sur l'accès à l'information.

Relevé de notes de l'Ontario

Le relevé de notes de l'Ontario (RNO) est le document officiel qui résume les cours suivis par l'élève et les conditions

d'obtention du diplôme auxquelles il ou elle a satisfait.

Crédit optionnel

Un crédit optionnel est un crédit accordé pour avoir satisfait aux attentes d'un cours qui ne contribue pas à l'obtention d'un crédit obligatoire. Le DESO requiert l'obtention de 12 crédits optionnels.

DESO

DESO est l'abréviation de diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

TPCL et CCLESO

L'élève doit réussir le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) ou le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) pour obtenir son DESO.

Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA)

La reconnaissance des acquis est le processus formel d'évaluation et d'octroi de crédits qui reconnaît les acquis de l'élève. L'élève peut contester un crédit basé sur un apprentissage qui a été acquis en dehors de l'école secondaire, mais qui équivaut aux attentes décrites dans un programme-cadre provincial, ou peut se voir accorder des crédits équivalents sur la base de documents relatifs à un apprentissage qui a été acquis en dehors de l'Ontario.

Cours préalable

Un cours préalable est un cours considéré comme absolument essentiel à la compréhension et à la réussite d'un cours ultérieur. Les cours préalables ne sont définis que par les programmes-cadres du Ministère, et aucun autre cours ne peut être considéré comme tel. Les conditions préalables à un cours sont indiquées dans chacun des documents d'orientation des programmes-cadres provinciaux. Aucun cours associé ou concomitant n'est exigé dans aucune discipline, à l'exception des mathématiques de niveau supérieur.

Élèves du programme de jour normal

Les élèves du programme de jour normal sont des élèves, autres que les élèves adultes, qui suivent un programme de jour régulier. Les élèves à temps plein consacrent *au moins* 210 minutes en moyenne à leurs études par jour d'école.

Programme d'éducation spéciale

Selon la *Loi sur l'Éducation*, un programme d'éducation spéciale est destiné aux élèves en difficulté. Il est basé sur les résultats d'une évaluation continue et modifié par ceux-ci. Il comprend des objectifs précis et une description des services éducatifs qui répondent aux besoins des élèves en difficulté.

Programmes de réussite des élèves

Initiatives financées par le Ministère pour fournir un soutien ciblé aux élèves de la 7^e à la 12^e année afin de s'assurer que chaque élève puisse obtenir de bons résultats au fil de sa scolarité. Les principaux objectifs de ces programmes consistent à veiller à ce que les élèves possèdent les connaissances et compétences nécessaires pour réussir à l'école et dans leur cheminement ultérieur, à leur offrir des possibilités d'apprentissage pertinentes axées sur leurs points forts et leurs centres d'intérêt, et à leur fournir les soutiens nécessaires à une transition réussie.

Cours de transition

Un cours de transition est un cours proposé aux élèves qui souhaitent passer à un autre type de cours dans la même matière. Les cours de transition comportent les attentes d'apprentissage qui ne figurent pas dans le cours achevé, mais qui sont considérées comme essentielles à la réussite du cours à suivre. La réussite d'un cours de transition donne droit à des crédits partiels.

1.4 Désignation des cours

1.4.1 Cours du curriculum de l'Ontario offerts au palier secondaire

Les cours du curriculum de l'Ontario sont organisés par discipline, année d'études et type de cours.

En 9^e année, les types de cours offerts sont des cours décloisonnés, des cours théoriques et des cours ouverts. En 10^e année, il s'agit de cours théoriques, de cours appliqués et de cours ouverts.

En 11^e et 12^e année, il s'agit de cours de filières selon la destination (université, collège, milieu de travail) et de cours ouverts.

Dans le curriculum de l'Ontario actuel, il existe une distinction claire entre les types de cours. Selon la matière ou la discipline, les élèves peuvent recevoir des crédits pour avoir réussi plus d'un cours, dans la même matière, de toute année d'études, si le type de cours est différent.

Toutes les écoles doivent offrir une gamme de cours et de types de cours afin de permettre aux élèves de remplir les conditions d'obtention du diplôme. On ne s'attend pas à ce que les écoles offrent tous les types possibles pour tous les cours, mais elles doivent offrir un éventail de cours qui convient aux besoins et aux champs d'intérêt de leurs élèves.

La sélection des cours pour les élèves de moins de 18 ans doit être approuvée par les parents (à l'exception des élèves de 16 ou 17 ans qui se sont soustraits à l'autorité parentale). L'élaboration du plan d'itinéraire d'études aidera les élèves à prendre des décisions éclairées à propos de leur programme d'études secondaires.

1.4.2 Cours de 9^e et 10^e année

En 9^e et 10^e année, l'élève choisit une combinaison appropriée de cours pour renforcer ses connaissances et habiletés, et explorer ses champs d'intérêt avant de déterminer les cours et les types de cours qu'il suivra en 11^e et en 12^e année.

Lorsqu'il choisit ses cours en 9^e et 10^e année, on ne s'attend pas à ce que l'élève décide d'une façon définitive d'un itinéraire d'études particulier.

À la 9^e année, tous les cours sont offerts en un seul volet, qu'il s'agisse de cours décloisonnés, théoriques ou ouverts. À la 10^e année, les types de cours offerts sont théoriques, appliqués et ouverts.

Les types de cours sont les suivants :

- les cours **théoriques** permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés par le biais d'une étude de la théorie et de la résolution de problèmes abstraits. Ils mettent l'accent sur les concepts fondamentaux de la matière et explorent des concepts connexes. Des applications pratiques complètent ces cours lorsque cela est approprié.
- les cours **appliqués** mettent l'accent sur les concepts fondamentaux de la matière et permettent à l'élève d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés par le biais d'applications pratiques et d'exemples concrets. On utilise des situations familières pour illustrer les concepts et on donne à l'élève davantage de possibilités d'appliquer les concepts à l'étude.
- les cours **décloisonnés** permettent à chaque élève d'acquérir les connaissances et les habiletés dont il a besoin pour se préparer aux études secondaires de cycle supérieur.
- les cours **ouverts**, dont les attentes conviennent à tous les élèves, permettent à l'élève d'élargir ses connaissances et ses habiletés dans des matières qui l'intéressent et qui le préparent à participer de façon active et enrichissante à la société. Ils ne visent pas particulièrement à satisfaire aux exigences des collèges, des universités, ni des milieux de travail.

1.4.3 Cours de 11^e et de 12^e année

En 11^e et en 12^e année, les élèves se concentreront davantage sur leurs champs d'intérêt et détermineront leur destination

postsecondaire pour s'y préparer. Il leur est davantage possible en 11^e et en 12^e année de prendre part à des expériences éducatives en dehors de l'école dans le cadre de l'éducation coopérative et de l'expérience de travail ou dans le cadre de programmes spécialisés tels que le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, les programmes de la Majeure Haute Spécialisation, le programme de transition de l'école au monde du travail et les programmes à double reconnaissance de crédit.

Les conseils scolaires sont tenus de veiller à ce que les élèves de 11^e et 12^e année aient accès à des cours de filières appropriées au moins en français, en mathématiques et en sciences, conformément aux filières comprises dans les programmes-cadres provinciaux de ces disciplines.

Les cinq types de cours suivants sont offerts en 11^e et en 12^e année :

- les cours **précollégiaux** permettent à l'élève d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission de la plupart des programmes d'études collégiales ou à ceux de certains programmes de formation en apprentissage ou d'autres programmes de formation.
- les cours **préuniversitaires** permettent à l'élève d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission des programmes d'études universitaires.
- les cours **préuniversitaires/précollégiaux** permettent à l'élève d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés qu'il lui faut pour satisfaire aux critères d'admission de certains programmes d'études offerts dans les universités et les collèges.
- les cours **préemploi** permettent à l'élève d'acquérir les connaissances et de développer les habiletés qu'il lui faut pour répondre aux attentes des employeurs, si son intention est de joindre le marché du travail immédiatement après l'obtention de son diplôme, ou pour satisfaire aux critères d'admission de certains programmes de formation en apprentissage ou d'autres programmes de formation.
- les cours **ouverts**, dont les attentes conviennent à tous les élèves, permettent à l'élève d'élargir ses connaissances et ses habiletés dans des matières qui l'intéressent et qui le préparent à participer de façon active et enrichissante à la société. Ils ne visent pas particulièrement à satisfaire aux exigences des collèges, des universités, ni des milieux de travail.

1.4.4 Cours avec une orientation ou une spécialisation particulière

Les programmes-cadres de l'éducation artistique, des études classiques et des langues internationales décrivent les cours que les écoles peuvent élaborer pour mettre l'accent sur un domaine particulier de la matière prévue dans ces programmes (p. ex., la danse jazz dans un cours de danse ou une langue particulière dans un cours de langue internationale).

Le programme-cadre d'éducation technologique décrit les cours qui peuvent être élaborés pour mettre l'accent sur un domaine particulier d'une matière, mais pas à l'exclusion d'autres domaines de cette matière. Les cours de technologie générale en 11^e et en 12^e années peuvent compter jusqu'à 330 heures d'enseignement pour permettre aux élèves de se spécialiser ou de mettre en pratique et d'affiner leurs compétences. Quel que soit le domaine de spécialisation, les élèves doivent avoir la possibilité de satisfaire à toutes les attentes du cours énoncées dans le programme-cadre de la discipline.

Lire la suite :

- [Liste des codes des cours de spécialisation en éducation artistique, de la 9^e à la 12^e année \(2010\)](#)
- [Liste des codes des cours de langues internationales](#)
- [Liste des codes des cours de spécialisation en éducation technologique, 11^e et 12^e année \(2009\)](#)

1.4.5 Cours élaborés à l'échelon local

Les cours élaborés à l'échelon local sont des cours que les conseils scolaires peuvent concevoir pour des élèves d'une école ou d'une région afin de répondre à leurs besoins éducatifs ou de préparation à une carrière non reflétés dans les programmes-cadres provinciaux. Ils nécessitent l'approbation du Ministère, à l'exception des cours d'enseignement religieux élaborés par les conseils scolaires catholiques.

Les conseils scolaires peuvent élaborer des cours à l'échelon local qui donnent droit à des crédits optionnels de la 9^e à la 12^e année dans toutes les disciplines. Ils peuvent également procéder à l'élaboration à l'échelon local et offrir un cours de 9^e année de français, de mathématiques, de sciences et d'English ainsi qu'un cours de 10^e année de français, de mathématiques, de sciences et d'histoire du Canada qui peuvent compter comme des crédits obligatoires dans leur discipline. L'élève ne peut compter au maximum que sept de ces cours élaborés à l'échelon local en tant que crédits obligatoires. S'il termine avec succès huit cours élaborés à l'échelon local donnant droit à des crédits obligatoires, l'élève pourra compter le huitième cours comme un crédit optionnel.

Les sept cours suivants élaborés à l'échelon local donnant droit à des crédits obligatoires ont été agréés par le Ministère aux fins d'une utilisation provinciale :

- 9^e année : français
- 10^e année : français
- 9^e année : mathématiques
- 10^e année : mathématiques
- 9^e année : sciences
- 10^e année : sciences
- 10^e année : histoire du Canada

Ces cours sont inscrits dans les organigrammes des préalables des programmes-cadres provinciaux pertinents. Les cours du curriculum de l'Ontario auxquels ceux-ci peuvent mener y sont indiqués. Pour offrir ces cours agréés aux fins d'une utilisation provinciale, les conseils scolaires doivent néanmoins suivre le processus d'approbation énoncé dans le « [Guide pour les cours élaborés à l'échelon local de la 9^e à la 12^e année](#) » ; cependant, le processus sera accéléré pour ces cours.

Les cours élaborés à l'échelon local donnant droit à des crédits obligatoires ne peuvent servir qu'à satisfaire aux exigences en matière de crédits obligatoires pour lesquelles ils ont été conçus. Ils ne peuvent servir à remplacer des cours qui satisfont à d'autres exigences en matière de crédits obligatoires.

Si des universités, des collèges ou des employeurs reconnaissent un cours élaboré à l'échelon local en 11^e ou 12^e année à des fins d'admission, on doit en faire clairement mention dans le prospectus de l'école. Il faut également informer les élèves que certains établissements postsecondaires ou certains employeurs pourraient ne **pas** reconnaître ces cours.

La politique sur les cours élaborés à l'échelon local s'applique également aux écoles privées inspectées.

Lire la suite :

- [Guide pour les cours élaborés à l'échelon local de la 9^e à la 12^e année : Procédures d'élaboration et d'approbation \(2004\)](#)

1.4.6 Cours composés d'attentes différentes (ne donnant pas droit à des crédits)

Les cours composés d'attentes différentes (ne donnant pas droit à des crédits) sont des cours individualisés qui sont consignés dans le plan d'enseignement individualisé de l'élève et qui comprennent des attentes non énoncées dans le curriculum de l'Ontario. Ces cours mettent généralement l'accent sur la préparation de l'élève aux exigences de la vie quotidienne, y compris un emploi (assisté ou autonome) et/ou l'intégration dans la communauté. Les codes de ces cours commencent par la lettre « K ».

Lire la suite :

- [Liste des codes des cours composés d'attentes différentes, ne donnant pas droit à des crédits](#)

1.4.7 Codes de cours

Les codes de cours sont désignés à l'échelon provincial pour les crédits obtenus de la 9^e à la 12^e année. Ces codes comportent cinq caractères qui correspondent à la matière, à l'année d'étude et au type de cours.

Les codes de cours se composent de cinq caractères :

- les trois premiers caractères correspondent à la matière ;
- le quatrième correspond à l'année d'étude (p. ex., 1, 2, 3 et 4 se rapportent respectivement à la 9^e, 10^e, 11^e et à la 12^e année) ;
- le cinquième correspond au type de cours, soit W pour décroisé, D pour théorique, P pour appliqué, U pour préuniversitaire, M pour préuniversitaire/précollégial, C pour précollégial, E pour préemploi et O pour ouvert.

Pour les cours d'ESL, d'ELD, d'ALF, de PDF, de langues classiques/internationales et de langues autochtones, le *quatrième caractère* correspond au niveau du cours :

- A (niveau 1)
- B (niveau 2)
- C (niveau 3)
- D (niveau 4)
- E (niveau 5)

Par exemple :

- ENG2P correspond à Anglais, 10^e année, cours appliqué.
- MCV4U correspond à Calcul différentiel et vecteurs, 12^e année, préuniversitaire.
- ESLBO correspond à Anglais langue seconde, niveau 2, ouvert.
- LBABD correspond à Albanais, niveau 2, théorique.

1.5 Répartition du temps et charge de cours

1.5.1 Crédits du palier secondaire

Les crédits sont attribués par la direction d'école au nom de la ministre ou du ministre de l'Éducation pour les cours conçus ou autorisés par le Ministère.

Un demi-crédit peut être octroyé pour chacune des deux parties de 55 heures d'un cours de 110 heures conçu par le Ministère, conformément à la politique énoncée dans les programmes-cadres provinciaux. La plupart des cours offerts donnent droit à un crédit. Certains, toutefois, peuvent donner droit à plus d'un crédit, par exemple les cours d'éducation technologique, d'études interdisciplinaires ou d'éducation coopérative.

L'élève termine avec succès un cours et obtient un crédit si sa note finale est d'au moins 50 %. Aux fins de l'octroi d'un crédit, la période du cours prévue désigne la période durant laquelle les élèves participent aux activités d'apprentissage planifiées qui ont été conçues pour leur permettre de satisfaire aux attentes du cours suivi. Ces activités comprennent l'interaction entre le personnel enseignant et les élèves de même que les travaux à faire seul ou en équipe (autres que les devoirs faits au foyer) visant l'atteinte des attentes du cours suivi. Les activités d'apprentissage planifiées sont offertes au moyen d'un enseignement et d'activités en classe ou en ligne ou lors de stages d'expérience de travail et d'éducation coopérative.

L'année scolaire débute la première semaine de septembre et s'achève la dernière semaine de juin. Elle compte un minimum de 194 jours d'enseignement (incluant les jours d'examen et les jours d'activité professionnelle). Chaque année scolaire comprend des congés programmés au mois de décembre (deux semaines) et au mois de mars (une semaine).

La plupart des élèves achèvent leur diplôme d'études secondaires en quatre ans, mais cela n'est pas obligatoire. Les élèves peuvent obtenir jusqu'à 8 crédits d'enseignement de jour normal au cours d'une année scolaire. La plupart des écoles secondaires sont organisées de manière à proposer leurs cours soit dans le cadre d'un système semestriel de deux trimestres (4 crédits par trimestre), soit sur l'ensemble de l'année scolaire (huit cours par an). Les élèves peuvent obtenir plus de 8 crédits au cours d'une année scolaire en participant à l'éducation continue et à d'autres programmes (p. ex., double reconnaissance des crédits).

1.6 Structure du programme d'études

1.6.1 À propos du curriculum de l'Ontario

L'Ontario aide tous les élèves à acquérir les connaissances et habiletés nécessaires pour devenir des citoyennes et des citoyens informés, productifs et responsables.

La province reconnaît la diversité des besoins des élèves. Il importe donc que le programme d'études revête un sens pour les élèves et leur permette de se reconnaître dans les matières enseignées, dans la façon dont elles sont enseignées et dans leur application dans la réalité du monde.

Les versions française et anglaise du programme-cadre de l'Ontario ne sont pas en toute part identique. Comme le contexte dans lequel l'apprentissage a lieu et son expression peuvent légèrement différer d'une langue à l'autre, il est préférable de consulter le programme-cadre dans la langue de votre conseil scolaire.

Voici ce que comprend le programme-cadre de l'Ontario :

- **maternelle** – un seul programme, en français et en anglais ;
- **palier élémentaire (de la 1^{re} à la 8^e année)** – 11 matières pour les conseils scolaires de langue française et 8 pour les conseils scolaires de langue anglaise ;
- **palier secondaire (de la 9^e à la 12^e année)** : 21 disciplines en français et 19 en anglais. Chacun des 40 programmes-cadres du palier secondaire comporte ses propres cours ; au total, il y a plus de 300 cours en français et en anglais.

Le programme-cadre est élaboré par le ministère de l'Éducation en consultation avec des parties intéressées et des partenaires en éducation. Il présente les attentes et les contenus d'apprentissage, c'est à-dire ce que les élèves doivent apprendre, ainsi que les soutiens pédagogiques (les outils et l'information que le personnel enseignant peut utiliser pour aider les élèves à apprendre). Il contient aussi de l'information sur les politiques ministérielles relatives à l'apprentissage des élèves, par exemple à l'évaluation et à la communication du rendement, à l'apprentissage des élèves ayant des besoins particuliers ainsi qu'à l'équité et à l'éducation inclusive.

1.6.2 Élaboration du programme-cadre

Le ministère de l'Éducation élabore le programme-cadre, et les conseils scolaires et les écoles en gèrent la mise en œuvre. L'adoption d'un programme-cadre et de politiques d'évaluation à l'échelle provinciale permet à tous les conseils scolaires de planifier, de mettre en œuvre et d'évaluer l'apprentissage et le rendement des élèves de façon uniforme.

Le programme-cadre est élaboré à partir de recherches sur les méthodes d'enseignement et les approches d'apprentissage dans d'autres régions du Canada et dans le monde. Il découle de consultations approfondies avec divers particuliers et organismes, tels que le personnel enseignant, les élèves, les parents, les spécialistes, les groupes d'intervenants en éducation et les partenaires autochtones. Avant sa mise en œuvre, le programme-cadre fait l'objet d'une vérification factuelle par des experts.

Le programme-cadre de l'Ontario se veut actuel, pertinent et équilibré. Il vise à offrir aux élèves de la maternelle à la 12^e année un continuum d'apprentissage leur permettant d'accroître, de perfectionner et de démontrer leurs habiletés et leurs connaissances.

1.6.3 Structure du programme-cadre

Le programme-cadre s'articule autour de trois grands volets :

- **Planification des cours** (information générale) :
 - le volet de planification des cours s'applique toutes les matières et disciplines enseignées de la 1^{re} à la 12^e année. Il fournit de l'information à jour sur les politiques d'éducation dans les écoles financées par les fonds publics à l'échelle de la province. Par exemple, on trouve dans ce volet des renseignements sur la façon de créer des salles de classe sécuritaires, accueillantes et inclusives.

- **Mise en contexte** (information propre aux programmes-cadres) :
 - chaque programme-cadre comporte une section sur l’enseignement des matières qui seront abordées. À chaque fois que la vision et les objectifs du programme-cadre sont présentés, ils le seront dans cette section. De plus, elle contient de l’information qui guide le personnel enseignant dans l’élaboration des leçons et des cours. Par exemple, le programme-cadre de mathématiques contient des renseignements précis sur la façon dont le personnel enseignant aborde l’enseignement des mathématiques. Ce contenu fait partie du programme-cadre officiel de l’Ontario.
- **Attentes et contenus d’apprentissage des programmes-cadres** (ce que les élèves doivent apprendre) **et soutiens pédagogiques** (ce qui aide les élèves à apprendre) :
 - les programmes-cadres présentent les attentes (ce que les élèves doivent apprendre) et les soutiens pédagogiques (ce qui les aide à apprendre), tout en laissant au personnel enseignant la liberté de choisir les méthodes et stratégies d’enseignement qui conviennent.
 - chaque programme-cadre est composé d’attentes et de contenus d’apprentissage décrivant les connaissances et des habiletés que les élèves doivent acquérir et mettre en pratique à la fin de leur année d’études ou de leur cours.
 - les attentes dans chaque matière sont classées par domaine d’étude, ce qui en facilite l’organisation. Pour préparer et élaborer leurs leçons et activités d’apprentissage, le personnel enseignant doit tenir compte des objectifs d’apprentissage de l’année d’études ou du cours en entier.
 - **les attentes et les contenus d’apprentissage des programmes-cadres** constituent ensemble **l’apprentissage essentiel** et doivent servir de point de départ à l’élaboration des cours et des programmes en salle de classe pour chaque année d’études.
 - il existe deux types d’attentes : les attentes générales et les contenus d’apprentissage :
 - les **attentes générales** écrivent globalement les connaissances et les habiletés que les élèves doivent avoir acquises à la fin de chaque année.
 - les **contenus d’apprentissage** décrivent en détail ces connaissances et ces habiletés. Ils sont organisés par rubriques alphanumériques, ce qui permet facilement de les associer aux attentes.
 - les attentes générales et les contenus d’apprentissage des programmes-cadres s’accompagnent souvent de soutiens pédagogiques, à savoir des outils, des exemples et des ressources qui aident le personnel enseignant à atteindre des objectifs d’apprentissage précis.
 - ces soutiens pédagogiques aident le personnel enseignant à planifier le travail en classe, **mais ne constituent pas une composante obligatoire** de l’apprentissage des élèves.
 - les soutiens pédagogiques peuvent se présenter sous forme d’exemples, de pistes de réflexion, et d’autres ressources appuyant l’enseignement. Ils illustrent les façons dont les élèves peuvent atteindre les objectifs d’apprentissage énoncés dans les attentes et les contenus d’apprentissage. Le personnel enseignant peut utiliser les exemples et les pistes de réflexion qui conviennent à leurs classes ou mettre au point leurs propres méthodes d’enseignement.

1.6.4 Programmes-cadres du palier secondaire (9–12)

- [Langue des signes québécoise langue seconde Niveau 1](#)
- [Éducation artistique](#)
9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année
- [Affaires et commerce](#)
9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année
- [Études canadiennes et mondiales](#)
9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année
- [Études classiques et langues internationales](#)
Niveau 1, Niveau 2, Niveau 3,
- [Études informatiques](#)
10^e année, 11^e année, 12^e année

- [Éducation coopérative](#)
- [English](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)
- [Anglais langue seconde et actualisation linguistique en anglais](#)
[Niveau 1, Niveau 2, Niveau 3, Niveau 4, Niveau 5,](#)
- [Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année](#)
- [Français](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)
- [Orientation et formation au cheminement de carrière](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)
- [Éducation physique et santé](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)
- [Études interdisciplinaires](#)
[11^e année, 12^e année,](#)
- [Mathématiques](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)
- [Langues autochtones](#)
[Niveau 1, Niveau 2, Niveau 3, Niveau 4, Niveau 5,](#)
- [Sciences](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)
- [Sciences humaines et sociales](#)
[9^e année, 10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)
- [Études informatiques](#)
[10^e année, 11^e année, 12^e année,](#)

1.7 Cours préalables ou associés

1.7.1 Modalités prévues pour les élèves désirant changer de type de cours

Au cours de leurs études secondaires, un certain nombre d'élèves redéfiniront leurs objectifs éducationnels. Ils pourraient alors se rendre compte qu'ils n'ont pas tous les cours préalables dont ils ont besoin. Les écoles doivent prévoir des dispositions pour permettre aux élèves de changer d'itinéraire et elles doivent clairement décrire ces dispositions dans leur prospectus.

De la 10^e à la 12^e année, les élèves peuvent changer de type de cours dans une matière donnée, pourvu qu'ils aient suivi l'un des cours indiqués comme préalables. Si tel n'est pas le cas, ils pourraient envisager, entre autres, de s'inscrire à des cours d'été, du soir, en ligne ou du Centre d'études indépendantes ou entreprendre des études personnelles afin d'obtenir les préalables nécessaires.

Si la direction d'école est d'avis que l'élève peut réussir un cours sans avoir suivi le préalable, elle pourra permettre la dérogation au préalable.

1.7.2 Description des cours et conditions préalables

Les descriptions de cours sont des descriptifs standards d'un paragraphe résumant ce que l'élève apprendra dans chaque cours. Les descriptions figurent dans une section distincte consacrée à chaque discipline, et chaque section est introduite par une liste de cours, ainsi qu'un tableau des cours et les conditions préalables (c.-à-d., un cours jugé essentiel à la compréhension et à l'achèvement d'un cours ultérieur). Les tableaux des cours préalables présentent les corrélations entre les cours afin d'aider les élèves, leurs parents ou tuteurs et le personnel d'orientation à choisir les cours qui les mettront sur la bonne voie pour atteindre leurs objectifs d'études postsecondaires.

Lire la suite :

- [Description des cours et conditions préalables](#)

1.8 Pratiques d'évaluation ; relevés de notes et autorités responsables de leur délivrance

1.8.1 **Évaluation et communication du rendement**

Le but premier de toute évaluation et de la communication du rendement consiste à améliorer l'apprentissage de l'élève.

Les huit principes énoncés ci-après constituent en cette matière la base d'une pratique féconde et stimulante. Lorsqu'ils sont bien compris et qu'ils trouvent une résonance en salle de classe, ces principes donnent accès à des enseignements importants qui orientent les stratégies pédagogiques, favorisent l'engagement de l'élève et améliorent son apprentissage.

L'évaluation dans le but d'améliorer l'apprentissage des élèves est considérée à la fois comme « l'évaluation pour l'apprentissage » et « l'évaluation en tant qu'apprentissage ». L'évaluation de l'apprentissage de l'élève est basée sur « l'évaluation de l'apprentissage » qui apporte la preuve des acquis de l'élève à des moments stratégiques tout au long de l'année, du cours ou d'un programme, souvent à la fin d'une période d'apprentissage.

Les huit principes directeurs

Afin d'assurer la validité et la fidélité des évaluations et de la communication du rendement et de favoriser l'amélioration de l'apprentissage pour tous les élèves, l'enseignante ou l'enseignant doit utiliser des pratiques qui :

1. sont justes, transparentes et équitables pour tous les élèves ;
2. tiennent compte de tous les élèves y compris ceux ayant des besoins particuliers, ceux qui sont inscrits au programme d'actualisation linguistique en français ou au programme d'appui aux nouveaux arrivants, de même que les élèves des communautés des Premières Nations, Métis et Inuits ;
3. sont planifiées en fonction des attentes du curriculum, des résultats d'apprentissage poursuivis et tiennent compte, dans la mesure du possible, des champs d'intérêt, des préférences en matière d'apprentissage, des besoins et du vécu de tous les élèves ;
4. amènent l'élève à utiliser la langue française et à s'approprier la culture francophone pour consolider son identité ;
5. sont communiquées clairement à l'élève et à ses parents au début du cours ou de l'année scolaire et à tout autre moment approprié ;
6. sont diversifiées, continues, échelonnées sur une période déterminée et conçues afin de donner à l'élève de nombreuses possibilités de démontrer l'étendue de son apprentissage ;
7. fournissent à chaque élève des rétroactions descriptives continues, claires, précises, signifiantes et ponctuelles afin de l'aider à s'améliorer ;
8. développent la capacité de l'élève à s'autoévaluer, à se fixer des objectifs d'apprentissage personnels et à déterminer les prochaines étapes

Le document [Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario \(2010\)](#) décrit les politiques et pratiques d'évaluation et de communication du rendement des élèves à l'égard des attentes du curriculum et sur le développement des compétences d'apprentissage et des habitudes de travail.

Lire la suite :

- [Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario \(2010\)](#)

1.8.2 **Élèves du secondaire confrontés à des obstacles à la réussite**

Chaque école secondaire doit disposer d'une équipe de réussite des élèves pour aider les élèves confrontés à des obstacles à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

L'équipe responsable de la réussite des élèves doit comprendre un enseignant ou une enseignante de la réussite ainsi que des personnes représentant l'administration, les services d'orientation et l'éducation de l'enfance en difficulté. L'ajout

d'autres membres (enseignantes et enseignants, travailleuses et travailleurs auprès des enfants et des jeunes, mentors et mentores pour la réussite scolaire, travailleuses et travailleurs sociaux, conseillères et conseillers en assiduité) sera déterminé en fonction des besoins locaux.

Les responsabilités de l'équipe de réussite des élèves sont les suivantes :

- appuyer les efforts accomplis par l'école pour améliorer les résultats des élèves confrontés à des obstacles à la réussite ;
- appuyer les élèves dans la planification de leur apprentissage, de leur carrière et de leur vie ;
- collaborer avec les familles et la collectivité pour appuyer la réussite des élèves ;
- fournir un soutien direct pour une différenciation pédagogique afin de répondre à leurs besoins en matière d'apprentissage, d'améliorer leur rendement, de les amener à poursuivre leurs études et de faciliter les transitions importantes ;
- surveiller et suivre les progrès de chacun de ces élèves ;
- s'assurer que les élèves sont consultés pour trouver des possibilités de participer pleinement à leur apprentissage ;
- réengager les élèves décrocheurs.

1.8.3 Modalités pour les élèves qui ne satisfont pas aux attentes d'un cours

Si l'élève ne satisfait pas aux attentes du curriculum d'un cours, la direction d'école et le personnel enseignant, en consultation avec les parents/tutrices et tuteurs et l'élève, détermineront le programme qui pourrait le mieux aider l'élève à satisfaire aux attentes et obtenir le crédit du cours. Dans la mesure du possible, les élèves devraient être autorisés à ne reprendre que la matière qui se rapporte aux attentes et contenus d'apprentissage non réussis, pourvu que les conditions d'admissibilité de la récupération de crédits soient respectées. Les élèves peuvent aussi reprendre tout le cours.

L'élève qui échoue à un cours avec crédit obligatoire ou l'abandonne devrait être prévenu des conséquences et des répercussions possibles en ce qui concerne le diplôme d'études secondaires de l'Ontario et le Relevé de notes de l'Ontario. Il faudrait lui souligner les options qui lui permettraient de satisfaire aux exigences et lui indiquer d'autres cours qu'il pourrait suivre.

Lire la suite :

- [Manuel du Relevé de notes de l'Ontario \(2013\)](#)
- [Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1^{re} – 12^e année \(2010\)](#)

1.8.4 La récupération de crédits

Le programme de récupération des crédits aide les élèves du secondaire à répondre aux attentes non encore satisfaites d'un cours qu'ils ont terminé, mais pour lequel ils ont reçu une note inférieure à la note de passage. Le crédit d'un cours (ou les crédits d'un cours) doit être récupéré dans les deux années qui suivent l'échec. Les élèves peuvent viser la récupération du crédit de plus d'un cours concurremment. Il n'existe aucune restriction quant au nombre de crédits qu'un élève peut récupérer.

Les conseils scolaires et les écoles devraient offrir des programmes de récupération de crédits à leurs élèves dans le cadre du programme de jour ordinaire, de l'apprentissage en ligne ou durant l'été. L'enseignement doit être offert par un personnel enseignant qualifié. Le programme de récupération des crédits peut être offert selon un mode d'inscription en continu.

Lire la suite :

- [Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1^{re} – 12^e année. 2010. \(gov.on.ca\)](#)

1.8.5 Dossier scolaire de l'Ontario (DSO)

Le Dossier scolaire de l'Ontario (DSO) fait état des progrès éducationnels de l'élève dans les écoles de l'Ontario. Il s'agit d'un dossier permanent, qui sera transféré si l'élève change d'école en Ontario. La direction d'école est tenue de recueillir des renseignements en vue de les verser au DSO pour chaque élève inscrit à l'école, et de constituer, tenir, conserver et transférer le DSO, ainsi que de s'en défaire.

Le document DSO énonce les exigences régissant :

- la constitution d'un DSO ;
- la responsabilité du DSO ;
- les composantes du DSO ;
- l'accès au DSO ;
- l'utilisation et la tenue à jour du DSO ;
- le transfert du DSO ;
- la conservation, l'entreposage et la destruction de renseignements consignés dans le DSO ;
- la correction ou le retrait de renseignements consignés dans le DSO.

Lire la suite :

- [Dossier scolaire de l'Ontario \(DSO\) : Guide | ontario.ca](#)

1.8.6 Relevé de notes de l'Ontario

Le Relevé de notes de l'Ontario rend compte de façon exhaustive du travail scolaire en fonction des cours ainsi que des conditions d'obtention du diplôme remplies par l'élève. Un Relevé de notes de l'Ontario doit être constitué pour chaque élève qui s'inscrit à un cours d'une école secondaire de l'Ontario, que l'élève suive ce cours en vue d'obtenir ou non un crédit. Tous les renseignements consignés sur le Relevé de notes de l'Ontario doivent être tenus à jour, en version imprimée ou électronique. Lorsque l'élève obtient son diplôme ou quitte l'école, une copie exacte et à jour du Relevé de notes de l'Ontario de l'élève doit être versée au Dossier scolaire de l'Ontario. Lorsqu'une version imprimée est exigée, tous les renseignements doivent être transcrits sur le formulaire officiel du Relevé de notes de l'Ontario.

Le Manuel du Relevé de notes de l'Ontario fournit les renseignements et les lignes directrices nécessaires à l'établissement, à la tenue, à la délivrance et à l'entreposage du relevé. Il décrit les règlements et les procédures qui s'appliquent à l'enregistrement des renseignements dans diverses situations.

Lire la suite :

- [Manuel du Relevé de notes de l'Ontario | ontario.ca](#)

1.9 Liste des diplômes d'études secondaires (y compris ceux donnant accès à l'éducation postsecondaire), critères d'obtention du diplôme et autorités de délivrance

1.9.1 Diplôme d'études secondaires de l'Ontario

Pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), l'élève doit :

- obtenir un minimum de 30 crédits, dont 18 obligatoires et 12 optionnels ; dont au moins deux des 30 crédits acquis en ligne ;
- satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques ;
- effectuer 40 heures de service communautaire.

Les élèves qui terminent avec succès un programme de la Majeure Haute Spécialisation dans le cadre des conditions d'obtention du DESO reçoivent un diplôme qui porte le sceau de la majeure.

Crédits obligatoires (pour les écoles de langue française)

Les élèves doivent accumuler un total de 18* crédits obligatoires pour obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les cours que les élèves peuvent suivre pour satisfaire aux exigences en matière de crédits obligatoires sont décrits dans les programmes-cadres provinciaux des diverses disciplines. Les crédits obligatoires doivent être répartis comme suit :

- 4 crédits en français (1 par année d'études)
 - le crédit du Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) peut compter au titre du crédit obligatoire de français de 11^e ou 12^e année.
 - le crédit du cours de 11^e année intitulé « *Français : Découvrir les voix contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits* » peut compter au titre du crédit obligatoire de français de 11^e année.
 - pour les élèves en apprentissage du français, les cours d'actualisation linguistique du français (ALF) ou du programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) peuvent compter un maximum de trois des quatre crédits obligatoires de français. Le quatrième crédit obligatoire de français doit provenir d'un des cours de français de 12^e année admis à cette fin.
- 3 crédits en mathématiques (au moins 1 crédit de 11^e ou 12^e année)
- 2 crédits en sciences
- 1 crédit en éducation artistique
 - le crédit du cours de 9^e année intitulé « *Expression des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits* » peut compter au titre du crédit obligatoire d'éducation artistique.
- 1 crédit en géographie du Canada (9^e année)
- 1 crédit en histoire du Canada (10^e année)
- 1 crédit en English
 - l'élève qui a suivi un cours de langues autochtones à la place de l'anglais au palier élémentaire peut utiliser le crédit d'un cours de langues autochtones (niveau 1 ou niveau 2) au titre du crédit obligatoire d'English.
- 1 crédit en éducation physique et santé
- 0,5 crédit en exploration de carrière
- 0,5 crédit en éducation au civisme et à la citoyenneté
- 3 crédits supplémentaires, soit 1 crédit de chacun des groupes suivants :

Groupe 1 :

- français (y compris le CCLESO)
- English
- langues autochtones
- études des Premières Nations, des Métis et des Inuit
- langues classiques et internationales
- sciences humaines et sociales
- études canadiennes et mondiales
- orientation et formation au cheminement de carrière
- éducation coopérative
- langue des signes québécoise langue seconde
- American Sign Language as a second language

Groupe 2 :

- éducation physique et santé
- éducation artistique
- affaires et commerce
- English
- éducation coopérative
- langue des signes québécoise langue seconde
- American Sign Language as a second language

Groupe 3 :

- sciences (11^e ou 12^e année)
- éducation technologique
- English
- études informatiques
- éducation coopérative
- langue des signes québécoise langue seconde
- American Sign Language as a second language

Les conditions suivantes régissent la sélection des crédits dans les Groupes 1, 2 et 3 :

- deux crédits d'English au maximum peuvent compter comme crédits obligatoires, l'un devant provenir du Groupe 1 et l'autre soit du Groupe 2, soit du Groupe 3.
- deux crédits d'éducation coopérative au maximum peuvent compter comme crédits obligatoires dans n'importe quel groupe.

Veuillez noter que le cours American Sign Language as a second language n'est offert que dans les écoles de langue anglaise.

Bien que le conseil scolaire et la direction d'école puissent recommander à des élèves de suivre certains cours en plus de ceux dans les matières obligatoires, ils ne peuvent rendre obligatoires d'autres cours que ceux énoncés plus tôt pour l'obtention du DESO.

Anglais langue seconde (ESL) et Actualisation linguistique en anglais (ELD)

Les élèves qui apprennent l'anglais peuvent suivre jusqu'à trois crédits en ESL ou en ELD au titre des quatre crédits obligatoires en anglais.

Le quatrième crédit doit être un cours d'anglais obligatoire de 12^e année.

Crédits optionnels

En plus des 18 crédits obligatoires, les élèves doivent obtenir 12 crédits optionnels. Ces crédits leur seront accordés pour des cours terminés avec succès qui auront été choisis dans le curriculum de l'Ontario.

Remplacement en matière de crédits obligatoires

Afin de permettre une plus grande flexibilité pour élaborer le programme d'un élève selon ses besoins et favoriser sa progression à l'école secondaire, la direction d'école peut remplacer jusqu'à concurrence de trois cours avec crédit obligatoire par d'autres cours dans les matières de la liste des crédits obligatoires. Les remplacements devraient être effectués pour favoriser l'apprentissage de l'élève ou pour répondre aux besoins d'un élève ou à ses champs d'intérêt. Les remplacements peuvent être demandés par un parent ou une tutrice ou un tuteur, l'élève adulte ou à l'initiative de la direction d'école. En consultation avec les parents ou tuteurs ou l'élève adulte et le personnel concerné, la direction d'école déterminera s'il y a lieu d'effectuer un remplacement. Si les parents ou l'élève adulte ne sont pas d'accord avec la décision, ils peuvent demander à l'agent de supervision désigné de revoir le dossier.

Chaque remplacement sera noté sur le Relevé de notes de l'Ontario.

Exigence en matière de compétences linguistiques pour l'obtention du diplôme dans les écoles secondaires

Pour obtenir son DESO, chaque élève du secondaire doit satisfaire l'exigence en matière de compétences linguistiques pour l'obtention du diplôme dans les écoles secondaires, qui est basée sur les compétences en lecture et en écriture prévues dans le programme-cadre de l'Ontario jusqu'à la 9^e année inclusivement. Elle a pour but de garantir que les élèves possèdent les compétences en lecture et en écriture nécessaires pour réussir à l'école, au travail et dans la vie de tous les jours.

Pour satisfaire à cette exigence, les élèves doivent compléter et réussir le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)

en 10^e année, conformément aux politiques énoncées. Une fois que les élèves ont réussi le TPCL, ils ne peuvent pas le compléter une seconde fois.

Les élèves qui échouent le TPCL ont d'autres possibilités de satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques pour l'obtention du diplôme. Ces possibilités sont fondées sur les politiques du TPCL, du Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) et du processus décisionnel spécial.

Les élèves adultes peuvent s'inscrire directement au CCLESO sans essayer d'abord le TPCL. Ils peuvent choisir de satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques pour l'obtention du diplôme en réussissant le TPCL.

Les élèves dont le plan d'enseignement individualisé révèle que leur cheminement ne vise pas l'obtention d'un DESO peuvent, avec le consentement de leurs parents et l'approbation de la direction d'école, obtenir une dispense du TPCL ou du CCLESO.

Les élèves qui visent l'obtention d'un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) en vertu de l'édition révisée de "Écoles de l'Ontario, cycles intermédiaire et supérieur (7^e à 12^e année, CPO) : Programme et conditions d'obtention du diplôme (1989)" ou qui visent l'atteinte d'un diplôme antérieur, tel que le diplôme de fin d'études secondaires, peuvent être exemptés du TPCL.

Test provincial de compétences linguistiques

Le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) est la méthode habituelle pour évaluer les compétences linguistiques des élèves de l'Ontario afin de déterminer s'ils satisfont à l'exigence en matière de compétences linguistiques du diplôme. Le test permet d'identifier les élèves qui ont démontré les compétences requises en littérature ainsi que ceux qui auront besoin d'un travail supplémentaire. La rétroaction fournie dans le rapport individuel de l'élève met en évidence les domaines sur lesquels il faut se concentrer, le cas échéant.

La période d'administration est déterminée par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). Les écoles administrent le test conformément aux directives énoncées dans le Guide d'utilisation de l'OQRE pour l'administration du TPCL. Le TPCL est offert à l'automne et au printemps. Les élèves peuvent tenter de passer le TPCL pendant la session d'automne ou de printemps (ou les deux, s'ils le désirent, s'ils n'ont pas réussi lors de leur tentative précédente).

L'OQRE est un organisme indépendant du gouvernement qui contribue à la qualité et à la responsabilité du système éducatif public de l'Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année et des établissements postsecondaires.

Les élèves passent habituellement le TPCL au cours de l'année scolaire suivant la 9^e année, à moins que la direction d'école ne leur accorde un report.

Les élèves qui ne réussissent pas le TPCL auront la possibilité de le reprendre au cours de la prochaine période d'administration prévue par l'OQRE. Une fois que les élèves ont réussi le TPCL, ils ne peuvent plus le repasser.

Les élèves qui apprennent l'anglais peuvent avoir droit à des dispositions spéciales. Pour les élèves ayant des besoins particuliers, les adaptations précisées dans leur plan d'enseignement individualisé doivent être disponibles le jour du test.

Les élèves passent le TPCL dans la langue d'enseignement de l'école où ils sont inscrits au moment du test. Les conseils scolaires devraient s'assurer que les élèves et leurs parents ou tuteurs sont au courant de cette politique, en particulier dans le cas des élèves qui passent du système de langue anglaise au système de langue française et qui n'ont pas satisfait à l'exigence d'obtention du diplôme en matière de littérature. Ces élèves seront considérés comme ayant satisfait à l'exigence en matière de compétences linguistiques s'ils ont réussi le TPCL en anglais ou en français dans leur ancien conseil scolaire. Ils n'auront pas à repasser le test dans l'autre langue après leur transfert au conseil scolaire d'accueil.

Les conseils scolaires doivent fournir une aide au rattrapage aux élèves qui ne réussissent pas le TPCL. Cette aide pourrait être

conçue pour aider les élèves à améliorer leurs compétences afin qu'ils soient mieux préparés à repasser le test de compétences en lecture et en écriture. Par exemple, un conseil scolaire pourrait offrir à ces élèves un cours crédité sur les stratégies d'apprentissage ou un cours sur les compétences en littératie (voir le curriculum en anglais).

Pour les élèves qui sont entrés en 9^e année au cours de l'année scolaire 1999-2000, il n'était pas nécessaire de réussir le test. Cependant, pour les élèves qui ont passé le test mis à l'essai du TPCL en 2000-2001, qui ont échoué au test et qui ont choisi de repasser le TPCL en octobre 2001, la réussite de l'exigence provinciale en matière de compétences linguistiques est devenue une condition d'obtention du diplôme.

Lire la suite :

- [Guide d'utilisation pour l'administration du Test provincial de compétences linguistiques \(TPCL\)](#)

Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario

Les élèves qui réussissent le CCLESO ont satisfait à l'exigence en matière de compétences linguistiques du diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Si un élève a eu deux occasions de passer le TPCL et qu'il n'a pas encore réussi, au moins une fois, il peut s'inscrire au CCLESO. Les directrices et directeurs d'école ont le pouvoir discrétionnaire d'autoriser les élèves à s'inscrire au CCLESO avant d'avoir eu une deuxième occasion de passer le TPCL, si la directrice ou le directeur d'école détermine que cela est dans le meilleur intérêt éducatif de l'élève. Les élèves adultes peuvent s'inscrire directement au CCLESO. Ils peuvent également choisir de satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques en réussissant le TPCL.

Le crédit obtenu en réussissant le CCLESO peut également être utilisé pour satisfaire à l'exigence de crédit obligatoire en anglais de 11^e ou de 12^e année ou pour satisfaire à l'exigence de crédit obligatoire du groupe 1 pour l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Un élève ne peut se voir accorder un crédit pour le CCLESO par le biais du processus de contestation de la politique de reconnaissance des acquis.

Pour les élèves ayant des besoins particuliers, les adaptations spécifiées dans leur plan d'enseignement individualisé (PEI) doivent être disponibles tout au long du cours. Toutefois, étant donné que la réalisation des attentes de ce cours représente l'accomplissement de l'exigence en matière de compétences linguistiques pour l'obtention du diplôme, aucune modification des attentes n'est permise.

Les élèves qui bénéficient de programmes ou de services d'éducation de l'enfance en difficulté et qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI) documentant les adaptations requises pour le TPCL peuvent être admissibles à s'inscrire directement au CCLESO si les adaptations requises ne sont pas disponibles au moment de l'administration du TPCL. Dans ce cas, l'élève doit avoir été présent pour passer le test, mais les mesures d'adaptation requises ou une solution de rechange raisonnable n'étaient pas disponibles pendant une partie ou la totalité du test. Les étudiants qui se trouvent dans cette situation au cours de leur année de fin d'études peuvent bénéficier de la procédure d'adjudication établie par leur conseil scolaire.

Lire la suite :

- [Le curriculum de l'Ontario : Français – Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario \(CCLESO\), 12^e année \(2003\)](#)

Processus décisionnel

Les conseils scolaires peuvent constituer des comités décisionnels à la fin de l'année scolaire pour donner aux élèves une autre chance de satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques du diplôme. Ce processus a été conçu à l'intention des élèves qui, en raison de circonstances indépendantes de leur volonté, n'ont pu profiter des possibilités habituelles de se présenter au TPCL ou n'ont pu s'inscrire au CCLESO ni le terminer en raison de circonstances imprévues.

Lire la suite :

- [Condition d'obtention du diplôme en matière de compétences linguistiques dans les écoles secondaires : processus décisionnel spécial pour 2018](#)

Service communautaire de 40 heures

PPN 124 : Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires : Service communautaire dans les écoles de langue anglaise exige les élèves à effectuer un minimum de 40 heures de service communautaire pour obtenir leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO). L'objectif de cette exigence consiste à sensibiliser l'élève à ses responsabilités civiques et à l'aider à comprendre le rôle qu'il peut jouer pour soutenir sa communauté.

La direction d'école détermine, à sa discrétion, le nombre d'heures de service communautaire que les élèves expérimentés, qui acheminent vers leur DESO en vertu du document EO, pourraient avoir à effectuer (entre 0 et 40 heures).

Lire la suite :

- [PPN 124 : Conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires : Service communautaire](#)

Condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne

[PPN 167 : Condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne](#) fournir des directives aux écoles de l'Ontario relativement à la mise en place de la condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne, ainsi que du processus d'exemption connexe.

Lire la suite :

- [PPN 167 : Condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne](#)

1.9.2 Certificat d'études secondaires de l'Ontario

Le certificat d'études secondaires de l'Ontario sera accordé, sur demande, à l'élève qui, ayant atteint 18 ans, quitte l'école sans avoir satisfait aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario. Pour recevoir ce certificat, l'élève doit avoir obtenu un minimum de 14 crédits, répartis comme il est indiqué ci-dessous :

- sept crédits obligatoires
 - 2 crédits en français
 - 1 crédit en mathématiques
 - 1 crédit en sciences
 - 1 crédit en histoire du Canada ou en géographie du Canada
 - 1 crédit en éducation physique et santé
 - 1 crédit en éducation artistique, en études informatiques ou en éducation technologique
- sept crédits optionnels, parmi les cours choisis par l'élève

Les dispositions concernant le remplacement en matière de crédits obligatoires s'appliquent également au certificat d'études secondaires de l'Ontario.

1.9.3 Certificat de rendement

L'élève qui a atteint 18 ans et qui quitte l'école avant d'avoir obtenu son diplôme ou son certificat d'études secondaires de l'Ontario peut recevoir le certificat de rendement. Ce certificat peut constituer un moyen utile de reconnaître les réalisations des élèves qui envisagent de suivre certains programmes de formation ou qui trouvent un emploi immédiatement après leur départ de l'école secondaire. On joindra le Relevé de notes de l'Ontario au certificat de rendement. Si les élèves ont un plan d'enseignement individualisé (PEI), on pourra également l'adjoindre.

L'élève qui reviendrait par la suite à l'école afin de suivre des cours avec crédit ou sans crédit (notamment des cours comportant des attentes modifiées ou différentes dans le cadre des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté) recevra un Relevé de notes de l'Ontario mis à jour. Toutefois, on ne lui remettra pas un nouveau certificat de rendement. Le diplôme ou le certificat d'études secondaires de l'Ontario lui sera remis lorsque l'élève aura satisfait aux conditions requises.

1.9.4 Délivrance du diplôme et des certificats

Sur la recommandation de la direction d'école, la ou le ministre de l'Éducation décerne le diplôme et les certificats aux élèves qui satisfont aux conditions requises. Le diplôme ou les certificats peuvent être décernés à tout moment de l'année scolaire.

Si l'élève a rempli les conditions requises en faisant des études privées ou en suivant des cours du soir, des cours d'été ou des cours en ligne, le diplôme ou le certificat sera délivré par la direction d'école qui détient le Dossier scolaire de l'Ontario au moment où est accordé le dernier crédit. Si l'élève obtient son dernier crédit par l'entremise du Centre d'études indépendantes, il pourra choisir de recevoir son diplôme ou son certificat de la direction du Centre ou de la direction de la dernière école qu'il a fréquentée. La personne qui délivre le diplôme ou le certificat soumettra la documentation requise au ministère de l'Éducation.

1.9.5 Programme du mérite scolaire de l'Ontario

Le document PPN 53 : Programme du mérite scolaire de l'Ontario fournit des directives aux conseils scolaires et aux écoles en ce qui concerne la désignation d'élèves en tant que lauréats du Mérite scolaire de l'Ontario.

Le Programme du mérite scolaire de l'Ontario souligne le rendement des élèves :

- qui ont reçu le diplôme d'études secondaires de l'Ontario dans l'année scolaire en cours ou dans l'année scolaire précédente ;
- qui ont obtenu un total d'au moins 480 points pour toute combinaison de cours approuvés par le Ministère représentant au total 6 crédits.

Lire la suite :

- [PPN 53 : Programme du mérite scolaire de l'Ontario](#)

1.10 Autres genres de programmes

1.10.1 Apprentissage parallèle dirigé

Le Règlement de l'Ontario 374/10, « *Apprentissage parallèle dirigé et autres dispenses de fréquentation scolaire* » énonce les exigences relatives à l'apprentissage parallèle dirigé. Bien que la plupart des élèves terminent avec succès leurs études secondaires, un petit nombre d'entre eux risquent de quitter l'école prématurément. Si les stratégies de rétention et d'engagement ne sont pas couronnées de succès, l'apprentissage parallèle dirigé peut être utilisé pour répondre aux besoins des élèves âgés d'au moins 14 ans et jusqu'à 17 ans. L'objectif consiste à permettre à ces élèves de conserver un lien avec leur apprentissage et à favoriser leur constante progression vers l'obtention du diplôme ou vers l'atteinte de leurs objectifs en matière d'éducation et sur le plan personnel.

Un apprentissage parallèle dirigé peut être demandé par un parent, la direction d'école ou un élève de 16 ans ou plus qui s'est soustrait à l'autorité parentale au moyen d'un processus de demande. L'examen et l'approbation de la demande sont effectués par le comité d'apprentissage parallèle dirigé du conseil.

Ces élèves doivent continuer de participer à l'apprentissage sous la supervision du conseil ou d'une école du conseil. Les élèves admissibles peuvent poursuivre l'apprentissage parallèle dirigé pendant plusieurs années, mais le renouvellement doit être autorisé chaque année par le comité compétent.

Lire la suite :

- [Apprentissage parallèle dirigé : Politique et mise en œuvre](#) (2010)
- [Instructions pour le relevé des effectifs](#)
- [Loi sur l'éducation de l'Ontario, R.S.O. 1990, article 21, "Assiduité obligatoire"](#)

1.10.2 Programmes de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires

Les programmes de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC) s'adressent

exclusivement aux élèves qui ne peuvent pas suivre le programme scolaire régulier en raison de leurs besoins essentiels en matière de soins ou de traitement, ou à la suite d'une ordonnance du tribunal.

Le pouvoir de mener des PPEEC est accordé en vertu du paragraphe 171(1) de la Loi sur l'éducation. Les lignes directrices pour l'approbation et la prestation d'un programme de partenariats éducatifs et communautaires (PPEEC) fournissent des orientations aux conseils scolaires concernant l'approbation et la prestation de programmes éducatifs pour les élèves dans le cadre d'un PPEEC.

Lire la suite :

- [Lignes directrices d'approbation et de fourniture d'un programme de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires \(PPEEC\) \(gov.on.ca\)](#)
- Le document ([Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année :](#)) [Guide de politiques et de ressources](#) (2017)

1.10.3 Programmes d'apprentissage par l'expérience et programmes spécialisés pour les élèves du secondaire¹

L'apprentissage par l'expérience est un apprentissage pratique qui a lieu en personne ou virtuellement et qui offre aux élèves de tous âges des occasions appropriées sur le plan du développement pour :

- participer à de riches expériences liées au monde hors de l'école ;
- réfléchir aux expériences pour en tirer un sens ;
- appliquer l'apprentissage à leurs décisions et à leurs actions.

L'apprentissage par l'expérience peut comprendre ce qui suit :

- apprentissage en plein air ;
- apprentissage sur le terrain, apprentissage à partir d'un projet ou d'un programme ;
- observation au poste de travail ou jumelage ;
- expérience de travail ;
- éducation coopérative.

Il peut être offert dans le cadre du programme-cadre dans toutes les disciplines et tous les programmes pour inciter les élèves à participer.

L'apprentissage par l'expérience est un élément fondamental de plusieurs programmes spécialisés qui appuient la transition des élèves du secondaire vers des destinations postsecondaires. Ces programmes pourraient comprendre des possibilités à court terme, comme une expérience de travail, des possibilités à plus long terme, comme l'éducation coopérative, et des placements en milieu de travail qui peuvent constituer la totalité ou une partie du programme d'apprentissage parallèle supervisé de l'élève. Les écoles et les conseils scolaires peuvent élaborer de tels programmes pour répondre aux besoins des élèves ayant des intérêts particuliers en matière d'éducation ou de carrière.

[PPN 76A : Couverture de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique](#) vise à orienter les conseils scolaires et les écoles en ce qui concerne la couverture en vertu de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* des élèves, y compris les apprenantes et les apprenants adultes, qui participent aux divers programmes de formation pratique dans le cadre desquels l'élève est considéré comme un travailleur.

Les programmes spécialisés s'adressent principalement aux élèves de 11^e et de 12^e année, mais les élèves de 9^e et de 10^e année peuvent également y participer. Toutefois, les élèves qui participent à des stages en milieu de travail ou d'éducation coopérative doivent avoir au moins 14 ans.

¹ Adapté de David A. Kolb, *Experiential Learning : Experience as the Source of Learning and Development*, 2^e édition (Upper Saddle River, N.J. : Pearson Education, 2015).

Lorsqu'ils planifient et mettent en œuvre toute forme d'apprentissage par l'expérience, les conseils scolaires doivent respecter toutes les lois et politiques pertinentes, y compris les sections applicables du curriculum de l'Ontario.

Lire la suite :

- [PPN 76A : Couverture de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique](#)

Éducation coopérative

L'éducation coopérative offre aux élèves du secondaire une vaste gamme de possibilités d'apprentissage dans des milieux sécuritaires de la communauté.

Tous les cours d'éducation coopérative doivent comprendre un volet en classe et un volet de placement communautaire. Ils doivent respecter toutes les lois et politiques pertinentes, y compris celles qui ont trait à la protection de la vie privée et à la santé et la sécurité au travail. L'éducation coopérative et d'autres possibilités d'apprentissage par l'expérience ne sont pas prises en compte dans les 40 heures de service communautaire obligatoires.

Le curriculum de l'Ontario comprend deux cours d'éducation coopérative :

- éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes ;
- créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative.

Les écoles sont encouragées à offrir les deux cours pour s'assurer que chaque élève a accès à l'éducation coopérative, pour répondre aux divers besoins de chaque élève et pour appuyer un large éventail de possibilités d'apprentissage par l'expérience.

L'éducation coopérative doit être accessible à tous les élèves, y compris les adultes en apprentissage, disposés à participer, peu importe leur situation personnelle. Cela signifie que les conseils scolaires doivent cerner et éliminer de façon proactive tout obstacle existant ou potentiel à la participation. Ils devraient également offrir des cours d'éducation coopérative au moyen de divers modèles de prestation (par exemple, journée complète, demi-journée, admission continue, cours d'été et cours du soir) pour répondre aux besoins de l'ensemble des élèves. Les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation peuvent avoir besoin d'adaptations ou de mesures de soutien supplémentaires, comme il est décrit dans leur plan d'enseignement individualisé.

Lire la suite :

- [Le Curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e années : Éducation coopérative \(2018\)](#)
- [PPN 76A : Couverture de sécurité professionnelle et d'assurance contre les accidents du travail pour les élèves des programmes de formation pratique](#)

Programme de Majeure Haute Spécialisation

Les programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) sont des programmes axés sur la carrière. Ils permettent aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences dans des secteurs économiques donnés tout en satisfaisant aux conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les conseils scolaires et les écoles ne peuvent offrir que les programmes de la majeure pour lesquels ils ont obtenu l'approbation du Ministère. Les écoles dont le programme de la majeure a été approuvé doivent offrir le programme dans les quatre itinéraires suivants : formation en apprentissage, collège, université, milieu du travail.

Les élèves qui satisfont aux exigences du DESO et d'un programme de la MHS recevront un DESO portant le sceau de la MHS imprimé en relief. Les crédits comptant pour la majeure sont indiqués sur le bulletin scolaire et l'achèvement d'un programme est consigné sur le Relevé de notes de l'Ontario. Les élèves reçoivent également le Relevé de la Majeure Haute Spécialisation sur lequel sont précisées leurs réalisations par rapport aux composantes obligatoires. Une copie de ce relevé est versée au Dossier scolaire de l'Ontario (DSO) de l'élève.

L'élève inscrit à un programme de la Majeure Haute Spécialisation dans une école et qui est transféré dans une nouvelle école devrait être appuyé par le conseil scolaire, dans la mesure du possible, pour satisfaire aux exigences de la MHS.

Si un élève choisit de ne plus participer à un programme de la MHS, est transféré dans une autre école ou obtient son diplôme sans avoir terminé toutes les composantes du programme, une copie du Relevé de la MHS avec la mention « relevé partiel » indiquera les exigences satisfaites à ce jour. Le dossier sera versé dans le DSO de l'élève et transmis à la nouvelle école.

Les programmes MHS doivent être élaborés et mis en œuvre conformément aux exigences énoncées dans la Majeure Haute Spécialisation.

Lire la suite :

- [Majeure Haute Spécialisation](#)

Programmes à double reconnaissance de crédit

Les programmes à double reconnaissance de crédit sont des programmes approuvés par le ministère de l'Éducation qui permettent aux élèves de continuer leurs études secondaires tout en suivant des cours collégiaux ou des cours d'apprentissage qui comptent, à la fois, pour leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) et pour un certificat, diplôme ou grade du palier postsecondaire, ou un certificat d'apprentissage.

Les programmes à double reconnaissance de crédit visent principalement les élèves de 11^e et 12^e années qui rencontrent d'importantes difficultés pour obtenir leur DESO. Ils visent à fournir à ces élèves un moyen de se réengager s'ils ont la volonté et le potentiel pour réussir des cours collégiaux ou une formation en apprentissage. Les élèves inscrits à un programme de la Majeure Haute Spécialisation ou au Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario peuvent également y participer.

Les programmes à double reconnaissance de crédit doivent être élaborés et mis en œuvre conformément à la [politique du Ministère](#).

Lire la suite :

- [Programmes à double reconnaissance de crédit : Politiques et programmes](#) (2020)

Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario

Le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) permet aux élèves d'accumuler des crédits en vue du Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) en suivant un cours d'éducation coopérative pour lequel la composante communautaire est un métier d'apprentissage.

Pour être admissibles au PAJO, les élèves doivent être âgés de 15 ans ou plus, avoir obtenu 14 crédits pour le DESO et être inscrits à temps plein ou à temps partiel à un programme d'études secondaires ou d'éducation permanente. Les élèves (et leurs parents/tutrices et tuteurs, au besoin) doivent également remplir un formulaire de demande de participation au PAJO. Les élèves sont considérés comme des participants au PAJO une fois le formulaire soumis.

Les participants au PAJO ont la possibilité de devenir apprentis pendant leurs études secondaires dans le cadre d'ententes de formation officielles. En tant qu'apprentis, ils peuvent avoir la possibilité de terminer une formation en apprentissage de niveau 1 offerte par un agent de formation approuvé. Ils doivent également recevoir une formation en santé et sécurité propre au métier par l'employeur ou le superviseur de placement.

Chaque participant au PAJO aura un plan d'apprentissage en éducation coopérative. Ce plan comprend les compétences pertinentes décrites dans la norme de formation en apprentissage du métier en question, ainsi que les renseignements énumérés aux pages 26 à 30 du [curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e années : Éducation coopérative](#). Les élèves et les employeurs ou superviseurs de placement du PAJO doivent documenter dans le plan d'apprentissage la réalisation de ces

compétences par l'élève.

En plus de satisfaire aux exigences administratives propres au PAJO, les écoles doivent satisfaire à toutes les exigences pertinentes énoncées dans le curriculum de l'Ontario.

Lire la suite :

- [Le Curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e années : Éducation coopérative](#) (2018)
- [Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario \(PAJO\) \(gov.on.ca\)](#)
- [Préparation à l'apprentissage](#)
- [Voies vers l'apprentissage](#) (2017)

1.10.4 Apprentissage en ligne

[PPN 167 : Condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne](#) exige que les élèves, à partir de la cohorte qui est entrée en 9^e année au cours de l'année scolaire 2020-21, obtiennent au moins deux crédits d'apprentissage en ligne dans le cadre des exigences du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO), à moins qu'ils n'aient choisi de ne pas le faire ou qu'ils en aient été exemptés conformément aux processus décrits dans la NPP 167.

Cours en ligne ou crédits d'apprentissage en ligne, aussi appelés cours ou crédits d'apprentissage électronique, sont des cours de la 9^e à la 12^e année qui donnent droit à des crédits, qui sont offerts entièrement par Internet et pour lesquels les élèves ne sont pas tenus d'être présents physiquement avec leurs pairs ou le personnel enseignant dans l'école, à l'exception de moments lors desquels elles et ils pourraient devoir, faire les examens ou accéder à une connexion Internet, à des appareils d'apprentissage ou à du soutien en milieu scolaire.

Les activités d'apprentissage et les travaux à suivre dans les cours en ligne offerts par les écoles secondaires financées par les fonds publics de l'Ontario se déroulent avec l'encadrement d'une enseignante ou d'un enseignant. Le contenu est offert par l'entremise d'un système de gestion de l'apprentissage sécurisé permettant aux élèves et au personnel enseignant de communiquer et de partager les apprentissages et les travaux en ligne.

Tous les crédits d'apprentissage en ligne obtenus à une école autorisée à accorder des crédits menant à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario peuvent compter pour satisfaire à la condition d'obtention du diplôme.

Les crédits qui ne peuvent pas être pris en compte pour satisfaire à la condition d'obtention du diplôme en matière d'apprentissage en ligne comprennent les crédits obtenus dans les cadres d'apprentissage en personne, d'apprentissage hybride, classes inversées et apprentissage à distance, à l'exception d'un maximum d'un crédit d'études secondaires complété par les élèves de 9^e année au cours de l'année scolaire 2020-2021

1.10.5 Apprentissage à distance

Le document [PPN 164 : Exigences relatives à l'apprentissage à distance](#) fournit des directives aux conseils scolaires sur les exigences relatives à l'apprentissage à distance, notamment en matière de mise en œuvre et de rapports. La présente note décrit également les pratiques efficaces que les conseils scolaires devraient mettre en place pour soutenir les élèves durant les périodes d'apprentissage à distance.

L'apprentissage à distance a lieu quand les cours sont donnés à distance et les élèves et le personnel enseignant ne sont pas dans une salle de classe conventionnelle. L'apprentissage à distance a lieu en période d'interruption prolongée de l'apprentissage en personne – par exemple, à la suite d'une pandémie.

Lire la suite :

- [PPN 164 : Exigences relatives à l'apprentissage à distance](#)

1.10.6 Éducation permanente

L'éducation permanente soutient les personnes en apprentissage de tous âges en leur offrant des possibilités d'apprentissage avec ou sans crédit pendant la journée, le soir, la fin de semaine et l'été. Parmi ces possibilités, on compte les suivantes :

- des cours avec crédit pour les adolescents et les adultes ;
- des programmes de langues autochtones et internationales à l'intention des élèves du palier élémentaire ;
- des programmes de rattrapage pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, ainsi que pour leur famille sur l'amélioration de leurs compétences linguistiques et mathématiques ;
- des programmes de langues autochtones sans crédit pour les adultes ;

Une attestation du rendement atteint dans tous les cours avec crédit offerts dans le cadre de l'éducation permanente sera présentée dans le bulletin scolaire et sera transmise à l'élève par la direction de l'éducation permanente. Le rendement de chaque élève sera également communiqué à la direction d'école qui détient le Dossier scolaire de l'Ontario de l'élève aux fins de la consignation sur le Relevé de notes de l'Ontario.

Éducation des adultes

Les programmes d'éducation des adultes donnent la possibilité aux adultes de reprendre leurs études pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou suivre des cours avec crédit exigés comme conditions d'admission à des programmes d'études postsecondaires ou de formation en apprentissage ou requis pour accéder au monde du travail. Les programmes flexibles à crédit offerts en ligne, le jour, le soir, les fins de semaine et l'été permettent aux adultes de suivre leur apprentissage tout en s'acquittant d'autres obligations. Les cours comprennent généralement de 90 à 110 heures de formation et peuvent être offerts sous forme de modules ou durant des périodes de 6 à 8 semaines environ.

Les programmes d'éducation des adultes peuvent comprendre des cours de langue autochtone sans crédit ou des programmes de rattrapage sur l'amélioration des compétences linguistiques et mathématiques. En partenariat avec d'autres ministères, ils peuvent également offrir :

- des programmes d'amélioration des compétences linguistiques pour les adultes ;
- des programmes de formation en anglais, en français ou en français langue seconde sans crédit pour les adultes.

En raison de leur plus grande expérience de la vie, le processus de reconnaissance des acquis est un outil essentiel pour veiller à ce que les expériences d'apprentissage formelles et informelles des adultes soient reconnues. Cela favorise un cheminement plus harmonieux vers l'éducation, la formation ou le monde du travail.

Cours d'été

Les conseils scolaires peuvent offrir des cours d'été dans le cadre de l'éducation permanente à leurs élèves des paliers élémentaire et secondaire ainsi qu'à leurs élèves adultes. Les modalités d'admission aux cours d'été seront déterminées par le conseil scolaire qui administre le programme d'été. Les cours d'été ne peuvent commencer avant le dernier jour de classe de l'année scolaire (à l'exception des activités de préparation au stage pour les programmes d'été d'enseignement coopératif) et ils doivent se terminer avant le premier jour de classe de l'année scolaire suivante.

Des cours d'été donnant droit à des crédits peuvent être offerts pour répondre à divers besoins, notamment pour permettre aux élèves :

- de suivre des cours supplémentaires donnant droit à des crédits, y compris le programme à double reconnaissance de crédit ;
- de reprendre des cours qu'ils n'ont pas encore réussis ou d'améliorer leur rendement dans des cours qu'ils ont déjà suivis ;
- d'obtenir un crédit en récupérant le crédit d'un cours qu'ils n'ont pas encore réussi ;
- de terminer les composantes requises de programmes spécialisés, tels que les programmes de la Majeure Haute Spécialisation.

Les cours d'été avec crédit doivent respecter les mêmes conditions par rapport aux crédits que les cours offerts pendant l'année scolaire, notamment durer un minimum de 110 heures pour valoir un crédit.

La direction du programme d'éducation permanente doit s'assurer que tous les cours donnant droit à des crédits répondent

aux attentes du programme.

Les conseils scolaires peuvent aussi offrir des cours et des programmes d'été sans crédit pour répondre aux champs d'intérêt de leurs élèves des paliers élémentaire et secondaire ainsi que pour leur offrir des possibilités de rattrapage, comme des programmes pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.

La direction des cours d'été remettra aux élèves une attestation de leur rendement aux cours avec crédit au plus tard le dernier jour d'août. Les cours donnant droit à des crédits seront également reportés sur le bulletin scolaire et communiqués à la direction d'école qui détient le Dossier scolaire de l'Ontario de l'élève aux fins de la consignation sur le Relevé de notes de l'Ontario.

Cours du soir avec crédit

Les conseils scolaires peuvent offrir des cours du soir avec crédit dans le cadre de l'éducation permanente aux élèves des écoles de jour et aux adultes qui désirent compléter les exigences du diplôme d'études secondaires de l'Ontario ou avoir accès à un établissement d'enseignement postsecondaire, à un programme d'apprentissage ou au monde du travail.

Pour être admissible à un cours du soir avec crédit, l'élève d'une école de jour doit présenter :

- une déclaration signée par la direction d'école de jour autorisant l'inscription au cours ;
- une preuve que les parents l'autorisent à suivre un cours du soir si l'élève est âgé de moins de 18 ans et s'il ne s'est pas soustrait à l'autorité parentale.

La durée minimale d'un cours du soir avec crédit est de 90 heures. Il appartient à la direction du programme d'éducation permanente de s'assurer que tous les cours répondent aux attentes pertinentes du programme-cadre et correspondent aux cours du programme de l'école de jour. Une attestation du rendement sera présentée dans le bulletin scolaire et sera transmise à l'élève par la direction de l'éducation permanente. Le rendement sera également communiqué à la direction d'école qui détient le Dossier scolaire de l'Ontario de l'élève aux fins de la consignation sur le Relevé de notes de l'Ontario.

1.10.7 Études personnelles

Les études personnelles découlent d'une entente selon laquelle l'élève est dispensé de suivre un certain nombre de classes ou toutes les classes d'un cours afin d'étudier par lui-même, mais sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant.

Le nombre de périodes d'études personnelles que la direction peut autoriser n'est limité dans aucun cours. C'est au personnel enseignant qu'il revient de déterminer les éléments du cours à étudier, d'indiquer les ressources disponibles, d'évaluer le rendement de l'élève et de s'assurer que le travail exigé par ces études correspond à ce qui aurait été accompli durant la période prévue pour le cours. Les élèves doivent pouvoir démontrer leur rendement quant aux attentes du curriculum du cours suivi. Le rendement sera présenté sur le bulletin scolaire provincial et la direction d'école consignera le rendement de l'élève sur le Relevé de notes de l'Ontario.

1.10.8 Études privées

L'élève peut être autorisé à suivre un ou plusieurs cours dans le cadre d'études privées si l'école est disposée à suivre les progrès de l'élève et à évaluer son travail dans l'un des cas suivants :

- l'élève a une raison valable de ne pas se présenter en classe ;
- l'école n'offre pas le ou les cours choisis.

Les cours du Centre d'études indépendantes peuvent faire partie du programme d'études privées.

L'élève qui désire entreprendre des études privées devrait en faire la demande à la direction d'école qui surveillera l'apprentissage :

- au plus tard le premier jour de classe en septembre (ou au début du premier semestre) si l'élève a l'intention de terminer le cours au plus tard le 31 janvier ;
- au plus tard le premier jour de classe en février (ou au début du deuxième semestre) si l'élève a l'intention de

terminer le cours au plus tard le 30 juin.

Le rendement des cours suivis dans le cadre d'études privées sera présenté sur le bulletin scolaire provincial et la direction d'école consignera le rendement de l'élève sur le Relevé de notes de l'Ontario.

1.10.9 Centre d'études indépendantes

Les élèves peuvent suivre des cours donnant droit à des crédits en vue de l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario par l'entremise du Centre d'études indépendantes (CEI). Les cours du CEI offrent une formation à distance dans le cadre d'un modèle d'études indépendantes appuyées par un personnel enseignant du palier secondaire agréé par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Lorsque l'élève a suivi un cours du CEI de 11^e ou 12^e année ou qu'il a terminé avec succès un cours du CEI de 9^e ou 10^e année, la direction d'école qui détient le Dossier scolaire de l'Ontario de l'élève consignera son rendement sur le Relevé de notes de l'Ontario. Les cours de 9^e et de 10^e années non réussies ne seront pas consignés.

Les élèves de moins de 18 ans peuvent suivre un cours du CEI avec la permission de la direction d'école si celle-ci a une entente d'école de jour avec le CEI. Les adultes en apprentissage et les élèves qui ne sont pas inscrits dans une école publique peuvent s'inscrire directement auprès du CEI. [Voir le site Web du CEI](#) pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité, les modalités d'inscription et la liste des cours.

Lire la suite :

- [TVO Independent Learning Centre](#)

1.10.10 Possibilité pour les élèves de l'élémentaire de prendre de l'avance en vue de leurs études secondaires

Dans des circonstances exceptionnelles, un élève de 8^e année peut être autorisé à suivre des cours de l'école secondaire durant l'année scolaire ou l'été précédant son entrée en 9^e année.

Les directions des écoles élémentaires et secondaires décideront, au cas par cas, si suivre un cours du secondaire est dans l'intérêt de l'élève. La décision dépend également du consentement des parents. La direction d'école secondaire assumera la responsabilité de l'évaluation du rendement de l'élève ainsi que de l'attribution et de la consignation du crédit.

Les élèves de 8^e année peuvent également commencer à accumuler des heures de service communautaire au cours de l'été précédant leur entrée en 9^e année

1.10.11 Programmes des conseils scolaires pour élèves faisant l'objet d'une suspension à long terme et pour élèves faisant l'objet d'un renvoi

Le document [PPN n° 141 : Programmes des conseils scolaires pour élèves faisant l'objet d'une suspension à long terme](#) fournit des directives aux conseils scolaires concernant l'élaboration de programmes pour les élèves faisant l'objet d'une suspension à long terme.

Le document [Programmes des conseils scolaires pour élèves faisant l'objet d'un renvoi](#) fournit des directives aux conseils scolaires concernant l'élaboration de programmes pour les élèves faisant l'objet d'un renvoi.

Les conseils scolaires doivent offrir des programmes aux élèves faisant l'objet d'une suspension à long terme ou d'un renvoi pour garantir qu'ils ont la possibilité de poursuivre leurs études.

Les ressources consacrées aux programmes de suspension peuvent également être utilisées pour les élèves qui n'ont pas fait l'objet d'une suspension ou d'un renvoi, mais qui ont manifesté des comportements qui, s'ils demeurent inchangés, pourraient mener à une suspension ou à un renvoi.

Lire la suite :

- [PPN 141 : Programmes des conseils scolaires pour élèves faisant l'objet d'une suspension à long terme](#)
- [PPN 142 : Programmes des conseils scolaires pour élèves faisant l'objet d'un renvoi](#)
- [Éducation \(Loi sur l'\), L.R.O. 1990, chap. E.2, partie XIII : Comportement, mesures disciplinaires et sécurité](#)
- [Règl. de l'Ont. 472/07 : Comportement, mesures disciplinaires et sécurité des élèves](#)
- [Vers une discipline progressive sans préjugés à l'école : Guide de ressources à l'usage des leaders scolaires et des leaders du système | ontario.ca](#)

1.10.12 Programmes de musique suivis hors de l'école

L'élève peut recevoir un maximum de deux crédits optionnels pour des programmes de musique suivis hors de l'école selon l'une ou l'autre (ou l'une et l'autre) des deux options suivantes :

Option 1

Pour les programmes de musique suivis hors de l'école (énumérés ci-dessous), la direction d'une école secondaire peut accorder un maximum de deux crédits préuniversitaires/précollégiaux (un crédit de 11^e année et un crédit de 12^e année) en vue du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Les titres et les codes de ces crédits externes seront les suivants :

- Musique – externe (conservatoire), AMX3M
- Musique – externe (conservatoire), AMX4M

Ces crédits seront accordés sur présentation de formulaires ou de certificats officiels attestant les résultats requis. Ils compteront comme des crédits optionnels ; ils ne peuvent donc être utilisés pour remplir l'exigence du crédit obligatoire d'éducation artistique ni celle du crédit obligatoire du Groupe 2. Ces crédits peuvent s'ajouter à tout autre crédit de musique obtenu à l'école en réussissant des cours du curriculum de l'Ontario.

Remarque :

- l'élève **ne peut** utiliser les crédits de musique ainsi obtenus aux fins du cours connexe en éducation coopérative.
- l'élève qui reçoit deux crédits de musique externes **ne peut** obtenir des crédits additionnels de musique de 10^e, 11^e ou 12^e année au moyen du processus de reconnaissance des acquis (RDA).
- un maximum de quatre crédits provenant d'un programme à double reconnaissance de crédit offert par un collège et d'un programme de musique suivi hors de l'école peut être utilisé pour satisfaire aux exigences en matière de crédits optionnels du DESO

Option 2

Les élèves peuvent recevoir un maximum de deux crédits de musique de la 10^e à la 12^e année en recourant au processus de revendication de crédits de la RDA. Les crédits de musique obtenus par l'entremise de la RDA peuvent être utilisés pour satisfaire à l'exigence du crédit obligatoire d'éducation artistique ou celle du crédit obligatoire du Groupe 2. Ils peuvent également servir aux fins du cours connexe en éducation coopérative.

Lire la suite :

- [PPN 129 : Reconnaissance des acquis \(RDA\) : Mise en œuvre dans les écoles secondaires de l'Ontario](#)

Certificats en musique donnant droit à des crédits

Un maximum d'un crédit préuniversitaire/précollégial de 11^e année de musique en vue du diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) peut être accordé à l'élève qui a terminé avec succès l'un des programmes suivants :

- Niveau 7 Pratique et niveau 7 Théorie du Royal Conservatory of Music (Toronto, Ontario)
- Grade VII Practical et Grade III Theory – Conservatory Canada, London, Ontario
- Collégial I Pratique et Collégial I Théorie – Tout conservatoire de musique du Québec
- Grade V Practical et Grade III Theory – Trinity College, Londres, Angleterre
- Grade VII Practical et Grade VI Theory – Royal Schools of Music, Londres, Angleterre

Un maximum d'un crédit préuniversitaire/précollégial de 12^e année de musique en vue du DESO peut être accordé à l'élève qui a terminé avec succès l'un des programmes suivants :

- Niveau 8 Pratique et niveau 8 Théorie du Royal Conservatory of Music (Toronto, Ontario)
- Grade VIII Practical et Grade IV Theory – Conservatory Canada, London, Ontario
- Collégial II Pratique et Collégial II Théorie – Tout conservatoire de musique du Québec
- Grade VI Practical et Grade IV Theory – Trinity College, Londres, Angleterre
- Grade VIII Practical et Grade VIII Theory – Royal Schools of Music, Londres, Angleterre

Remarque :

- les termes pratique et practical font référence à tout instrument dont la pratique fait l'objet d'un examen. Cela comprend la voix (c'est-à-dire le chant), mais non pas l'art oratoire.
- la note attribuée à l'élève est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues pour la composante pratique/practical et la composante théorie/theory.

1.11 Évaluation des études faites à l'extérieur de la province ou du territoire, ou à l'étranger

1.11.1 Élèves ayant été scolarisés à domicile, dans une école privée non inspectée ou une école à l'extérieur de l'Ontario

L'élève du palier élémentaire ayant été scolarisé à domicile, dans une école privée non inspectée ou une école à l'extérieur de l'Ontario sera placé par la direction d'école dans une année d'études appropriée pour son groupe d'âge. Cette décision est fondée sur la documentation disponible (notamment les relevés d'assiduité, les bulletins scolaires et d'autres attestations du rendement de l'élève) ainsi que sur des consultations avec l'élève, ses parents et le personnel de l'école.

Au palier secondaire, lorsque l'élève a été scolarisé à domicile, dans une école privée non inspectée ou une école à l'extérieur de l'Ontario, la direction d'école déterminera les équivalences de crédits à accorder selon les réalisations scolaires de l'élève, ainsi que le nombre de crédits obligatoires et optionnels qu'il lui reste à obtenir. Le nombre d'équivalences de crédits accordé, y compris le nombre de crédits obligatoires, sera consigné sur le Relevé de notes de l'Ontario. L'élève devra satisfaire à l'exigence en matière de compétences linguistiques. La direction d'école déterminera également le nombre d'heures de service communautaire que l'élève devra effectuer.

La direction d'école veillera également à ce qu'une décision soit prise quant au nombre de crédits d'apprentissage en ligne à considérer comme acquis en vue de l'obtention du diplôme, compte tenu de son évaluation de l'apprentissage de l'élève. Si l'élève a déjà été exempté de l'exigence relative à l'obtention du diplôme d'apprentissage en ligne, il faudra remplir un nouveau formulaire de refus.

La décision concernant le placement est prise par la direction d'école en consultation avec l'élève, le personnel et les parents. La direction d'école communiquera sa décision et les raisons motivant celle-ci à l'élève et à ses parents. Elle devrait verser les résultats de son évaluation et ses justifications au Dossier scolaire de l'Ontario.

1.11.2 Reconnaissance des acquis

Les acquis sont les connaissances et les habiletés qu'un élève a obtenues, de façon formelle ou informelle, en dehors d'une école secondaire de l'Ontario. Le processus de reconnaissance des acquis (RDA) évalue les compétences et les habiletés de l'élève en regard des attentes énoncées dans les programmes-cadres provinciaux. Les élèves qui sont transférés dans une école secondaire de l'Ontario, y compris l'éducation permanente, le Centre d'études indépendantes et les écoles privées inspectées, peuvent demander que leurs acquis soient évalués pour l'obtention de crédits aux fins du diplôme d'études secondaires de l'Ontario. La mise en œuvre des modalités de la RDA relève de la responsabilité de la direction d'école, qui accorde les crédits.

La mise en œuvre de la RDA est obligatoire. Le processus de la RDA comporte deux volets :

- la **revendication de crédits** consiste en une évaluation des acquis de l'élève en vue de lui accorder un crédit pour un

cours d'un programme-cadre provincial.

- les **équivalences de crédits** impliquent l'évaluation des attestations d'études délivrées par d'autres instances.

Pour les élèves expérimentés, les processus de revendication et d'équivalence sont légèrement différents.

1.11.2.1 Reconnaissance des acquis pour les élèves adolescents

Le document [PPN 129 : Reconnaissance des acquis \(RDA\) : Mise en œuvre dans les écoles secondaires de l'Ontario](#) fournit des directives aux conseils scolaires à l'égard de la RDA pour les élèves des écoles de jour ordinaires.

Pour les élèves ayant été scolarisés à domicile, dans une école privée non inspectée ou une école à l'extérieur de l'Ontario, la direction d'école accorde des équivalences de crédits à des fins de placement, selon l'évaluation des acquis de l'élève.

Lire la suite :

- [PPN 129 : Reconnaissance des acquis \(RDA\) : Mise en œuvre dans les écoles secondaires de l'Ontario](#)

Détermination des conditions d'obtention du diplôme en cas de transferts dans des écoles secondaires de l'Ontario de langue française et de langue anglaise.

Dans le cas des élèves des écoles de jour ordinaires ayant été scolarisés à domicile, dans une école privée non inspectée, y compris une école non inspectée administrée par le gouvernement fédéral/une Première Nation ou une école à l'extérieur de l'Ontario, la direction d'école accordera des équivalences de crédits aux fins du placement, conformément au processus de la reconnaissance des acquis (RDA). Les équivalences de crédits seront consignées sur le Relevé de notes de l'Ontario de l'élève.

La direction d'école se servira du tableau suivant pour déterminer le nombre de crédits que l'élève en transfert doit obtenir ainsi que les autres exigences du diplôme auxquelles l'élève doit satisfaire pour recevoir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario :

	Élèves qui ont terminé une année dans un programme du palier secondaire (c.-à-d., qui ont terminé leur 9 ^e année)	Élèves qui ont terminé deux années dans un programme du palier secondaire (c.-à-d., qui ont terminé leur 10 ^e année)	Élèves qui ont terminé trois années dans un programme du palier secondaire (c.-à-d., qui ont terminé leur 11 ^e année)	Élèves qui ont terminé plus de trois ans dans un programme du palier secondaire
	9 ^e année	10 ^e année	11 ^e année	Au-delà de la 11 ^e année
Nombre d'années achevées avec succès dans un programme d'enseignement secondaire	1	2	3	Plus de 3 ans
Nombre minimal de crédits, au total, à acquérir pour l'obtention du DESO	22	14	7	4
Nombre minimal de crédits obligatoires à acquérir et exigences à respecter :				
• Anglais ou Français	3	2	1	1*
• Mathématiques	2	1	0	0
• Sciences	1	0	0	0

Exigence en matière de compétences linguistiques	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Exigence en matière de service communautaire (40 heures)	Obligatoire	†	†	†
Apprentissage en ligne : condition d'obtention du diplôme (2 crédits)	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire

† La direction d'école déterminera le nombre d'heures de service communautaire pour l'élève ayant terminé avec succès deux années ou plus dans un programme du palier secondaire.

En outre, la direction d'école veillera à l'application des exigences suivantes :

- l'élève qui n'a aucun crédit reconnu de l'Ontario, mais qui a terminé avec succès plus de trois années d'études secondaires, devra obtenir au moins 4 crédits de 11^e ou 12^e année avant d'être admissible au DESO.
- si l'élève a terminé avec succès plus de trois années d'études secondaires, qu'il a accumulé au moins 3 crédits de l'Ontario et qu'il reprend ses études en Ontario, il peut être admissible au DESO s'il obtient au moins 1 crédit de 11^e ou 12^e année.

1.11.3 Reconnaissance des acquis pour les élèves expérimentés

Le document [PPN 132 : Reconnaissance des acquis pour les élèves expérimentés – Exigences obligatoires révisées](#) fournit des directives aux conseils scolaires à l'égard de la RDA pour les élèves expérimentés qui sont inscrits dans les écoles de l'Ontario.

En raison de leur plus grande expérience de la vie, les exigences s'appliquant à la mise en œuvre des modalités de la RDA pour les élèves expérimentés sont différentes de celles pour les élèves adolescents.

Lire la suite :

- [PPN 132 : Reconnaissance des acquis pour les élèves expérimentés – Exigences obligatoires révisées](#)

2^e partie – Contenu des cours

Remarque : le présent document est un document de référence destiné à des fins exploratoires. Pour obtenir des informations plus détaillées, y compris les mises à jour les plus récentes du curriculum de l'Ontario, veuillez consulter le site web du curriculum et des ressources de l'Ontario.

2.1 Anglais langue première

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Anglais	ENL1W	9 ^e année Décloisonné	Ce cours permet à l'élève d'acquérir et de consolider les connaissances et les habiletés fondamentales en matière de lecture, d'écriture et de communication orale et visuelle. Tout au long du cours, l'élève améliore ses compétences en matière de littératie médiatique et de littératie critique, tout en acquérant et en mettant en pratique des compétences transférables, y compris la littératie numérique. L'élève établit des liens entre ses expériences vécues et la société, et élargit sa compréhension de l'importance de la langue et de la littératie à travers le programme-cadre.	Aucun	English (2023) (gov.on.ca)
	Anglais	ENG2D	10 ^e année Théorique	Ce cours est conçu pour élargir l'éventail des compétences langagières en communication orale, en lecture, en écriture et en littératie médiatique nécessaires à l'élève pour réussir dans ses programmes théoriques et dans la vie quotidienne. L'élève analyse des textes littéraires contemporains et historiques, interprète et évalue des textes informatifs et graphiques, et produit des textes oraux, écrits et médiatiques sous diverses formes. Le cours met en outre l'accent sur l'utilisation sélective de stratégies qui contribuent à une communication efficace. De par sa conception, ce cours prépare l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en 11 ^e année.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)
	Anglais	ENG2P	10 ^e année Appliqué	Ce cours est conçu pour élargir l'éventail des compétences langagières en communication orale, en lecture, en écriture et en littératie médiatique nécessaires à l'élève pour sa réussite scolaire et dans la vie quotidienne. L'élève étudie et produit une variété de textes informatifs, littéraires et graphiques. On accorde une attention particulière à la consolidation des stratégies et des processus qui aident l'élève à interpréter les textes et à communiquer de manière claire et efficace. De par sa conception, ce cours prépare l'élève à suivre un cours obligatoire des filières précollégiale ou préemploi en 11 ^e année.	Anglais, 9 ^e année, cours théorique, appliqué ou décroisonné E NG1D/1P/1W	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)
	Aptitudes à lire et à	ELS2O	10 ^e année Ouvert	De par sa conception, ce cours aide l'élève à renforcer ses aptitudes essentielles à la lecture et à l'écriture, en lui apportant les compétences	Anglais, 9 ^e année, cours	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e

	écrire : lecture et écriture			supplémentaires nécessaires à l'obtention de son diplôme. On y lira des textes informatifs, graphiques et littéraires, en mettant l'accent sur la recherche d'informations, l'identification des idées principales et des détails à l'appui, l'enrichissement du vocabulaire et la consolidation des compétences dans l'application des stratégies de compréhension essentielles. Le cours permet également à l'élève de renforcer des stratégies d'apprentissage de base.	théorique, appliqué ou déclouonné E NG1D/1P/1W Ou cours d'anglais élaboré localement et approuvé.	année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)
	Anglais	ENG3U	11 ^e année Préuniversitaire	Ce cours met l'accent sur l'acquisition de compétences en lecture, en communication et en pensée critique et créative nécessaires pour la réussite du parcours postsecondaire et dans la vie quotidienne. L'élève analyse des textes littéraires complexes de différentes époques, pays et cultures, ainsi qu'un éventail de textes informatifs et graphiques, et produit des textes oraux, écrits et médiatiques sous diverses formes. On accorde une attention particulière à la précision et à la clarté de la langue, ainsi qu'à l'utilisation appropriée et efficace des figures de style. De par sa conception, ce cours prépare l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en 12 ^e année.	Anglais, 10 ^e année, cours théorique ENG2D	Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)
	Anglais	ENG3C	11 ^e année Précollégial	Ce cours met l'accent sur l'acquisition de compétences en lecture, en communication et en pensée critique et créative nécessaires pour la réussite du parcours postsecondaire et dans la vie quotidienne. L'élève étudie le contenu, la forme et le style d'une variété de textes informatifs et graphiques, ainsi que de textes littéraires du Canada et d'ailleurs, et produit des textes oraux, écrits et médiatiques sous diverses formes, à des fins pratiques et théoriques. On accorde une attention particulière à une utilisation précise et claire de la langue. De par sa conception, ce cours prépare l'élève à suivre un cours obligatoire de la filière précollégiale en 12 ^e année.	Anglais, 10 ^e année, cours appliqué, ENG2P	Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)
	Anglais	ENG3E	11 ^e année Préemploi	Ce cours met l'accent sur l'acquisition de compétences en lecture, en communication et en pensée critique et créative nécessaires pour réussir dans le monde du travail et dans la vie quotidienne. L'élève étudie le contenu, la forme et le style d'une variété de textes informatifs, graphiques et littéraires contemporains et produit des textes oraux, écrits et médiatiques sous diverses formes à des fins pratiques. On accorde une attention particulière à la précision et à la clarté de la langue dans divers contextes formels et informels. De par sa conception, ce cours prépare l'élève à suivre un cours obligatoire de la filière préemploi en 12 ^e année.	ENG2P	Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)

Anglais : Étude des médias	EMS30	11 ^e année Ouvert	Ce cours met l'accent sur les connaissances et les compétences nécessaires à la compréhension des communications médiatiques au XXI ^e siècle et à l'utilisation efficace et responsable des médias. L'élève analyse les formes et les messages d'une variété d'œuvres médiatiques et les réactions du public à leur égard, et produit ses propres œuvres médiatiques. L'élève renforce ainsi sa pensée critique, son jugement esthétique et éthique, ainsi que ses compétences en matière de visualisation, de représentation, d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture.	ENG2P	Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)
Anglais : Présentation et expression orale	EPS30	11 ^e année Ouvert	Ce cours met l'accent sur les connaissances et les compétences nécessaires à des présentations et à une prise de parole efficaces dans des contextes formels et informels, sous des formes variées : rapports, discours, débats, tables rondes, récits, récitations, interviews et présentations multimédias. L'élève effectue des recherches sur le contenu et les caractéristiques des discours convaincants ainsi que les techniques de communication orales efficaces et en fait l'analyse ; crée des présentations à des fins et pour des publics variés et les répète ; sélectionne et utilise des aides visuelles et technologiques pour renforcer son message ; et évalue l'efficacité de ses propres présentations et de celles d'autres élèves.	ENG2P	Le curriculum de l'Ontario 11^e et 12^e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)
Anglais : Littérature du Canada	ETC3M	11 ^e année Préuniversitaire /précollégial	Ce cours met l'accent sur l'étude et l'analyse de textes littéraires d'auteurs canadiens pour les élèves ayant un intérêt particulier pour la littérature canadienne. L'élève étudie les thèmes, les formes et les éléments stylistiques d'une variété de textes littéraires représentatifs de diverses époques et des diverses cultures et régions du Canada, et y réagit personnellement, de façon critique et créative.	ENG2P	Le curriculum de l'Ontario 11e et 12e année : English, 2007 (Révisé) (gov.on.ca)

2.2 Français langue première

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Français (2023)	FRL1W	9 ^e année Décloisonné	Ce cours permet à l'élève de développer et de consolider les connaissances et les habiletés fondamentales en matière de lecture, d'écriture et de communication orale et visuelle. Tout au long du cours, l'élève améliore ses compétences en matière de littératie médiatique et de littératie critique, tout en développant et en mettant en pratique des compétences transférables, y compris la littératie numérique. L'élève établit des liens entre ses expériences vécues et la société, et elle ou il élargit sa compréhension de l'importance de la langue et de la littératie à travers le curriculum	Aucun	Français (2023) (gov.on.ca)
Ontario	Français	FRA1D	9 ^e année Théorique	Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'élève devra étudier diverses productions médiatiques ainsi qu'interpréter et produire divers textes courants et littéraires, ce qui l'amène à réfléchir sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone et lui permet de développer son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies diverses pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre le cours théorique de français de 10 ^e année qui donne accès aux cours des filières préuniversitaire ou précollégiale en 11 ^e et 12 ^e année.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario : Français 9^e et 10^e année (révisé) (gov.on.ca)
	Français, 10 ^e année	FRA2D	Cours Théorique	Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'élève devra étudier diverses productions médiatiques ainsi qu'interpréter et produire divers textes littéraires et courants. En littérature, l'élève développe sa capacité à apprécier des textes littéraires, dont un roman, une pièce de théâtre et, au choix, un récit, un conte ou une nouvelle littéraire, ce qui l'amène à réfléchir sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone et lui permet de développer son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies diverses pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en 11 ^e année	Français, 9 ^e année, cours théorique ou appliqué	Le curriculum de l'Ontario : Français 9^e et 10^e année (révisé) (gov.on.ca)

Français, 10 ^e année	FRA2P	Cours Appliqué	Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. À l'oral, l'élève a la possibilité de se familiariser avec diverses productions médiatiques, de les interpréter et de les présenter. En lecture et en écriture, le cours propose une variété de textes courants et littéraires dont un roman, une pièce de théâtre, une fable et, au choix, un récit, un conte ou une légende. L'élève réfléchit sur les valeurs qui caractérisent la communauté francophone et développe ainsi son esprit critique et son sens d'appartenance à la francophonie. Dans ses productions, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique des stratégies pour communiquer correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières précollégiale ou préemploi en 11 ^e année	Français, 9 ^e année, cours appliqué ou théorique	Le curriculum de l'Ontario : Français 9^e et 10^e année (révisé) (gov.on.ca)
Français, 11 ^e année	FRA3U	Cours Préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en communication orale, en lecture et en écriture. En littérature, l'étude d'œuvres contemporaines du Canada français, d'extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XVIII ^e et XIX ^e siècles et de quelques extraits d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites avant 1960 amène l'élève à réfléchir aux enjeux de la francophonie et à son engagement envers la langue et la culture d'expression française. À l'oral et à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes variés. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières préuniversitaire ou précollégiale en 12 ^e année.	Français, 10 ^e année, cours théorique	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
Français, 11 ^e année	FRA3C	Cours Précollégial	Ce cours permet à l'élève de perfectionner ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'étude d'œuvres littéraires contemporaines dont un roman, une pièce de théâtre et des poèmes ou des chansons du Canada français lui fait priser la littérature canadienne et l'amène à réfléchir aux enjeux de la francophonie et à la place qu'elle ou il y occupe. À l'oral et à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes variés. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire des filières précollégiale ou préemploi en 12 ^e année.	Français, 10 ^e année, cours appliqué	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)

Français, 11 ^e année	FRA3E	Cours Préemploi	Ce cours permet à l'élève de consolider ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture. À l'oral, l'accent est mis sur l'interprétation de produits médiatiques courants ; en lecture et en écriture, l'élève interprète et produit des textes utilitaires se rapportant au monde du travail et à la vie de tous les jours. L'étude d'un roman, d'un récit ou d'un conte ou d'une bande dessinée et d'un poème lui fait mieux connaître et apprécier ce qui caractérise la francophonie. L'élève met à profit ses connaissances linguistiques et les technologies de l'information et de la communication pour communiquer un message correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre un cours obligatoire de la filière préemploi en 12 ^e année.	Français, 10 ^e année, cours appliqué	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
Français, 12 ^e année	FRA4U	Cours Préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en communication orale, en lecture et en écriture. L'interprétation et la production de divers textes oraux ainsi que l'étude d'œuvres contemporaines du Canada français et de quelques extraits significatifs d'œuvres de la littérature française des XX ^e et XXI ^e siècles et de quelques extraits significatifs d'œuvres de la francophonie ontarienne, canadienne ou mondiale écrites après 1960 enrichissent le bagage culturel de l'élève et l'amènent à réfléchir aux questions fondamentales de la francophonie et à son engagement envers la langue et la culture d'expression française. La réalisation d'un projet autonome d'envergure lui permet de développer son esprit critique et son autonomie en matière d'apprentissage. L'élève a recours aux technologies de l'information et de la communication pour mener à bien ses recherches et ses travaux. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre des cours universitaires et collégiaux ou à intégrer le monde du travail	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
Français, 12 ^e année	FRA4C	Cours Précollégial	Ce cours permet à l'élève de perfectionner ses compétences langagières en communication orale, en lecture et en écriture. L'étude de romans, de nouvelles littéraires et d'œuvres poétiques lui fait apprécier la littérature francophone de l'Ontario, du Canada et d'ailleurs, et l'amène à se donner des repères culturels importants et à démontrer son engagement envers la francophonie. À l'oral comme à l'écrit, l'élève utilise les technologies de l'information et de la communication et applique ses connaissances et ses habiletés langagières pour produire des textes courants utilisés dans le monde du travail. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à entreprendre des études collégiales ou à intégrer le monde du travail.	Français, 11 ^e année, cours précollégial	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)

Français, 12 ^e année	FRA4E	Cours Préemploi	Ce cours permet à l'élève de consolider ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture. À l'oral comme à l'écrit, le cours met l'accent sur l'interprétation et la production de textes utilitaires lui permettant de préparer son entrée dans le monde du travail. L'étude d'un roman, de récits ou de nouvelles littéraires et de divers poèmes l'amène à se donner des repères culturels et lui fait mieux comprendre et apprécier ce qui caractérise la francophonie. L'élève met à profit ses connaissances linguistiques et les technologies de l'information et de la communication pour communiquer un message correctement et efficacement. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à intégrer le monde du travail ou à entreprendre des études collégiales.	Français, 11 ^e année, cours préemploi	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
Littérature du Canada Français, 12 ^e année	FLC4M	Cours Préuniversitaire/ Précollégial	Ce cours donne à l'élève un aperçu de la littérature d'expression française du Québec, de l'Acadie, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. À l'aide de critiques littéraires, l'élève analyse quelques œuvres marquantes pour les apprécier et y réagir. La réalisation d'un projet de recherche autonome lui donne l'occasion d'explorer la littérature contemporaine du pays et d'en analyser les thèmes caractéristiques	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire ou précollégial	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
Français des Médias, 11 ^e année	FFM30	Cours Ouvert	Ce cours permet à l'élève d'analyser divers types de médias pour mieux comprendre leur rôle et leur influence dans la société. En interprétant et en réalisant des productions télévisuelles, radiophoniques, cinématographiques ou diffusées sur Internet, l'élève acquiert des connaissances et des habiletés qui favorisent le développement de son sens critique et artistique. Divers projets lui donnent l'occasion de travailler seul et en équipe, et de recourir aux technologies de l'information et de la communication.	Français, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
Compétence Fonctionnelle en Communication Orale, en Lecture et en Écriture, 11 ^e année	FCC30	Cours Ouvert	Ce cours permet à l'élève de consolider ses connaissances de base du français et de développer les habiletés nécessaires en communication orale, en lecture et en écriture. Ce cours amène l'élève à appliquer une variété de techniques de communication orale. L'élève consolide ses habiletés langagières en recourant aux processus de communication orale, de lecture et d'écriture pour interpréter et produire une diversité de textes tant à l'oral qu'à l'écrit. L'élève approfondit ses connaissances linguistiques et apprend à utiliser efficacement les technologies de l'information et de la communication pour assurer la qualité du contenu de ses productions écrites et orales.	Français, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
Français des Affaires et de la	FAF40	Cours Ouvert	Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences de communication reliées au français des affaires et de la technologie.	Français, 11 ^e année, cours	Le curriculum de l'Ontario : Français

	Technologie, 12 ^e année			L'analyse d'une variété de documents spécialisés tels que des contrats, des procès-verbaux et d'autres textes techniques et administratifs ainsi que l'écoute de messages liés au monde des affaires ou de la technologie l'amène à perfectionner sa compétence en communication administrative et technique. L'élève présente des communications orales en respectant les protocoles en usage et rédige une variété de textes en appliquant les conventions appropriées	préuniversitaire, précollégial ou préemploi	11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)
	Atelier D'écriture, 12 ^e année	FAE40	Cours Ouvert	Ce cours permet à l'élève de développer sa créativité et d'acquérir les habiletés et les connaissances nécessaires à une communication écrite de qualité. La préparation à l'écriture se fait à l'aide de l'analyse de modèles provenant de divers médias au moment de la collecte des données et de la préécriture. L'élève rédige une variété de textes littéraires et courants, notamment des textes médiatiques et techniques, réalise des projets individuels et collectifs, et réagit aux écrits d'autres élèves.	Français, 11 ^e année, cours préuniversitaire, précollégial ou préemploi	Le curriculum de l'Ontario : Français 11^e et 12^e année (révisé) (gov.on.ca)

2.3 Enseignement des langues autochtones

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Langues autochtones	LNAAO – LNOAO	Niveau 1, cours ouvert (NL1)	Ce cours est offert à tous les élèves. Il a pour objectif de permettre à l'élève qui n'a aucune expérience préalable d'une langue autochtone de s'initier à la culture autochtone, d'explorer et de connaître une vision du monde unique et d'apprendre à parler une langue autochtone. L'élève apprend et utilise la langue étudiée pour les salutations d'usage et les activités quotidiennes, se familiarise avec son système d'écriture et sa phonologie, et met en pratique un vocabulaire et des phrases de base. Il utilise également les technologies d'information lors d'activités liées au cours	Aucun	Le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année : Langues autochtones
	Langues autochtones	LNABO – LNOBO	Niveau 2, cours ouvert (NL2)	Ce cours permet à l'élève de prendre conscience du grand respect de la vie qui sous-tend les langues et les cultures autochtones. L'élève peut élargir son vocabulaire et son répertoire de phrases et d'expressions, les utiliser dans des dialogues simples, des textes narratifs, des constructions grammaticales et des lectures, et échanger de l'information en utilisant des moyens électroniques. Ce cours s'adresse à l'élève qui a suivi avec succès les cours PLA, c'est-à-dire au moins quatre années d'études au palier élémentaire. Il s'adresse également à l'élève qui détient le crédit PLA 1 ou qui est en mesure d'obtenir la reconnaissance des acquis dans la langue étudiée.	Ce cours est destiné aux élèves qui ont suivi avec succès au moins quatre années d'études élémentaires en langues autochtones, qui ont suivi avec succès le cours NL1 (LNAAO – LNOAO), ou qui démontrent le niveau de compétence requis.	Le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année : Langues autochtones
	Langues autochtones	LNACO – LNOCO	Niveau 3, cours ouvert (NL3)	Ce cours donne aux élèves la possibilité d'approfondir leurs connaissances d'une langue autochtone et de la philosophie, de la spiritualité et des valeurs autochtones, et de renforcer leur identité et leur estime de soi. Les élèves communiquent en utilisant une variété de phrases et d'expressions, tiennent de courtes conversations, crée des sketches, des histoires et des récits, utilisent les technologies de l'information et prennent conscience de la structure et du fonctionnement d'une langue autochtone.	Ce cours est ouvert aux élèves qui ont suivi avec succès le cours NL2 (LNABO – LNOBO) ou qui démontrent le niveau de	Le curriculum de l'Ontario 9^e et 10^e année : Langues autochtones (gov.on.ca)

					compétence requis.	
Langues autochtones	LNADO–LNODO	Niveau 4, cours ouvert (NL4)	Ce cours permet à l'élève d'approfondir sa connaissance de la langue autochtone étudiée et sa compréhension de la philosophie, de la spiritualité et des valeurs qui s'y rattachent. Il lui permet aussi de consolider son sens de l'identité et de renforcer son estime de soi. L'élève enrichit son vocabulaire et utilise plus facilement les expressions idiomatiques de la langue étudiée pour analyser des œuvres littéraires, pour discuter de diverses questions qui intéressent la communauté et pour échanger de l'information de vive voix et par voie électronique		Native Languages, Level 3, Open (LNACO – LNOCO), or demonstrated proficiency	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année : Langues autochtones (gov.on.ca)
Langues autochtones	LNAEO–LNOEO	Niveau 5, cours ouvert (NL5)	Ce cours permet à l'élève de perfectionner sa connaissance d'une langue autochtone et de la culture qui en est le fondement. L'élève enrichit aussi son vocabulaire, utilise des structures linguistiques complexes et un langage conventionnel. L'élève se sert de la langue pour analyser des œuvres littéraires, discuter de divers sujets controversés (p. ex., développement économique, épanouissement personnel) et étudier les coutumes, les traditions et la vision autochtone du monde. L'élève prend connaissance des différents dialectes de la langue étudiée en communiquant avec d'autres personnes, par exemple les Anciens, par voie électronique.		Langues autochtones 4, cours ouvert, (LNADO–LNODO), ou compétence établie	https://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/nativelang1112cur.pdf#page=17
Anglais (décloisonné)	ENL1W	9 ^e année, obligatoire	Ce cours permet aux élèves d'acquérir et de consolider des connaissances et des habiletés fondamentales en matière de lecture, d'écriture et de communication orale et visuelle. Tout au long du cours, ils améliorent leurs compétences en matière de littératie médiatique et de littératie critique, tout en acquérant et en mettant en pratique des compétences transférables, y compris la littératie numérique. Ils établissent des liens entre leurs expériences vécues et la société, et élargissent leur compréhension de l'importance de la langue et de la littératie à travers le programme-cadre.		Aucun	English (2023) (gov.on.ca)

2.4 Anglais langue seconde/complémentaire

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Anglais langue seconde (ESL), niveau 1	ESLAO	Niveau 1 Ouvert	Ce cours tire parti des connaissances linguistiques et des enseignements antérieurs des élèves pour les initier à la langue anglaise et les aider à s'adapter à la diversité de leur nouvel environnement. Ce cours fait appel aux compétences linguistiques de base de l'élève en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture, dans des contextes quotidiens et théoriques variés. Les élèves prennent part à de courtes conversations en se servant des structures de base de la langue anglaise et de modèles de phrases simples ; lisent des textes courts et adaptés ; et écrivent de brèves phrases. Ce cours permet également d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires aux élèves pour s'adapter à leur nouvelle vie au Canada.	N/A	Répertoire des cours (gov.on.ca)
	Anglais langue seconde (ESL), niveau 2	ESLBO	Niveau 2 Ouvert	Ce cours permet aux élèves d'accroître leurs compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture en anglais dans des contextes quotidiens et théoriques variés. Ils participent à des conversations dans des situations structurées sur une variété de sujets familiers et nouveaux ; lisent une variété de textes conçus ou adaptés aux apprenants et aux apprenantes de l'anglais ; élargissent leurs connaissances des structures grammaticales et des modèles de phrases en anglais ; et relient des phrases en anglais dans le but de composer des paragraphes. Le cours soutient également l'adaptation continue des élèves au système scolaire de l'Ontario en élargissant leur connaissance de la diversité dans leur nouvelle province et leur nouveau pays.	Anglais langue seconde (ESL), niveau 1	Répertoire des cours (gov.on.ca)
	Anglais langue seconde (ESL), niveau 3	ESLCO	Niveau 3 Ouvert	Ce cours permet aux élèves d'approfondir leurs compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture en anglais dans des contextes quotidiens et théoriques variés. Ils doivent faire de courtes présentations orales en classe, lire divers textes adaptés et originaux en anglais, et écrire en utilisant diverses formes de texte. En outre, ils élargissent leur vocabulaire théorique et leurs aptitudes à l'étude afin de faciliter leur transition vers le programme scolaire ordinaire. Ce cours présente également les droits et les responsabilités inhérents à la citoyenneté canadienne, ainsi que divers enjeux canadiens actuels.	Anglais langue seconde (ESL), niveau 2	Répertoire des cours (gov.on.ca)
	Anglais langue seconde	ESLDO	Niveau 4 Ouvert	Ce cours aide les élèves à maîtriser l'anglais avec de plus en plus d'aisance et de précision en classe et dans des situations sociales, et à participer à la société canadienne plus consciemment. Ils acquièrent les habiletés de	Anglais langue seconde (ESL), niveau 3	Répertoire des cours (gov.on.ca)

(ESL), niveau 4			présentation orale, de lecture et d'écriture nécessaires à la réussite dans toutes les matières scolaires. Ils renforcent leurs habiletés d'écoute et d'expression orale en participant à des discussions et à des séminaires ; étudient et interprètent une variété de textes de niveau scolaire ; rédigent des récits, des articles et des résumés en anglais ; et réagissent de façon critique à une variété de textes imprimés et médiatiques.		
Anglais langue seconde (ESL), niveau 5	ESLO	Niveau 5 Ouvert	Ce cours permet aux élèves d'acquérir les compétences et les stratégies nécessaires pour faire la transition vers les cours précollégiaux et préuniversitaires en anglais et dans d'autres disciplines de l'enseignement secondaire. Ils peuvent ainsi renforcer leur autonomie au moyen de diverses tâches théoriques. Le cours comprend des débats et des ateliers en classe, la lecture et l'interprétation d'œuvres littéraires et de textes théoriques, la rédaction de compositions, de récits et de rapports, et l'application efficace d'une gamme de stratégies d'apprentissage et de compétences en matière de recherche. Les élèves amélioreront également leur capacité à répondre de manière critique aux textes imprimés et médiatiques.	Anglais langue seconde (ESL), niveau 4	Répertoire des cours (gov.on.ca)
Actualisation linguistique en anglais (ELD), niveau 1	ELDAO	Niveau 1 Ouvert	Ce cours est destiné aux apprenants et aux apprenantes de l'anglais dont l'accès à la scolarité a été limité et qui présentent donc des lacunes importantes dans leurs aptitudes à lire et à écrire dans leur langue première. Ils utiliseront les techniques de base de la compréhension et de l'expression orale pour communiquer en anglais dans la vie de tous les jours ; renforceront leurs compétences en lecture et en écriture ; commenceront à lire des textes très structurés pour les besoins de la vie quotidienne et de leur scolarité ; et utiliseront les structures linguistiques et les tournures de phrases de base de l'anglais à l'oral et à l'écrit. Le cours permet également aux élèves de se familiariser avec la routine scolaire et de commencer à s'adapter à sa nouvelle vie au Canada.	Aucun	Répertoire des cours (gov.on.ca)
Actualisation linguistique en anglais (ELD), niveau 2	ELDBO	Niveau 2 Ouvert	Ce cours est destiné aux apprenants et aux apprenantes de l'anglais dont l'accès à la scolarité a été limité et qui présentent donc des lacunes dans leurs aptitudes à lire et à écrire dans leur langue première. Ils utiliseront leurs capacités d'écoute et d'expression orale pour communiquer en anglais à des fins diverses ; élaboreront des stratégies de lecture pour comprendre une variété de textes simples ; produiront des formes d'écriture simples ; appliqueront une connaissance croissante des structures grammaticales anglaises à l'oral et à l'écrit ; élargiront leur vocabulaire ; et développeront des compétences d'étude fondamentales. Le cours permet également aux élèves de se familiariser avec les	ELD niveau 1 ou équivalent	Répertoire des cours (gov.on.ca)

				ressources scolaires et communautaires, de les utiliser et d'approfondir leur connaissance du Canada et de sa diversité.		
Actualisation linguistique en anglais (ELD), niveau 3	ELDCO	Niveau 3 Ouvert	Ce cours renforce les aptitudes à lire et à écrire des élèves et accroît leur capacité à communiquer en anglais sur des sujets familiers et liés à l'école. Ils feront de brèves présentations orales, amélioreront leurs aptitudes à lire et à écrire au moyen de divers travaux de lecture et d'écriture contextualisés et soutenus, feront la distinction entre les faits et les opinions dans de courts textes écrits et oraux, mèneront à bien de courts projets de recherche guidée et s'engageront dans diverses activités d'apprentissage coopératif. Le cours permet également aux élèves de renforcer et d'augmenter leurs compétences d'étude et leurs stratégies de gestion personnelle, et d'élargir leur compréhension de la diversité et de la citoyenneté canadiennes.	ELD niveau 2 ou équivalent	Répertoire des cours (gov.on.ca)	
Actualisation linguistique en anglais (ELD), niveau 4	ELDDO	Niveau 4 Ouvert	Ce cours renforce les aptitudes à lire et à écrire des élèves ainsi que sa capacité à appliquer efficacement des stratégies d'apprentissage, tout en lui apprenant à utiliser les ressources communautaires en vue de stimuler ses apprentissages tout au long de sa vie. Les élèves communiqueront avec plus de précision et d'aisance à diverses fins théoriques et quotidiennes, effectueront divers travaux guidés de lecture, d'écriture et de visualisation et utiliseront les médias et les ressources communautaires pour mener à bien des projets de recherche guidée. Ce cours approfondit les compétences de pensée critique nécessaires pour participer à la société canadienne plus consciemment.	ELD niveau 3 ou équivalent	Répertoire des cours (gov.on.ca)	
Actualisation linguistique en anglais (ELD), niveau 5	ELDEO	Niveau 5 Ouvert	Ce cours permet aux élèves de se familiariser avec les compétences et les stratégies qui leur permettront de suivre avec succès leurs études et de se diriger vers une carrière professionnelle qui peut comprendre des programmes de formation en apprentissage ou d'éducation coopérative. Ils communiqueront oralement et par écrit sur une variété de sujets ; effectueront diverses tâches de lecture et d'écriture de manière autonome ; interpréteront et créeront des textes médiatiques ; et utiliseront une gamme de médias et de ressources communautaires. Ce cours approfondit les compétences de réflexion critique nécessaires pour contribuer à la société canadienne plus consciemment.	ELD niveau 4 ou équivalent	Répertoire des cours (gov.on.ca)	

2.5 Français langue seconde/complémentaire

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Français de base	FSF1D	9 ^e année Théorique	Ce cours donne aux élèves la possibilité de communiquer et d'interagir en français de façon de plus en plus autonome, en mettant l'accent sur des sujets familiers liés à sa vie quotidienne. Ils renforceront leurs aptitudes à l'écoute, à l'expression orale, à la lecture et à l'écriture en utilisant les stratégies d'apprentissage introduites dans le programme de français de base de niveau élémentaire, et mettront en pratique ses aptitudes à la pensée créative et critique de diverses façons. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones et acquerront les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Minimum de 600 heures d'enseignement du français, ou équivalent.	The Ontario Curriculum, Grades 9 to 12: French as a Second Language – Core, Extended, and Immersion, 2014 (gov.on.ca)
	Français de base	FSF1O	9 ^e année Ouvert	Ce cours d'introduction s'adresse aux élèves qui ont peu ou pas de connaissance du français ou qui n'ont pas accumulé le minimum de 600 heures d'enseignement du français de base de niveau élémentaire. Ils commenceront à comprendre et à parler le français dans des contextes interactifs guidés et structurés, et acquerront des compétences fondamentales en écoute, en expression orale, en lecture et en écriture, en discutant de questions et de situations pertinentes dans leur vie quotidienne. Au fil du cours, ils se familiariseront avec les diverses communautés francophones du Canada et acquerront une compréhension et une appréciation de celles-ci. Ils acquerront également diverses compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)
	Français de base	FSF2D	10 ^e année Théorique	Ce cours donne aux élèves la possibilité de communiquer en français sur des sujets personnels, familiers et scolaires dans des contextes de la vie réelle en manifestant une autonomie croissante. Ils échangeront des informations, des idées et des opinions avec les autres élèves dans le cadre d'interactions orales guidées et de plus en plus spontanées. Ils renforcent leurs compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture en recourant de manière sélective à des stratégies favorisant une communication efficace. Ils amélioreront enfin leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones et acquerront les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français de base, 9 ^e année, cours théorique (FSF1D) ou appliqué (FSF1P) ou décloisonné (FSF1W)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)
	Français de base	FSF2P	10 ^e année Appliqué		Français de base, 9 ^e année, cours théorique	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde –

					(FSF1D) ou appliqué (FSF1P) ou décloisonné (FSF1W)	Programme de base – Programme intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)
Français de base	FSF2O	10 ^e année Ouvert	Ce cours donne aux élèves la possibilité de s’exprimer en français dans des contextes interactifs guidés et structurés. Ils communiqueront sur des sujets d’intérêt personnel et des thèmes familiers à travers l’écoute, l’expression orale, la lecture et l’écriture dans des situations de la vie réelle, au moyen de textes imprimés, oraux, visuels et électroniques. Ils renforceront leur compréhension et leur appréciation générales des diverses communautés francophones, en plus d’acquérir les compétences nécessaires à l’apprentissage des langues la vie durant.	Français de base, 9 ^e année, cours ouvert (FSF1O)	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français de base	FSF3U	11 ^e année Préuniversitaire	Ce cours donne aux élèves des possibilités stimulantes de parler et d’interagir en français dans des situations de la vie réelle en manifestant une plus grande autonomie. Ils renforceront leurs capacités d’écoute, d’expression orale, de lecture et d’écriture, ainsi que leur pensée créative et critique, en réagissant à une variété de textes oraux et écrits et en les explorant. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d’acquérir les compétences nécessaires à l’apprentissage des langues la vie durant.	Français de base, 10 ^e année, cours théorique (FSF2D)	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français de base	FSF3O	11 ^e année Ouvert	Ce cours donne aux élèves des possibilités de parler et d’interagir en français dans des situations de la vie réelle. Ils renforceront leur capacité à communiquer, en établissant des liens avec des expériences antérieures et en utilisant de nouvelles compétences en matière d’écoute, d’expression orale, de lecture et d’écriture. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d’acquérir les compétences nécessaires à l’apprentissage des langues la vie durant.	Français de base, 10 ^e année, cours théorique (FSF2D), cours appliqué (FSF2P) ou ouvert (FSF2O)	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français de base	FSF4U	12 ^e année Préuniversitaire	Ce cours donne aux élèves de nombreuses possibilités de s’exprimer et d’interagir en français de façon autonome. Ils acquerront des capacités d’écoute, d’expression orale, de lecture et d’écriture, appliqueront des stratégies d’apprentissage de la langue dans une grande variété de situations de la vie réelle et renforceront leur pensée créative et critique	Français de base, 11 ^e année, cours préuniversitaire (FSF3U)	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme	

				en abordant divers textes oraux et écrits et en y réagissant. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir des compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.		intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)
Français de base	FSF40	12 ^e année Ouvert	Ce cours donne aux élèves de nombreuses possibilités de s'exprimer et d'interagir en français. Ils renforceront leurs compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture, utiliseront des stratégies d'apprentissage de la langue dans une variété de situations de la vie réelle et de contextes pertinents sur le plan personnel, et amélioreront leurs compétences en matière de pensée créative et critique en abordant divers textes oraux et écrits et en y réagissant. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français de base, 11 ^e année, cours préuniversitaire (FSF3U) ou ouvert (FSF3O)	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français enrichi	FEF1D	9 ^e année Théorique	Ce cours donne aux élèves la possibilité de parler et d'interagir en français dans une variété de contextes réels et pertinents sur le plan personnel. Ils renforceront leurs aptitudes à l'écoute, à l'expression orale, à la lecture et à l'écriture en appliquant les stratégies d'apprentissage de la langue introduites dans le programme de français enrichi de niveau élémentaire. Ils amélioreront leur pensée créative et critique en abordant divers textes oraux et écrits et en y réagissant de façon autonome. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Minimum de 1260 heures d'enseignement du français, ou équivalent.	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français enrichi	FEF2D	10 ^e année Théorique	Ce cours donne aux élèves de nombreuses possibilités d'utiliser leurs compétences en communication en français et d'appliquer des stratégies d'apprentissage de la langue. Ils renforceront leurs capacités d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture en abordant divers textes oraux et écrits et en y réagissant dans des contextes variés de la vie réelle, en faisant appel à leur créativité et à leur esprit critique pour explorer et évaluer l'information et les idées qu'ils renferment. Ils approfondiront leur connaissance de la langue française à travers l'étude d'auteurs francophones. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français enrichi, 9 ^e année, cours théorique (FEF1D)	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d’immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français enrichi	FEF3U	11 ^e année Préuniversitaire	Ce cours donne aux élèves la possibilité de communiquer sur des sujets concrets et abstraits dans diverses situations. Ils consolideront et affineront leurs compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de	Français enrichi, 10 ^e année, cours théorique	Le curriculum de l’Ontario : Français langue seconde –	

				lecture et d'écriture en appliquant des stratégies d'apprentissage de la langue, ainsi que des compétences de pensée créative et critique, dans une variété de contextes de la vie réelle. Ils renforceront leur connaissance de la langue française à travers l'étude d'auteurs francophones contemporains et d'auteurs européens francophones de renom. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	(FEF2D)	Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)
	Français enrichi	FEF4U	12 ^e année Préuniversitaire	Ce cours met davantage l'accent sur la consolidation des compétences de communication nécessaires pour interagir en français à des fins diverses sur des sujets concrets et abstraits. Les élèves appliqueront de façon autonome des stratégies d'apprentissage de la langue dans différents contextes réels et pertinents sur le plan personnel à travers l'écoute, l'expression orale, la lecture et l'écriture, et élargiront leur pensée créative et critique en réagissant à des textes oraux et écrits et en les analysant. Ils approfondiront leur connaissance de la langue française par l'étude de la littérature canadienne et internationale de langue française. Ils amélioreront enfin leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français enrichi, 11 ^e année, préuniversitaire (FEF3U)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)

2.6 Français (immersion)

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	French Immersion	FIF1D	9 ^e année Théorique	Ce cours donne aux élèves la possibilité de parler et d'interagir en français de manière autonome dans une variété de contextes réels et pertinents sur le plan personnel. Ils acquerront des aptitudes à l'écoute, à l'expression orale, à la lecture et à l'écriture, ainsi qu'une capacité à communiquer en français avec confiance, en utilisant les stratégies d'apprentissage de la langue introduites dans le programme d'immersion en français de niveau élémentaire. Ils approfondiront leur connaissance de la langue française à travers l'étude de la littérature canadienne-française. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Minimum de 3800 heures d'enseignement du français, ou équivalent.	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)
	Français (immersion)	FIF2D	10 ^e année Théorique	Ce cours donne aux élèves de nombreuses possibilités de communiquer, d'interagir et de penser de manière critique et créative en français. Ils auront recours à diverses stratégies d'apprentissage de la langue à travers l'écoute, l'expression orale, la lecture et l'écriture, et réagiront à des textes imprimés, oraux, visuels et électroniques et les analysent. Ils approfondiront leur connaissance de la langue française à travers l'étude de la littérature française contemporaine et de la littérature européenne française historiquement reconnue. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français (immersion), 9 ^e année, cours théorique (FIF1D), appliqué (FIF1P) ou décloisonné (FIF1W)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)
	Français (immersion)	FIF2P	10 ^e année Appliqué	Ce cours met l'accent sur l'acquisition et l'utilisation de compétences et de stratégies de communication et d'interaction en français. Les élèves acquerront des aptitudes à lire et à écrire en recourant à l'analyse créative et critique à travers l'écoute, l'expression orale, la lecture et l'écriture dans des contextes de la vie réelle. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français (immersion), 9 ^e année, cours théorique (FIF1D), appliqué (FIF1P) ou décloisonné (FIF1W)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)
	Français (immersion)	FIF3U	11 ^e année Préuniversitaire	Ce cours donne aux élèves la possibilité de consolider les compétences de communication nécessaires pour parler et interagir avec de plus en plus d'assurance et de précision en français dans divers contextes scolaires et sociaux. Ils utiliseront leurs compétences en matière d'écoute, d'expression	Français (immersion), 10 ^e année, cours théorique (FIF2D)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de

				orale, de lecture et d'écriture et appliqueront des stratégies d'apprentissage de la langue tout en explorant une variété de sujets concrets et abstraits. Ils approfondiront leur connaissance de la langue française à travers l'étude de la littérature française du monde entier. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.		base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)
Français (immersion)	FIF3O	11 ^e année Ouvert	Ce cours donne aux élèves la possibilité de parler et d'interagir en français dans des situations réelles à des fins pratiques. Ils renforceront leurs compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture, et exploreront et produiront une variété de textes, avec une attention particulière sur les compétences linguistiques pouvant servir sur le marché du travail et plus généralement dans la société. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français (immersion), 10 ^e année, cours théorique (FIF2D) ou appliqué (FIF2P)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français (immersion)	FIF4U	12 ^e année Préuniversitaire	Ce cours donne aux élèves de nombreuses possibilités de communiquer, d'interagir et de penser de manière critique et créative en français. Ils consolideront leurs compétences en matière d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture et appliqueront des stratégies d'apprentissage de la langue en communiquant sur des sujets concrets et abstraits, tout en réagissant de manière autonome à une variété de textes oraux et écrits et en les analysant. Ils étudieront des œuvres littéraires françaises du Moyen Âge à nos jours et amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français (immersion), 11 ^e année, cours préparatoire à l'université (FIF3U)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)	
Français (immersion)	FIF4O	12 ^e année Ouvert	Ce cours donne aux élèves la possibilité de consolider leurs compétences en matière de communication et de pensée critique et créative propres à l'étude du français et pouvant s'appliquer sur le marché du travail et plus généralement dans la société. Ils acquerront des compétences en collaboration et renforceront leur confiance en soi au moyen d'activités pratiques d'écoute, d'expression orale, de lecture et d'écriture, en utilisant le français dans des contextes de la vie réelle et dans des situations nouvelles et familières. Ils amélioreront également leur compréhension et leur appréciation des diverses communautés francophones, en plus d'acquérir les compétences nécessaires à l'apprentissage des langues la vie durant.	Français (immersion), 11 ^e année, cours préparatoire à l'université (FIF3U) ou ouvert (FIF3O)	Le curriculum de l'Ontario : Français langue seconde – Programme de base – Programme intensif – Programme d'immersion, 2014 (gov.on.ca)	

2.7 Autres langues

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	American Sign Language (langue seconde)	LASBO	Niveau 1	Ce cours donne aux élèves la possibilité de commencer à acquérir des compétences linguistiques fondamentales et des compétences culturelles en langue des signes américaine (ASL – American Sign Language). Ils se familiariseront progressivement avec l’ASL dans le cadre de conversations guidées et interactives. Au moyen de diverses stratégies, ils acquerront les compétences nécessaires pour comprendre, élaborer et présenter diverses œuvres littéraires et textes en ASL, et commenceront à comprendre les liens entre la langue ASL et la culture et la communauté s’y rattachant. Ils acquerront également les connaissances et compétences nécessaires à l’apprentissage des langues la vie durant.	Aucun	American Sign Language as a Second Language (gov.on.ca)
	Langues classiques (grec ou latin)	LVGBD/LV LBD	Niveau 1 Cours théorique	Ce cours introduit l’élève aux réalisations de l’Antiquité grecque ou romaine par l’étude du grec ancien ou du latin. L’élève apprend le vocabulaire et les concepts grammaticaux qui lui permettront de lire et de traduire des adaptations de textes en grec ou en latin. Grâce à ce cours dont le français est la langue d’enseignement, l’élève développe ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture, aussi bien en français qu’en grec ancien ou en latin. Toute une variété d’activités lui permet d’explorer différents aspects de la vie de l’Antiquité grecque ou romaine dont les échanges commerciaux, l’éducation, les arts, les sports, l’écologie, la vie quotidienne et les mœurs sociales. L’élève est ainsi amené tout au long du cours à faire des liens entre le monde de l’Antiquité grecque ou romaine et le monde d’aujourd’hui.	Aucun	Le curriculum de l’Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)
	Langues classiques (grec ou latin)	LVGCU/LV LCU	Niveau 2 Cours préuniversitaire	Ce cours fournit à l’élève l’occasion de poursuivre son exploration des réalisations de l’Antiquité grecque ou romaine par l’étude du grec ou du latin. L’élève accroît son vocabulaire et renforce ses connaissances des concepts grammaticaux en lisant et en traduisant des textes adaptés en grec ou en latin qui sont modérément complexes. Grâce à ce cours dont le français est la langue d’enseignement, l’élève améliore ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture, aussi bien en français qu’en grec ou en latin. L’élève explore aussi plusieurs aspects de l’Antiquité grecque ou romaine dont la science, la technologie, l’architecture, les politiques et les campagnes militaires ainsi que la géographie, l’environnement et la religion, tout en accroissant ses capacités à penser de manière critique et à établir des liens	Langues classiques, niveau 1, cours théorique LVGBD/LVLBD	Le curriculum de l’Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)

				dans tout le curriculum entre l'Antiquité grecque ou romaine et le monde d'aujourd'hui		
Langues classiques (grec ou latin)	LVGDU/LV LDU	Niveau 3 Cours préuniversitaire		Ce cours fournit à l'élève l'occasion d'approfondir ses connaissances sur les réalisations et sur le riche héritage culturel de l'Antiquité grecque ou romaine par l'étude du grec ou du latin. L'élève enrichit son vocabulaire et acquiert une maîtrise accrue des concepts grammaticaux en lisant et en traduisant une grande sélection de textes, originaux et adaptés, en grec ou en latin, dont la prose et la poésie. Grâce à ce cours dont le français est la langue d'enseignement, l'élève approfondit ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture, aussi bien en français qu'en grec ou en latin. L'élève est aussi amené à utiliser ses compétences en recherche et ses capacités à penser de manière critique pour examiner plusieurs aspects de l'Antiquité grecque ou romaine et pour établir des liens plus approfondis entre l'Antiquité grecque ou romaine et d'autres civilisations.	Langues classiques, niveau 2, cours préuniversitaire LVGCU/LVLCU	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)
Civilisations grecque et romaine	LVV4U	12 ^e année Cours préuniversitaire		Ce cours propose à l'élève de découvrir les civilisations grecque et romaine à travers la mythologie, l'histoire et la géographie du monde méditerranéen antique. Son étude passe par une exploration de la pensée philosophique, des sciences, de la littérature et des expressions du fait religieux dans la Grèce et la Rome antiques. Par ses travaux de recherche, l'analyse de textes anciens et sa réflexion sur la culture antique dans une variété de domaines, y compris la vie matérielle, l'élève est amené à reconnaître la profonde influence de ces civilisations sur la nôtre et les liens de continuité qui existent entre ce passé lointain et le monde contemporain	Anglais, 10 ^e année, cours théorique (ENG2D), ou langues classiques, niveau 2, préuniversitaire (LVGCU/LVLCU)	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)
Langues internationales	LBABO – LDYBO	Niveau 1 Cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des notions et compétences en communication orale, en lecture et en écriture dans la langue à l'étude et de les mettre en application. L'élève est amené à communiquer en participant à une variété d'activités structurées et de mises en situation pratiques sur des thèmes d'intérêt et des sujets familiers, et à lire et rédiger des textes simples dans la langue à l'étude. L'élève acquiert une compréhension générale et une appréciation de diverses collectivités où on parle la langue à l'étude. Le cours permet aussi à l'élève d'acquérir des compétences nécessaires à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)
Langues internationales	LBABD – LDYBD	Niveau 1 Cours théorique		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des notions et compétences de base en communication orale, en lecture et en écriture dans la langue à l'étude et de les mettre en application. L'élève est amené à communiquer en participant à une variété d'activités structurées sur des thèmes d'intérêt et des sujets familiers, et à lire et rédiger des textes simples dans la langue à l'étude. L'élève acquiert une compréhension et une appréciation de diverses	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues

				collectivités où on parle la langue à l'étude. Le cours permet aussi à l'élève d'acquérir des compétences nécessaires à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie.		internationales (gov.on.ca)
Langues internationales	LBACO – LDYCO	Niveau 2 Cours ouvert		Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences et d'acquérir une aisance en communication orale, en lecture et en écriture dans la langue à l'étude. L'élève communique sur des sujets qui l'intéressent et sur des thèmes de la vie courante dans des mises en situation réalistes et interactives, et développe son esprit critique et sa pensée créatrice en lisant et rédigeant divers textes d'une complexité croissante dans la langue à l'étude. L'élève continue à développer sa compréhension et son appréciation de diverses collectivités où on parle la langue à l'étude. L'élève fait également l'étude de contextes personnels et professionnels dans lesquels la connaissance de la langue est requise, et développe des compétences nécessaires à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie	Langues internationales, Niveau 1, Cours théorique (LBABD – LDYBD) ou Ouvert (LBABO – LDYBO)	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)
Langues internationales	LBACU – LDYCU	Niveau 2 Cours préuniversitaire		Ce cours permet à l'élève d'améliorer ses compétences et d'acquérir une aisance en communication orale, en lecture et en écriture dans la langue à l'étude. L'élève communique avec un degré croissant de spontanéité et d'aisance sur des sujets scolaires et des thèmes d'intérêt personnel et développe son esprit critique et sa pensée créatrice en interprétant et en réagissant à une variété de textes à l'oral et à l'écrit. L'élève continue à approfondir sa compréhension et son appréciation de diverses collectivités où on parle la langue à l'étude. L'élève examine des contextes personnels et professionnels dans lesquels la connaissance de la langue est requise, et développe des compétences nécessaires à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie.	Langues internationales, niveau 1, cours théorique LBABD – LDYBD	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)
Langues internationales	LBADO – LDYDO	Niveau 3 Cours ouvert		Ce cours offre à l'élève des occasions de communiquer dans la langue à l'étude dans une variété de contextes pratiques et de situations réalistes de la vie courante. L'élève améliore ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture ainsi que son esprit critique et sa pensée créatrice en interprétant et en réagissant à une variété de textes simples et parfois complexes à l'oral et à l'écrit, y compris l'étude de textes authentiques. L'élève améliore également sa compréhension et son appréciation de diverses collectivités qui parlent la langue à l'étude, et développe des compétences qui lui serviront à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie.	Langues internationales, niveau 2, cours préuniversitaire (LBACU – LDYCU) ou ouvert (LBACO – LDYCO)	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et langues internationales (gov.on.ca)
Langues internationales	LBADU – LDYDU	Niveau 3 Cours préuniversitaire		Ce cours offre à l'élève de nombreuses occasions de communiquer dans la langue à l'étude dans une variété de contextes sociaux et scolaires. L'élève peaufine et renforce ses compétences en communication orale, en lecture et en écriture ainsi que son esprit critique et sa pensée créatrice en interprétant	Langues internationales, niveau 2, cours	Le curriculum de l'Ontario, 9^e à la 12^e année, Études classiques et

			<p>et en réagissant à une variété de textes à l'oral et à l'écrit, y compris l'étude de textes authentiques complexes et adaptés. L'élève approfondit également sa compréhension et son appréciation de diverses collectivités qui parlent la langue à l'étude, et développe des compétences qui lui serviront à l'apprentissage des langues tout au long de sa vie.</p>	<p>préuniversitaire (LBACU – LDYCU)</p>	<p>langues internationales (gov.on.ca)</p>
--	--	--	--	---	---

2.8 Mathématiques

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Mathématiques	MTH1W	9 ^e année Cours décloisonné	Ce cours permet à l'élève de consolider et de continuer à renforcer sa compréhension des concepts mathématiques liés aux sens du nombre et des opérations, à l'algèbre, au sens de la mesure, à la géométrie, aux données, aux probabilités et à la littératie financière. L'élève utilise les processus mathématiques, la modélisation mathématique ainsi que le codage pour donner un sens aux mathématiques étudiées. De plus, l'élève met en application sa compréhension des mathématiques dans des situations de la vie quotidienne sensibles et adaptées à la culture. L'élève continue à améliorer ses compétences en raisonnement mathématique, y compris le raisonnement proportionnel, le raisonnement spatial et le raisonnement algébrique, tout en résolvant des problèmes et en communiquant sa pensée.	Aucun	Mathématiques (gov.on.ca)
	Principes de mathématiques	MPM2D	10 ^e année, cours théorique	Ce cours permet à l'élève d'étudier les fonctions et les équations du second degré, la résolution de problèmes en géométrie analytique et les principes de trigonométrie. L'élève analyse des situations se modélisant par des fonctions du second degré. Il ou elle résout des équations du second degré et modélise et résout des problèmes portant sur l'intersection de droites. De plus, l'élève vérifie des propriétés des triangles et des quadrilatères au moyen de la géométrie analytique. Il ou elle étudie les principes de la trigonométrie et les applique pour résoudre des problèmes reliés aux triangles rectangles et acutangles. Tout au long du cours, l'élève apprend à argumenter et à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Mathématiques, édition révisée (2005) (gov.on.ca)
	Méthodes de mathématiques	MFM2P	10 ^e année, cours appliqué	Ce cours permet à l'élève d'analyser différents problèmes d'application afin d'établir un lien entre les situations concrètes et la représentation mathématique. L'élève consolide ses connaissances de la fonction affine en résolvant et interprétant des systèmes d'équations du premier degré. Il ou elle analyse diverses situations pouvant être modélisées par une fonction du second degré afin d'en déterminer les caractéristiques. L'élève les utilise ensuite pour résoudre des problèmes portant sur des fonctions et des équations du second degré. En mesure, l'élève résout des problèmes d'application en se basant sur l'étude des propriétés des triangles semblables. Il ou elle établit, à partir de situations concrètes, les formules de l'aire d'un solide et les utilise dans la résolution de problèmes. En trigonométrie, il ou elle utilise les rapports trigonométriques pour résoudre	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Mathématiques, édition révisée (2005) (gov.on.ca)

				des problèmes dans le cadre d'applications. Tout au long du cours, l'élève apprend à argumenter et à communiquer de façon claire et à préciser les étapes de son raisonnement mathématique.		
Fonctions	MCR3U	11 ^e année Cours préuniversit aire		Ce cours poursuit l'étude des fonctions en introduisant les fonctions exponentielles et les fonctions trigonométriques dont l'élève se sert pour résoudre des problèmes reliés aux triangles rectangles ou obliques. L'élève consolide ses habiletés numériques et algébriques, explore les polynômes et les expressions rationnelles et étudie des transformations et des réciproques de fonctions. L'élève aborde les suites et les séries dans le contexte de la résolution de problèmes sur les applications financières lors de l'étude de fonctions discrètes. Tout au long du cours, l'élève apprend à argumenter et à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.	MPMED	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Modèles de fonctions	MCF3M	11 ^e année Cours préuniversit aire/ précollégial		Ce cours prolonge la compréhension des fonctions du second degré par la résolution de problèmes divers. L'élève s'initie à la croissance et à la décroissance exponentielles et aux fonctions trigonométriques. Il ou elle développe ses habiletés algébriques, simplifie des expressions algébriques et résout des équations. L'élève résout aussi des problèmes issus du domaine financier, des problèmes de croissance ou de décroissance exponentielles et des problèmes de mesure de triangles dans le plan et dans l'espace. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.	10 ^e année, cours théorique ou Méthodes de mathématiques, 10 ^e année, cours appliqué MPM2D/2P	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Méthodes de mathématiques	MBF3C	11 ^e année Cours précollégial		Ce cours aborde différents modèles mathématiques afin de préparer les élèves à des études collégiales dans divers domaines notamment en entrepreneuriat, en ressources humaines et en sciences de la santé. Il permet à l'élève d'approfondir ses connaissances de la fonction du second degré, d'explorer des situations liées à la croissance exponentielle, de faire des analyses de distributions de données à une variable et d'effectuer la relation entre la probabilité et la statistique. L'élève étudie aussi des formules tirées du domaine financier et effectue l'analyse des coûts qu'entraîne l'achat d'un véhicule. L'élève résout des problèmes associés aux triangles acutangles à l'aide de la trigonométrie. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique.	Méthodes de mathématiques, 10 ^e année, cours appliqué MFM2P	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Mathématiques de la vie courante	MEL3E	11 ^e année Cours préemploi		Ce cours porte sur des applications pratiques des mathématiques découlant de situations associées à la rémunération, à la déclaration de revenus et à l'achat de biens et services. L'élève découvre les différents types d'emprunts offerts par les institutions bancaires, effectue le calcul de l'intérêt simple et	9 ^e année Mathématiques MTH1W	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année,

				de l'intérêt composé sur des emprunts et des placements, et compare le coût de différentes options de déplacement, notamment l'achat d'un véhicule et l'utilisation de différents modes de transport. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire son raisonnement mathématique.	/un cours de 10 ^e année élaborée localement et approuvé par le Ministère	Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Fonctions avancées	MHF4U	12 ^e année Cours préuniversitaire		Ce cours permet à l'élève d'approfondir sa compréhension des fonctions. L'élève explore et applique les propriétés de fonctions exponentielles, logarithmiques, trigonométriques, polynômes et rationnelles. L'élève approfondit sa compréhension des mathématiques relativement aux taux de variation et accroît sa compréhension des caractéristiques des fonctions en les appliquant à divers problèmes. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique. Ce cours intéresse particulièrement l'élève qui cherche à consolider sa compréhension des mathématiques avant d'entreprendre des études universitaires ou qui désire s'inscrire à des cours de mathématiques à l'université.	Fonctions, 11 ^e année, cours préuniversitaire MCR3U 11 ^e année cours précollégial MBF3C	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Calcul différentiel et vecteurs	MCV4U	12 ^e année Cours préuniversitaire		Ce cours permet à l'élève de mettre à contribution sa connaissance des fonctions dans le but d'accroître sa compréhension des taux de variation. L'élève résout, de façon algébrique et géométrique, des problèmes de vecteurs et de représentations de la droite et du plan dans l'espace. L'élève accroît sa compréhension du taux de variation incluant les dérivées de fonctions polynômes, rationnelles, exponentielles, sinusoidales et radicales, et les applique à la modélisation de diverses situations de la vie courante. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique. Ce cours intéresse particulièrement l'élève qui désire s'inscrire à des cours universitaires portant, entre autres, sur le calcul différentiel et l'algèbre linéaire, ou qui désire faire des études en physique, en génie, en économie et autres disciplines connexes.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Mathématiques de la gestion des données	MDM4U	12 ^e année Cours préuniversitaire		Ce cours permet à l'élève d'accroître sa compréhension des mathématiques reliées à la gestion de données. L'élève applique des méthodes pour organiser un volume important d'informations et a recours à la théorie des probabilités et à la statistique pour résoudre des problèmes. L'élève réalise un projet d'envergure qui lui permettra d'intégrer les concepts et les habiletés statistiques du cours. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique. Ce cours intéresse particulièrement l'élève qui désire	Modèles de fonctions, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ou Fonctions, MCR3U 11 ^e année, cours préuniversitaire MCF3M	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)

				s'inscrire à un programme universitaire en affaires et commerce, ou en sciences sociales ou humaines.		
Mathématiques de la technologie au collège	MCT4C	12 ^e année Cours précollégial		Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances des fonctions. L'élève explore et applique les propriétés des fonctions exponentielles, polynômes et trigonométriques et les représente numériquement, graphiquement et algébriquement. L'élève développe aussi ses habiletés à simplifier des expressions et à résoudre des équations. L'élève résout des problèmes tirés de diverses situations de la vie courante comportant de l'algèbre, de la trigonométrie, de la géométrie et des vecteurs. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique. Ce cours lui permet de s'inscrire à différents programmes de technologie offerts par les collèges communautaires	Modèles de fonctions, 11 ^e année, cours préuniversitaire/ précollégial ou Fonctions MCR3U 11 ^e année, cours préuniversitaire MCF3M	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Méthodes de mathématiques	MAP4C	12 ^e année Cours précollégial		Ce cours permet à l'élève de consolider sa compréhension des mathématiques par la résolution de problèmes tirés de diverses situations de la vie courante. L'élève simplifie des expressions algébriques et résout des équations, analyse des données à l'aide de méthodes statistiques, résout des problèmes comportant des applications de la géométrie et de la trigonométrie, des problèmes à caractère financier portant sur les prêts hypothécaires et les annuités, détermine les coûts rattachés à la location et l'achat d'un logement et élabore un budget personnel. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire et précise les étapes de son raisonnement mathématique. Ce cours prépare l'élève à des études collégiales dans divers domaines notamment en entrepreneuriat, en ressources humaines et en sciences de la santé, de même qu'à l'apprentissage de certains métiers spécialisés.	Méthodes de mathématiques, 11 ^e année, cours précollégial ou Modèles de fonctions, MCF3M 11 ^e année, cours préuniversitaire/ précollégial MBF3 C	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)
Mathématiques de la vie courante	MEL4E	12 ^e année Cours préemploi		Ce cours permet à l'élève d'accroître sa compréhension des mathématiques et de leurs applications dans des contextes associés au monde du travail et à la vie quotidienne. À l'aide de la statistique et de la probabilité, l'élève explore des problèmes provenant de diverses situations de la vie courante. L'élève détermine les obligations de vivre de façon autonome, prépare les rubriques d'un budget personnel ou familial et examine, par exemple, le coût du logement. L'élève résout des problèmes à l'aide de concepts de mesure, de géométrie, de design et de proportionnalité. Tout au long du cours, l'élève apprend à communiquer de façon claire son raisonnement mathématique.	Mathématiques de la vie courante, 11 ^e année, cours préemploi MEL3E	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Mathématiques, 2007 (gov.on.ca)

2.9 Sciences de la nature

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Sciences	SNC1W	9 ^e année Cours décloisonné	Ce cours permet à l'élève de développer sa compréhension des concepts liés à la biologie, à la chimie, à la physique et aux sciences de la Terre et de l'espace, et de faire des rapprochements entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement. Tout au long du cours, l'élève développera et améliorera ses habiletés liées aux STIM en utilisant une démarche de recherche, une démarche expérimentale et un processus de design en ingénierie pour examiner des concepts et mettre en application ses connaissances dans diverses situations de la vie quotidienne. L'élève poursuivra le développement de ses compétences transférables tout en acquérant une culture scientifique en tant que citoyenne ou citoyen du monde.	Aucun	Sciences (gov.on.ca)
	Sciences	SNC2P	10 ^e année cours appliqué	Ce cours porte sur les habiletés scientifiques et les concepts fondamentaux relatifs aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace. C'est par l'étude des réactions chimiques, de l'organisation hiérarchique des systèmes animaux, des facteurs influant sur le climat et des propriétés de la lumière que l'élève est amené à comprendre les lois qui régissent les phénomènes observés dans son milieu. Le cours permet ainsi à l'élève de faire le rapprochement entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement.	9 ^e année Sciences SNC1W	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Sciences, révisé 2008 (gov.on.ca)
	Sciences	SNC2D	10 ^e année cours théorique	Ce cours porte sur les habiletés scientifiques et les concepts fondamentaux relatifs aux quatre disciplines traditionnelles des sciences, soit la biologie, la chimie, la physique et les sciences de la Terre et de l'espace. C'est en étudiant l'organisation hiérarchique des systèmes animaux et végétaux, les réactions chimiques courantes, les facteurs influant sur le climat, les propriétés de la lumière et l'optique géométrique que l'élève arrive à faire le rapprochement entre les sciences, la technologie, la société et l'environnement.	9 ^e année Sciences SNC1W	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Sciences, révisé 2008 (gov.on.ca)
	Sciences : Biologie	SBI3U	11 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances des processus évolutifs, des mécanismes de transmission des caractères héréditaires, des principes fondamentaux de la taxonomie et des processus biologiques internes. L'élève étudie l'évolution, la continuité génétique, l'anatomie et la fonction des plantes et des animaux ainsi que la biodiversité. Le cours porte sur le côté théorique des sujets étudiés et aide l'élève à perfectionner ses habiletés en recherche scientifique.	10 ^e année, cours théorique Sciences SNC2D	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)

Sciences : Biologie	SBI3C	11 ^e année cours précollégial	Ce cours traite des processus biologiques. C'est en étudiant la biologie cellulaire, la microbiologie, la génétique, l'anatomie des mammifères, la structure et les méthodes de reproduction des plantes ainsi que leur rôle dans l'environnement que l'élève comprend les liens entre les systèmes biologiques. Le cours met l'accent sur le côté pratique des concepts et des habiletés nécessaires pour poursuivre des études dans diverses branches des sciences de la vie et dans des domaines connexes.	10 ^e année, cours théorique Sciences SNC2D 10 ^e année appliqué Sciences SNC2P	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Sciences : Chimie	SCH3U	11 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours porte sur les concepts et les théories qui forment la base de la chimie moderne. L'élève étudie les propriétés chimiques de composés solides, liquides et gazeux, examine les réactions et les rapports quantitatifs entre ceux-ci, et évalue les impacts sociaux et environnementaux résultant de la fabrication de nouveaux produits et de l'application de nouveaux processus chimiques. Le cours met également l'accent sur l'importance de la chimie dans les autres disciplines scientifiques.	10 ^e année, cours théorique Sciences SNC2D	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Sciences de l'environnement	SVN3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève de comprendre les concepts de base et d'appliquer les habiletés scientifiques relatives aux sciences de l'environnement. L'élève étudie un nombre important de sujets scientifiques d'actualité dont les grands enjeux environnementaux de l'heure, les effets de l'environnement sur la santé publique, l'agriculture et la foresterie durable, la conservation de l'énergie ainsi que la réduction et la gestion des déchets. Ce cours permet à l'élève d'acquérir une bonne base en littératie environnementale et d'évaluer les implications sociales, économiques et environnementales de diverses actions, développements industriels et technologiques et initiatives gouvernementales et non gouvernementales.	Sciences, 10 ^e année, cours théorique SNC2D Sciences, 10 ^e année, cours appliqué SNC2P	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Sciences de l'environnement	SVN3E	11 ^e année cours préemploi	Ce cours fournit à l'élève les connaissances et les habiletés relatives aux sciences de l'environnement nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées au travail et dans sa vie personnelle. L'élève étudie un nombre important de sujets dont l'impact de l'activité humaine sur l'environnement et sur la santé, les principes de gestion durable des ressources naturelles, la conservation de l'énergie ainsi que les stratégies de développement durable et les mesures de sécurité mises en place dans divers milieux de travail. Ce cours permet à l'élève d'acquérir une bonne base en littératie environnementale et lui fournit l'occasion d'évaluer les avantages et les inconvénients, du point de vue de l'environnement, de ses expériences dans le monde du travail et dans la vie quotidienne	9 ^e ou 10 ^e année ou cours de sciences élaboré localement donnant droit à un crédit obligatoire	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Physique	SPH3U	11 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours aide l'élève à comprendre les concepts de base de la physique. L'élève étudie la cinématique, les lois de la dynamique, les ondes sonores, les caractéristiques et les propriétés des champs magnétiques et des circuits	Sciences, 10 ^e année, cours théorique SNC2D	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e

			électriques ainsi que les formes d'énergie, notamment l'énergie thermique et l'énergie nucléaire. L'élève améliore ses compétences en matière de recherche scientifique en vérifiant les lois étudiées et en résolvant les problèmes qu'on lui présente et ceux que soulèvent ses recherches. En outre, l'élève analyse les rapports entre la physique et la technologie, et examine l'incidence des applications techniques de la physique sur la société et l'environnement.		année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Biologie	SBI4U	12 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'examiner en profondeur les concepts et les processus relatifs aux systèmes biologiques. L'élève étudie la théorie et effectue des recherches dans les domaines de la biochimie, des processus métaboliques, de la génétique moléculaire, de l'homéostasie, ainsi que des populations d'un écosystème. Le cours met l'accent sur l'acquisition de connaissances et d'habiletés approfondies pour poursuivre des études dans diverses branches des sciences de la vie et dans des domaines connexes.	Biologie, 11 ^e année, cours préuniversitaire SBI3U	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Chimie	SCH4U	12 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances en chimie par l'étude de la chimie organique, de la cinétique chimique et de la thermochimie, des systèmes chimiques et de l'équilibre, de l'électrochimie, et des propriétés et des structures atomiques et moléculaires. Ce cours permet aussi à l'élève d'améliorer ses capacités de résolution de problèmes, ses habiletés en recherche scientifique et son aptitude à communiquer dans un cadre scientifique. Le cours met l'accent sur l'importance de la chimie dans la vie quotidienne et sur l'évaluation de l'incidence de la technologie chimique sur l'environnement.	Chimie, 11 ^e année, cours préuniversitaire	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Chimie	SCH4C	12 ^e année cours précollégial	Ce cours présente à l'élève les concepts qui forment la base de la chimie moderne. L'élève étudie l'analyse qualitative, les relations quantitatives dans les réactions chimiques, la chimie organique et l'électrochimie, ainsi que le rapport entre la chimie et la qualité de l'environnement. Ce cours permet à l'élève d'utiliser un large éventail de techniques de laboratoire et, ce faisant, d'apprendre à recueillir des données, à effectuer des analyses scientifiques et à communiquer correctement des renseignements scientifiques. Le cours met l'accent sur le rôle de la chimie dans la vie quotidienne et sur la création de nouvelles techniques et de nouveaux produits.	Sciences, 10 ^e année, cours théorique ou appliqué SNC2D SNC2P	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Sciences de la Terre et de l'espace	SES4U	12 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours porte sur les concepts et les théories de base des sciences de la Terre ainsi que sur la place de la Terre dans le système solaire et dans l'Univers. Après une introduction générale aux sciences de la Terre, l'élève explore plus en détail les matériaux qui constituent notre planète, les processus internes et superficiels qui la gouvernent ainsi que son histoire et les preuves géologiques	Sciences, 10 ^e année, cours théorique SNC2D	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008

				à l'appui. De plus, l'élève étudie l'influence des processus géologiques internes et des phénomènes astronomiques sur les astres du système solaire ainsi que l'origine et l'évolution de l'Univers. Ce cours permet également à l'élève de se pencher sur l'incidence des connaissances en sciences de la Terre et de l'espace sur les applications technologiques, la société et l'environnement.		(révisé) (gov.on.ca)
Physique	SPH4U	12 ^e année cours préuniversitaire		Ce cours permet à l'élève de mieux comprendre les concepts et les théories de base de la physique. L'élève approfondit ses connaissances sur les lois de la dynamique, de la conservation de l'énergie et de la conservation de la quantité de mouvement et étudie les champs électriques et magnétiques, la nature ondulatoire et quantique de la lumière et des notions de physique moderne. En outre, l'élève améliore ses habiletés en recherche, en apprenant par exemple que l'interprétation des données empiriques peut fournir des preuves à l'appui de l'élaboration d'un modèle scientifique. L'élève se penche également sur l'incidence des applications technologiques de la physique sur la société et l'environnement.	Physique, 11 ^e année, cours préuniversitaire SPH3U	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Physique	SPH4C	12 ^e année cours précollégial		Ce cours permet à l'élève de comprendre les concepts de base de la physique. L'élève étudie les concepts liés aux systèmes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électromagnétiques, ainsi que des applications du mouvement et des transformations d'énergie. L'élève améliore ses habiletés en recherche scientifique en vérifiant les lois de la physique étudiées et apprend à résoudre les problèmes qu'on lui présente et ceux que soulèvent ses recherches. En outre, l'élève examine l'incidence des applications technologiques de la physique sur la société et l'environnement.	10 ^e année, cours théorique ou appliqué SNC2D SNC2P	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)
Sciences	SNC4M	12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours permet à l'élève, y compris l'élève qui n'a pas l'intention de s'inscrire à des programmes scientifiques lors de ses études postsecondaires, de mieux comprendre les sciences et leurs applications dans le domaine de la santé. L'élève étudie un nombre important de sujets dont les enjeux de l'heure en santé publique, les effets biologiques de divers micro-organismes pathogènes, la science de la nutrition, les technologies médicales conventionnelles et les biotechnologies. Le cours met l'accent sur le rapport entre ces sujets, la santé mondiale et le bien-être des individus tout en permettant à l'élève de parfaire ses habiletés en expérimentation, en recherche scientifique, en pensée critique et en analyse.	Sciences, 10 ^e année, cours théorique ou tout cours du programme-cadre de sciences, 11 ^e année, filière préuniversitaire, préuniversitaire/ précollégiale ou précollégiale SNC2D SBI3U SBI3C SCH3U	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)

					SVN3M SPH3U	
	Sciences	SNC4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours fournit à l'élève les connaissances et les habiletés scientifiques nécessaires pour pouvoir prendre des décisions éclairées au travail et dans sa vie personnelle. L'élève étudie un nombre important de sujets dont les dangers biologiques, chimiques et physiques en milieu de travail, les propriétés des circuits et des appareils électriques simples, la science de la nutrition, la chimie des produits de consommation, ainsi que la transmission et la prévention des maladies. Le cours met l'accent sur l'établissement d'un lien direct entre ces sujets et les expériences de l'élève dans le monde du travail et la vie quotidienne	Sciences, 10 ^e année, cours appliqué, ou un cours de 10 ^e année en sciences élaboré localement et donnant droit à un crédit obligatoire (LDCC). SNC2P	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Sciences, 2008 (révisé) (gov.on.ca)

2.10 Sciences humaines

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Exploration des études familiales	HIF10 ; HIF20	9 ^e année : HIF10 10 ^e année : HIF20	Ce cours permet à l'élève d'explorer, dans le cadre de la famille, des défis liés à la satisfaction de ses besoins fondamentaux, à la qualité de ses relations interpersonnelles, à la gestion des ressources dont elle ou il dispose et à l'exercice des responsabilités croissantes qui marquent son passage de l'adolescence à l'âge adulte. L'élève acquiert et développe des connaissances et des habiletés de prise de décisions dans diverses situations de la vie quotidienne. Le cours l'amène aussi à explorer le fonctionnement de diverses familles dans le contexte canadien ainsi que les ressources auxquelles elles ont accès. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
	Alimentation et nutrition	HFN10 ; HFN20	9 ^e année : HFN10 10 ^e année : HFN20	Ce cours permet à l'élève d'analyser les besoins nutritionnels de la personne et l'aide à réfléchir aux influences familiales, sociales et culturelles qui guident les choix alimentaires. Une étude des recommandations nutritionnelles du Guide alimentaire canadien et des principes d'une bonne alimentation amène l'élève à reconnaître l'importance d'effectuer des choix alimentaires éclairés pour se maintenir en bonne santé tout au long de sa vie. L'élève pourra concevoir des menus équilibrés et préparer des repas et des collations nutritives. En examinant l'impact environnemental de l'approvisionnement alimentaire, l'élève est amené à explorer des façons de réduire son empreinte écologique. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
	Vêtements	HNL20	10 ^e année	Ce cours permet à l'élève de s'initier au monde vestimentaire, d'acquérir une connaissance des fonctions des vêtements et des accessoires, et de reconnaître des messages communiqués par les vêtements. L'élève développe une compréhension des outils et de l'équipement ainsi que de leur utilisation sécuritaire pour confectionner ou réparer des vêtements et des accessoires. Le cours lui permet aussi d'explorer des moyens d'améliorer sa garde-robe et de réduire son empreinte écologique en développant diverses stratégies d'achat, en comparant la qualité des vêtements et en reconnaissant l'influence de la publicité. Ce cours comme	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)

				tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.		
Étude de genre	HSG3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet aux élèves d'explorer divers enjeux propres à la construction sociale du genre. L'élève explore la nature dynamique des rôles sexuels et des normes liées au genre : le sexisme, les rapports de force ainsi que l'incidence des représentations des femmes et des hommes par les médias et la culture populaire. L'élève analyse divers enjeux liés au genre et à l'équité, y compris la violence fondée sur le genre et l'équité entre les sexes en milieu de travail dans des contextes canadiens et mondiaux. La conception d'une initiative portant sur l'équité, la diversité ou un enjeu de justice sociale fournit à l'élève l'occasion de s'engager dans une action sociale concrète. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	
Équité, diversité et justice sociale	HSE3E	11 ^e année Cours préemploi	Ce cours permet à l'élève d'aborder des enjeux propres à l'équité, à la diversité et à la justice sociale dans différents contextes. L'élève étudie diverses manifestations des rapports de force dans la société au Canada ainsi que les mécanismes par lesquels la société peut façonner l'identité des personnes. L'élève apprend aussi à réagir à des situations de discrimination, de harcèlement et de déni des droits. La conception d'une initiative portant sur l'équité, la diversité ou un enjeu de justice sociale fournit à l'élève l'occasion de mettre à contribution ses connaissances et ses habiletés dans ces domaines. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	
Mode au quotidien	HNC3C	11 ^e année Cours précollégial	Ce cours permet à l'élève de s'initier au domaine de la mode au quotidien en lui présentant un survol des facteurs tels que la culture et les médias, qui influencent la mode et le comportement des consommatrices et consommateurs. L'élève analyse les cycles de la mode, les stratégies de marketing liées à la vente au détail ainsi que les caractéristiques des fibres et des tissus et l'impact environnemental de leur production. De plus, le cours lui permet de développer ses connaissances et ses habiletés à utiliser les outils et l'équipement pour créer des vêtements et des accessoires de mode et l'amène à explorer diverses possibilités de carrière liées au domaine de la mode. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	

Habitation et design	HLS30	11 ^e année	Ce cours permet à l'élève de s'initier à plusieurs enjeux liés à l'habitation et au design et le sensibilise aux besoins en matière d'habitation par l'étude de divers types de logements. L'élève aborde l'entretien et la sécurité du logement ainsi que les préoccupations sociales, culturelles, environnementales et économiques associées au logement. En s'appuyant sur les éléments et les principes de design, l'élève analyse des décisions inhérentes à la décoration et à l'aménagement de l'espace. Le cours lui permet, en outre, d'explorer diverses possibilités de carrière dans l'industrie de l'habitation, de l'architecture et du design. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Alimentation et culture	HFC3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'explorer les cuisines du monde et d'y associer les arômes et les saveurs qui les caractérisent. L'élève étudie l'origine et le développement de diverses traditions culturelles. De plus, l'élève apprend à cuisiner avec des ingrédients et de l'équipement culinaire propres à ces cultures, à présenter des plats cuisinés typiques et à observer les règles particulières de bienséance à table qui s'y rattachent. Le cours lui permet aussi d'explorer l'influence de la mondialisation sur les choix alimentaires des Canadiennes et Canadiens. Tout au long du cours, l'élève est appelé à mettre en application sa connaissance des techniques sécuritaires de préparation et de cuisson des aliments. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Alimentation et culture,	HFC3E	11 ^e année Cours préemploi	Ce cours permet à l'élève de s'initier aux arômes et aux saveurs des cuisines du monde. L'élève apprend à cuisiner avec des ingrédients et de l'équipement utilisés dans diverses cultures, à présenter des plats cuisinés typiques de ces cultures et à observer les règles particulières de bienséance à table qui s'y rattachent. Le cours lui permet aussi d'explorer l'influence des cuisines du monde sur les choix alimentaires des Canadiennes et Canadiens. Tout au long du cours, l'élève est appelé à mettre en application sa connaissance des techniques sécuritaires de préparation et de cuisson des aliments. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Dynamique des relations humaines	HHD30	11 ^e année	Ce cours permet à l'élève de développer une meilleure compréhension des facteurs qui contribuent à de saines relations. L'élève développe aussi une meilleure compréhension des liens entre le concept de soi et les relations saines. Par l'entremise de situations pratiques, l'élève explore diverses	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de

				stratégies pour établir et maintenir des relations saines avec ses amies et amis, sa famille et des membres de la communauté. Ces stratégies sont aussi abordées dans le contexte des relations intimes. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.		l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Interactions avec les enfants d'âge préscolaire	HPW3C	11 ^e année Cours précollégial		Ce cours permet à l'élève qui désire œuvrer auprès des enfants âgés de moins de six ans d'aborder diverses théories et pratiques se rapportant au développement physique, cognitif, affectif, moteur, social et langagier. L'élève examine aussi le cadre juridique définissant les droits des enfants ainsi que les responsabilités des parents* et des personnes œuvrant auprès des enfants. Des activités sont aussi prévues avec des enfants pour permettre à l'élève de vérifier dans la pratique les concepts et les théories à l'étude. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Rôle parental	HPC30	11 ^e année		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et de développer des compétences associées au rôle parental et axées sur une meilleure compréhension de divers aspects et facteurs se rattachant à la santé de la mère, à la grossesse, à l'accouchement et au développement de l'enfant, de sa naissance jusqu'à l'âge de six ans. L'élève étudie diverses stratégies lui permettant de répondre aux besoins développementaux de l'enfant, de communiquer efficacement avec lui et de le guider au cours des premières années de sa vie. Des activités pratiques avec des enfants de cette tranche d'âge et des expériences de simulation sont intégrées au cours. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Introduction à la psychologie, à la sociologie et à l'anthropologie	HSP3C	11 ^e année Cours précollégial		Ce cours permet à l'élève d'effectuer un survol des écoles de pensée ainsi que des questions et des enjeux liés à l'étude de la psychologie, de la sociologie et de l'anthropologie. L'élève explore des théories élaborées par des spécialistes reconnus dans leur discipline selon diverses perspectives, effectue des recherches selon un cadre éthique bien déterminé et se familiarise avec des questions d'actualité débattues en sciences humaines et sociales. L'élève se fait une idée de la façon dont les spécialistes abordent les diverses questions qu'ils étudient et se familiarise avec les méthodes de recherche utilisées dans chaque discipline. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)

Introduction à la psychologie, à la sociologie et à l'anthropologie	HSP3U	11 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'explorer les grandes écoles de pensée de la psychologie, de la sociologie et de l'anthropologie et de développer un esprit critique par rapport à des questions et des enjeux liés à ces trois disciplines. Le cours lui donne l'occasion d'explorer des théories propres à chacune de ces disciplines selon diverses perspectives et de se familiariser avec des questions d'actualité débattues en sciences humaines et sociales, y compris des questions touchant de façon particulière la communauté francophone de l'Ontario. L'élève développe une compréhension des approches et des méthodes de recherche appliquées par des spécialistes reconnus dans leur discipline et effectue des recherches selon un cadre éthique bien déterminé. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours théorique de 10 ^e année des programmes-cadres de français ou d'études canadiennes et mondiales	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Philosophie : les grandes questions	HZB3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'explorer la pensée de grands philosophes et des courants philosophiques, et de réfléchir sur de grandes questions telles que : qu'est-ce qu'une personne ? qu'est-ce que le bonheur ? qu'est-ce que la réalité ? quelle est la différence entre la connaissance scientifique et les autres types de connaissances ? Grâce à cet apprentissage, l'élève développe, en raisonnement critique, en argumentation rationnelle et en recherche, des compétences nécessaires pour évaluer certains arguments philosophiques tirés de la vie quotidienne et d'autres disciplines que la philosophie. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Grandes religions et croyances traditionnelles : perspectives, enjeux et défis	HRT3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'explorer diverses religions et croyances traditionnelles dans un contexte local, canadien et mondial par l'étude des rites, des symboles et des traditions de ces religions et de ces croyances. L'élève explore la quête de sens, l'étude des textes sacrés et des traditions orales, les manifestations de croyances dans la vie contemporaine ainsi que les défis qui y sont rattachés. Ce cours aborde également des contextes sociaux, culturels et historiques qui ont marqué l'histoire de diverses religions et croyances traditionnelles. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Études des religions et croyances traditionnelles	HRF3O	11 ^e année	Ce cours permet à l'élève d'explorer les principaux aspects de diverses religions et croyances traditionnelles. L'élève développe une compréhension du vocabulaire et des concepts liés aux grandes religions et croyances traditionnelles. L'élève reconnaît diverses manifestations	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de

				individuelles et collectives par lesquelles des adhérentes et adhérents expriment leur croyance dans le contexte des religions et des croyances traditionnelles. Ce cours aborde également l'étude des textes sacrés et des traditions orales de même que l'incidence du temps et du lieu sur le développement des religions et croyances traditionnelles. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.		l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Équité et justice sociale : de la théorie à la pratique	HSE4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'explorer divers fondements théoriques, sociaux et historiques liés aux enjeux propres à l'équité et à la justice sociale et d'analyser des stratégies permettant la réalisation de changements sociaux positifs. Ce cours l'amène aussi à reconnaître la nécessité d'agir pour la défense des droits fondamentaux des personnes tant au niveau canadien qu'à l'échelle mondiale. La conception et la mise en œuvre d'une initiative portant sur l'équité ou un enjeu de justice sociale fournissent à l'élève l'occasion de s'engager dans une action sociale significative. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	
Cultures de la francophonie mondiale,	HSC4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'examiner les concepts de culture et d'identité culturelle et d'en saisir la complexité ainsi que le caractère dynamique, tout en se familiarisant avec la diversité des cultures qui participent à une francophonie mondiale plurielle. L'élève est amené, entre autres, à explorer les événements et les réalités historiques qui ont façonné la pluralité de la francophonie au Canada et ailleurs dans le monde, à se familiariser avec les institutions dont s'est dotée la francophonie mondiale pour assurer son rayonnement, à situer le rôle de la francophonie en tant qu'acteur de la diversité culturelle dans le contexte de la mondialisation et à évaluer ses grands enjeux et ses perspectives. Avec le bagage de connaissances ainsi acquises, l'élève sera en mesure de participer pleinement à la culture collective de la francophonie mondiale. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	

Le monde de la mode	HNB4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'explorer la mode vestimentaire d'hier à aujourd'hui, tant au niveau local qu'international. L'élève analyse divers facteurs qui influencent l'industrie du vêtement, les besoins comblés par les marchés spécialisés et l'impact de la production textile. Le cours lui permet de créer des vêtements et des accessoires à l'aide de diverses procédures et techniques, tout en explorant des façons de réduire son empreinte écologique. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca) https://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/ssciences9to122013.pdf
Nutrition et santé	HFA4U	12 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'établir des liens entre l'alimentation, l'équilibre énergétique et la nutrition, et d'analyser les besoins nutritionnels des personnes à différentes étapes de leur vie. L'élève étudie le rôle des nutriments dans l'état de santé d'une personne. Le cours l'amène aussi à évaluer des tendances en alimentation et à déterminer l'incidence des choix individuels sur la sécurité alimentaire ainsi que l'impact environnemental de la production et de la distribution alimentaires. Tout au long du cours, l'élève est appelé à mettre en application sa connaissance des techniques sécuritaires de préparation et de cuisson des aliments. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Nutrition et santé	HFA4C	12 ^e année Cours précollégial	Ce cours permet à l'élève d'analyser les liens entre la nutrition et la santé à différentes étapes de la vie et d'aborder des enjeux mondiaux liés à la production alimentaire. L'élève étudie le rôle des nutriments dans l'état de santé d'une personne, développe une compréhension des principes d'une alimentation saine, analyse divers facteurs qui influencent les choix alimentaires et l'incidence de ceux-ci sur le plan environnemental à l'échelle locale et mondiale. Tout au long du cours, l'élève est appelé à mettre en application sa connaissance des techniques sécuritaires de	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)

				préparation et de cuisson des aliments. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale	
Alimentation saine pour tous	HFL4E	12 ^e année Cours préemploi		Ce cours permet à l'élève d'acquérir un bagage de connaissances de base sur ce qui constitue une alimentation saine, en tenant compte en particulier des besoins des jeunes adultes. L'élève explore des principes qui guident l'aménagement d'une cuisine de débutant, développe des stratégies pour faire des choix judicieux d'aliments et prend davantage conscience des besoins nutritionnels des personnes de son entourage. L'élève apprend à cuisiner divers aliments tout en mettant en pratique sa connaissance des techniques sécuritaires de préparation et de cuisson des aliments en usage dans l'industrie alimentaire. De plus, le cours permet à l'élève d'explorer diverses possibilités de carrière dans le domaine de l'alimentation. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Individus et familles au Canada	HHS4U	12 ^e année Cours préuniversitaire		Ce cours examine dans une perspective sociologique diverses théories qui décrivent et expliquent le développement des individus, des relations intimes et des relations familiales dans la société canadienne. L'élève acquiert des habiletés analytiques permettant d'évaluer les facteurs et les enjeux auxquels font face les individus et les familles au Canada. Cet apprentissage fait appel à différentes approches afin de nourrir la réflexion critique de l'élève. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Individus et familles au Canada	HHS4C	12 ^e année Cours précollégial		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances sur des théories sociologiques liées au développement des individus et à l'évolution des relations intimes et des relations familiales. L'élève explore des enjeux	Tout cours des programmes-cadres de	Sciences humaines et sociales – Le

				associés aux relations intimes et familiales dans le contexte de la société canadienne et des autres cultures, à différentes périodes de l'histoire. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale	curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Développement humain	HHG4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'aborder, par une approche multidisciplinaire, l'étude du développement humain à diverses étapes de la vie. L'étude des diverses perspectives théoriques du développement humain amène l'élève à mieux saisir les incidences de celles-ci sur sa santé et son bien-être actuel et au fil du temps. L'élève analyse des facteurs qui, chez l'être humain, entravent ou mettent en péril un développement sain et d'autres qui lui sont favorables, notamment la résilience d'une personne. L'élève étudie aussi le développement physique, cognitif et socioaffectif de la personne, de la période prénatale jusqu'à la vieillesse. L'étude du développement du cerveau et des expériences du jeune enfant vise une compréhension des concepts d'apprentissage, de développement et de bien-être chez une personne. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	
Gérer sa vie personnelle	HIP4O	12 ^e année Cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés pour favoriser un passage harmonieux de l'adolescence à la vie adulte. L'élève développe des ressources personnelles afin de subvenir efficacement à ses besoins en matière d'alimentation, d'habillement et de logement. L'élève approfondit sa connaissance de soi et des autres dans le but de maintenir des relations interpersonnelles saines. L'étude des responsabilités légales et financières associées à la vie autonome permet à l'élève de prendre des décisions responsables et appropriées dans son nouvel environnement. Des expériences pratiques permettent à l'élève d'approfondir les attentes du cours. Ce cours comme tous ceux du	Aucun	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	

				programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.		
Interactions avec les jeunes d'âge scolaire	HPD4C	12 ^e année Cours précollégial	Le cours permet à l'élève qui désire œuvrer auprès des enfants d'âge scolaire et des adolescentes et adolescents d'aborder diverses théories et pratiques se rapportant au développement social, affectif, cognitif et physique des jeunes d'âge scolaire. L'élève examine aussi le cadre juridique définissant les droits des enfants ainsi que les responsabilités des parents et des personnes œuvrant auprès des jeunes. Des activités sont prévues avec des jeunes pour permettre à l'élève de vérifier dans la pratique les concepts et les théories à l'étude. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/précollégiale ou précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	
Changements et défis sociaux	HSB4U	12 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'examiner des théories, des perspectives et des méthodologies élaborées en sciences humaines et sociales pour expliquer les grandes tendances et les enjeux éthiques auxquels est confrontée notre société. L'élève apprend comment et pourquoi les modèles culturels, les structures sociales et les modes de comportement changent au sein des sociétés humaines au fil du temps. Ce cours lui donne l'occasion d'explorer les idées et les points de vue de théoriciennes et théoriciens de la société et de mieux comprendre comment les personnes et la société réagissent ou s'adaptent aux défis que soulèvent, entre autres, les changements technologiques, la mondialisation, la déviance et les inégalités. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)	
Philosophie : approches et problématiques	HZT4U	12 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'explorer les branches de la philosophie : la métaphysique, l'épistémologie, la philosophie des sciences, l'éthique, l'esthétique, la philosophie sociale et politique ainsi que la logique. L'élève acquiert des habiletés d'analyse, de réflexion et de recherche, et développe son sens de l'argumentation et son esprit critique. Le cours lui permet de débattre ses idées à la lumière de ses connaissances et de sa	Tout cours des programmes-cadres de sciences humaines et sociales, de	Sciences humaines et sociales – Le curriculum de l'Ontario de la 9^e	

				réflexion philosophique découlant de l'analyse de ses expériences personnelles et de certains aspects de la société contemporaine. Ce cours comme tous ceux du programme-cadre de sciences humaines et sociales cible aussi le développement de compétences en recherche et en communication.	français ou d'études canadiennes et mondiales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire /précollégiale	à la 12^e année – 2013 (gov.on.ca)
Expression des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits	NAC10	9 ^e année	<p>Ce cours explore différentes formes d'expression artistiques (la danse, l'art dramatique, l'installation, la performance, les arts médiatiques, la musique, la narration, l'art utilitaire, les arts visuels) et il permet à l'élève de créer, de présenter et d'analyser des œuvres d'art, y compris des œuvres en arts intégrés, qui examinent ou reflètent différents points de vue et cultures autochtones</p> <p>https://www.dcp.edu.gov.on.ca/en/https://www.dcp.edu.gov.on.ca/en/. Les élèves exploreront les interrelations entre les formes artistiques et les identités individuelles et culturelles ainsi que les histoires, les valeurs, les protocoles et les manières d'être et de savoir des Autochtones. En apprenant et en mettant en pratique les notions, les styles et les conventions artistiques, ils feront preuve d'innovation et renforceront des habiletés qui lui serviront la vie durant, et utiliseront le processus de création et les pratiques responsables pour répondre aux défis que posent les arts intégrés.</p>	Aucun	Expression des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits (gov.on.ca)	
Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada	NAC20	10 ^e année	<p>Ce cours explore les histoires des Premières Nations et des Inuits au Canada, depuis la période précédant le premier contact avec les Européens ainsi que celles des Métis depuis leurs débuts, jusqu'à nos jours. L'élève étudie les évolutions sociales, culturelles, économiques, politiques et juridiques qui ont eu et continuent d'avoir une incidence sur la vie des Premières Nations, des Métis et des Inuits. En appliquant le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique, l'élève acquiert les habiletés nécessaires pour explorer toute une gamme d'enjeux, d'événements et d'interactions d'importance pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits, y compris ceux qui influent sur les rapports actuels entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada.</p>	Aucun	Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada (gov.on.ca)	
Enjeux et perspectives d'actualité des	NDA3M	11 ^e année Cours	<p>Ce cours porte sur les enjeux existants et émergents d'importance locale, régionale et nationale pour les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada. L'élève analyse diverses perspectives présentées dans une variété</p>	Les Premières Nations, les Métis et les	Enjeux et perspectives d'actualité des	

Premières Nations, des Métis et des Inuits		préuniversitaire/ précollégial	de sources – comme des médias, des travaux universitaires et des sondages d’opinion, qui portent sur des enjeux et des événements liés au territoire, à la communauté, à la gouvernance, à l’identité, à la culture et à des tendances à l’échelle mondiale. En utilisant les concepts de la pensée critique et le processus d’enquête, l’élève acquiert les compétences nécessaires pour mieux comprendre ces enjeux, explorer ses idées et celles des autres, et déterminer ce qui doit changer et les raisons de ces changements. L’élève a aussi la possibilité d’élaborer ses propres stratégies de résolution de problèmes afin de résoudre une question de son choix.	Inuits au Canada, 10 ^e année, cours ouvert (NAC20), ou Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué. (CHC2P)	Premières Nations, des Métis et des Inuits (gov.on.ca)
English: Understanding Contemporary First Nations, Métis, and Inuit Voices	NBE3U	Grade 11 University Preparation	This course explores the themes, forms, and stylistic elements of a variety of literary, informational, graphic, oral, cultural, and media text forms emerging from First Nations, Métis, and Inuit cultures in Canada, and also examines the perspectives and influence of texts that relate to those cultures. In order to fully understand contemporary text forms and their themes of identity, relationship, and self-determination, sovereignty, or self-governance, students will analyze the changing use of text forms by Indigenous authors/creators from various periods and cultures in expressing ideas related to these themes. Students will also create oral, written, and media texts to explore their own ideas and understanding, focusing on the development of literacy, communication, and critical and creative thinking skills necessary for success in academic and daily life. The course is intended to prepare students for the compulsory Grade 12 English university or college preparation course.	English, Grade 10, Academic (ENG2D)	English: Understanding Contemporary First Nations, Métis, and Inuit Voices (gov.on.ca)
Anglais : Découvrir les voix contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits	NBE3C	11 ^e année Précollégial	Ce cours permet aux élèves d’approfondir leurs connaissances des thèmes et des éléments stylistiques des formes d’expression culturelles, en étudiant divers textes d’auteurs et d’auteurs des Premières Nations, métis et inuits du Canada ou qui portent sur leurs cultures. À partir d’une perspective contemporaine, ils examineront l’utilisation des formes d’expression culturelles par des auteurs et des auteurs autochtones d’autres périodes pour s’exprimer au sujet de thèmes tels que l’identité, les relations, l’autodétermination, la souveraineté et l’autonomie gouvernementale au Canada. Ils créeront des textes oraux, écrits ou	Anglais, 10 ^e année, cours théorique (ENG2D) ou appliqué (ENG2P)	English: Understanding Contemporary First Nations, Métis, and Inuit Voices (gov.on.ca)

				diffusés en utilisant divers médias électroniques pour explorer ses propres idées et sa compréhension des thèmes, tout en misant sur le développement des habiletés en littératie, en communication et en pensée critique et créative qui lui permettront de réussir dans ses études et au quotidien. Ce cours est conçu pour préparer les élèves à suivre le cours précollégial d'anglais de 12 ^e année donnant droit à un crédit obligatoire.		
Anglais : Découvrir les voix contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits	NBE3E	11 ^e année Préemploi		Ce cours permet aux élèves d'explorer les thèmes, les formes et les éléments stylistiques des textes littéraires, informatifs, graphiques, oraux, culturels et médiatiques issus des cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Canada, ou qui portent sur celles-ci. Afin de mieux comprendre les textes contemporains, ils exploreront les liens entre les formes de textes traditionnels et contemporains et les aspects culturels et communautaires de l'identité, des relations et de l'autodétermination, de la souveraineté ou de l'autogouvernance. Ils créeront des textes oraux, écrits ou diffusés en utilisant divers médias électroniques, tout en misant sur le développement des habiletés en littératie, en communication et en pensée critique et créative qui lui permettront de réussir sur le marché du travail et au quotidien. Ce cours est conçu pour préparer l'élève à suivre le cours préemploi d'anglais de 12 ^e année donnant droit à un crédit obligatoire.	Anglais, 10 ^e année, cours théorique (ENG2D) ou appliqué (ENG2P) ou cours d'anglais de 10 ^e année élaboré localement et donnant droit à un crédit obligatoire	English: Understanding Contemporary First Nations, Métis, and Inuit Voices (gov.on.ca)
Visions du monde et aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada	NBV3C	11 ^e année Cours précollégial		Ce cours explore la diversité des connaissances, visions du monde et aspirations qui façonnent les actions des Premières Nations , des Métis et des Inuits au Canada. L'élève examinera le contexte historique et contemporain relativement à ces croyances, ces valeurs, ces aspirations et ces actions, y compris l'impact de la colonisation et de la décolonisation . L'élève explorera les facteurs qui façonnent les perceptions du monde afin de comprendre comment la reconnaissance de diverses cultures, valeurs et façons de savoir contribue à la vérité, à la réconciliation et au renouvellement des relations entre nations. L'élève a aussi l'occasion d'élaborer ses propres stratégies de résolution de problèmes afin de développer une compréhension mutuelle relative aux visions du monde et aux aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits.	Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada, 10 ^e année, cours ouvert (NAC20), ou Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P)	Visions du monde et aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada (gov.on.ca)

<p>Visions du monde et aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada</p>	<p>NBV3E</p>	<p>11^e année Cours préemploi</p>	<p>Ce cours explore une gamme de savoirs, de visions du monde et d'aspirations qui façonnent les actions des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada. L'élève examine les enjeux identitaires auxquels font face les personnes et les communautés autochtones, par rapport à l'évolution des relations avec la Terre, la nature, autrui et le Canada. En explorant sa propre vision du monde et celle d'autrui, ainsi que les facteurs qui influent sur les perspectives au fil du temps, l'élève développe sa propre compréhension des croyances et des valeurs traditionnelles et contemporaines qui ont une incidence sur les aspirations et les pratiques des Premières Nations, des Métis et des Inuits. L'élève a la possibilité d'améliorer sa compréhension de l'impact de la colonisation, ainsi que des façons dont le rapprochement de divers savoirs, visions du monde et aspirations contribue à une meilleure compréhension sociale.</p>	<p>Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada, 10^e année, cours ouvert (NAC20), ou Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P), ou cours d'histoire élaboré à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire de 10^e année (LDCC)</p>	<p>Visions du monde et aspirations des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada (gov.on.ca)</p>
<p>Questions d'actualité et perspectives autochtones dans un contexte mondial</p>	<p>NDW4M</p>	<p>12^e année</p>	<p>Ce cours examine des questions historiques et d'actualité qui touchent les peuples autochtones, dans une perspective mondiale. L'élève examine la diversité et la richesse des cultures, des traditions et des connaissances des Autochtones, tout en explorant la persévérance de leurs diverses communautés en dépit des tendances environnementales et économiques qui se manifestent à l'échelle mondiale. Ce cours examine également des sujets tels que l'identité, la justice sociale, les droits de la personne, les mauvais traitements, la spiritualité, la résistance et la mobilisation en faveur du changement.</p>	<p>Tout cours préuniversitaire, préuniversitaire/précollégial ou précollégial de 11^e année du programme-cadre d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits, ou tout</p>	<p>Questions d'actualité et perspectives autochtones dans un contexte mondial (gov.on.ca)</p>

					cours préuniversitaire, préuniversitaire/ précollégial ou précollégial de 11 ^e année des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales ou de sciences humaines et sociales	
	Modèles de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada	NDG4M	12 ^e année	Ce cours explore des aspects de la gouvernance des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada ainsi que des lois, des politiques et des décisions judiciaires qui ont eu et continuent d'avoir une incidence sur la vie des peuples autochtones dans le pays. L'élève étudie les relations historiques et contemporaines entre les Premières Nations, les Métis et les Inuits, ainsi que celles des peuples autochtones avec les gouvernements coloniaux , fédéral et provinciaux ou territoriaux, tout en se familiarisant avec les droits des Autochtones au Canada. En explorant les stratégies employées pour revitaliser et renforcer la souveraineté , l' autonomie gouvernementale et l'autodétermination des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada, l'élève examine les façons dont des valeurs et des pratiques culturelles traditionnelles informent les modèles de gouvernance et de leadership autochtones.	Tout cours préuniversitaire, préuniversitaire/ précollégial ou précollégial de 11 ^e année du programme-cadre d'études autochtones ou tout cours préuniversitaire, préuniversitaire/ précollégial ou précollégial de 11 ^e année des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales ou de sciences humaines et sociales	Modèles de gouvernance des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada (gov.on.ca)
	Initiation aux affaires	BB110	9 ^e année, cours ouvert	Ce cours initie l'élève au monde des affaires. L'élève acquiert une compréhension des fonctions du monde des affaires, en particulier le marketing, la comptabilité, les ressources humaines, la production, la	Aucun	business910curr b.pdf (gov.on.ca)

				gestion financière, l'entrepreneuriat et le commerce international. De plus, elle ou il prend conscience de l'importance de l'éthique et de la responsabilité sociale. Le cours fournit une solide formation de base pour des études plus approfondies dans le domaine des affaires et aide l'élève à acquérir les connaissances et les compétences en affaires qui lui serviront dans sa vie de tous les jours		
Introduction aux technologies de l'information et de la communication	BTT10	9 ^e année, cours ouvert		Ce cours initie l'élève aux technologies de l'information et de la communication dans le monde du travail et fournit une formation de base en littératie numérique nécessaire pour réussir dans une société dominée par la technologie. L'élève utilise le traitement de texte, le tableur et d'autres logiciels d'application pour élaborer des documents d'affaires, faire des présentations électroniques et réaliser des pages Web. Le cours permet à l'élève de gérer un environnement de travail informatisé, de faire de la recherche et de la communication électroniques et d'étudier des questions d'actualité liées aux implications et aux enjeux des technologies de l'information et de la communication	Aucun	business910curr b.pdf (gov.on.ca)
Initiation aux affaires,	BBI20	10 ^e année, cours ouvert		Ce cours initie l'élève au monde des affaires. L'élève développe une compréhension des fonctions du monde des affaires, en particulier le marketing, la comptabilité, les ressources humaines, la production, la gestion financière, l'entrepreneuriat et le commerce international. De plus, elle ou il prend conscience de l'importance de l'éthique et de la responsabilité sociale. Le cours fournit une solide formation de base pour des études plus approfondies dans le domaine des affaires et aide l'élève à acquérir les connaissances et les compétences en affaires qui lui serviront dans sa vie de tous les jours	Aucun	business910curr b.pdf (gov.on.ca)
Introduction aux technologies de l'information et de la communication	BTT20	10 ^e année, cours ouvert		Ce cours initie l'élève aux technologies de l'information et de la communication dans le monde du travail et fournit une formation de base en littératie numérique nécessaire pour réussir dans une société dominée par la technologie. L'élève utilise le traitement de texte, le tableur et d'autres logiciels d'application pour élaborer des documents d'affaires, faire des présentations électroniques et réaliser des pages Web. Le cours permet à l'élève de gérer un environnement de travail informatisé, de faire de la recherche et de la communication électroniques et d'étudier des questions d'actualité liées aux implications et aux enjeux des technologies de l'information et de la communication	Aucun	business910curr b.pdf (gov.on.ca)
Introduction à la comptabilité financière	BAF3M	11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial		Ce cours porte sur les principes et les procédures de base de la comptabilité. L'élève acquiert des connaissances en analyse financière et développe des habiletés en résolution de problèmes qui l'aideront à	Aucun	Affaires et commerce, 11e et 12^e année,

				poursuivre des études ou à s'engager dans une carrière dans le monde des affaires. Les thèmes abordés incluent la comptabilité telle qu'elle est appliquée dans l'entreprise de service et le commerce au détail, la comptabilité informatisée, l'analyse financière ainsi que les questions d'actualité et d'éthique en comptabilité.		2006 (révisé) (gov.on.ca)
Introduction à la comptabilité	BAI3E	11 ^e année, cours préemploi		Ce cours initie l'élève à la comptabilité financière d'une entreprise de service. L'élève utilise des logiciels d'application pour inscrire des opérations comptables et préparer des états financiers. Le cours lui permet aussi d'apprendre la gestion et le contrôle de l'encaisse et de se familiariser avec le processus de prise de décisions, l'analyse des états financiers ainsi que les possibilités de carrière dans le domaine de la comptabilité	Aucun	Affaires et commerce, 11^e et 12^e année, 2006 (révisé) (gov.on.ca)
Introduction à l'entrepreneuriat	BDI3C	11 ^e année, cours précollégial		Ce cours traite du processus entrepreneurial. L'élève découvre de quelle façon les entrepreneurs et entrepreneures prospères reconnaissent les occasions d'affaires, trouvent des idées et organisent leurs ressources afin de lancer des projets ou des entreprises qui leur permettent d'atteindre leurs buts. L'élève élabore un plan d'affaires pour une entreprise de l'école ou dans la communauté et, à travers cette expérience, découvre les valeurs, les qualités et les habiletés qui sont à la base des activités entrepreneuriales.	Aucun	Affaires et commerce, 11^e et 12^e année, 2006 (révisé) (gov.on.ca)
Esprit entrepreneurial	BDP3O	11 ^e année, cours ouvert		Ce cours traite de l'importance pour toute entreprise appelée à évoluer rapidement dans un marché concurrentiel de pouvoir compter au sein de son personnel sur des gens qui ont l'esprit entrepreneurial. L'élève apprend à reconnaître les attributs et les habiletés des employées et employés entrepreneuriaux ainsi que les caractéristiques d'un milieu de travail stimulant. L'élaboration d'un plan de promotion pour un bien, un service ou un événement lui permet d'acquérir des connaissances et des compétences entrepreneuriales.	Aucun	Affaires et commerce, 11^e et 12^e année, 2006 (révisé) (gov.on.ca)
Principes de marketing	BMI3C	11 ^e année, cours précollégial		Ce cours présente les concepts fondamentaux liés au marketing d'un produit, c'est-à-dire le marketing d'un bien, d'un service ou d'un événement. L'élève analyse l'influence des tendances, des grandes questions de l'heure, des transformations apportées par la mondialisation des marchés ainsi que l'impact des technologies de l'information sur les décisions d'achat de différents groupes de consommatrices et consommateurs. L'élève est aussi appelé à réaliser une étude de marché, à développer des stratégies de marketing et à préparer le plan de marketing d'un produit.	Aucun	Affaires et commerce, 11^e et 12^e année, 2006 (révisé) (gov.on.ca)

Marketing de la vente au détail et des services	BMX3E	11 ^e année, cours préemploi	Ce cours présente les principes fondamentaux du marketing appliqués à la vente au détail et aux services. L'élève explore des questions ou des préoccupations qui influent sur le marketing ainsi que les tendances de la mondialisation, reconnaît l'importance du service à la clientèle, analyse les méthodes visant à fidéliser la clientèle et examine de quelle façon la présentation d'un produit influe sur la décision d'acheter. En examinant les éléments clés du marketing, de la vente au détail et des services, en particulier le rôle des technologies, l'élève acquiert des habiletés personnelles qui lui seront utiles pour divers emplois en marketing.	Aucun	Affaires et commerce, 11^e et 12^e année, 2006 (révisé) (gov.on.ca)
Technologies de l'information et de la (BTA30) communication : environnement informatisé	BTA30	11 ^e année, cours ouvert	Ce cours prépare l'élève au milieu de travail informatisé en lui permettant de développer ses habiletés en technologies de l'information et de la communication grâce à l'utilisation de logiciels d'application du monde des affaires. L'élève étudie le concept et les opérations du commerce électronique ainsi que la conception et la création d'un site Web pour effectuer des ventes en ligne. Les habiletés acquises dans ce cours préparent l'élève à réussir dans le monde du travail ou dans des études postsecondaires	Aucun	Affaires et commerce, 11^e et 12^e année, 2006 (révisé) (gov.on.ca)
Enjeux géographiques du Canada	CGC1D	9 ^e année Cours théorique	Ce cours permet à l'élève d'examiner les liens existants entre les environnements naturel et humain au Canada, de mieux comprendre certaines interactions au sein de ces environnements ainsi que leurs liens avec d'autres environnements dans le monde. L'élève explore des thèmes comme la distribution spatiale et le développement des ressources naturelles, les choix énergétiques et la croissance urbaine. En utilisant les concepts de la pensée critique et le processus d'enquête en géographie, incluant les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour analyser des enjeux géographiques et déterminer des solutions durables pour le Canada.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Civisme et citoyenneté	CHV20	10 ^e année Cours ouvert	Ce cours explore les droits et les responsabilités des citoyennes et citoyens actifs d'une société démocratique. L'élève examine des enjeux civiques d'importance et l'influence des médias sociaux, tout en développant sa compréhension du rôle de la participation civique et des processus politiques dans les communautés locales, nationales ou mondiales. L'élève met en application les concepts de la pensée critique en politique et le processus d'enquête afin d'explorer une grande gamme d'enjeux, de changements et de tendances politiques d'actualité qui l'intéressent et de formuler des opinions informées à leur sujet. Ce cours comprend également des apprentissages relatifs à la littératie numérique et aux habiletés de la pensée critique, aux mécanismes de la gouvernance, aux	Aucun	Civisme et citoyenneté (gov.on.ca)

				<p>systèmes et aux structures de gouvernance autochtones, et aux occasions de service à la communauté.</p>		
Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	CHC2D	10 ^e année Cours théorique	<p>Ce cours permet à l'élève de retracer les événements marquants de l'histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale et d'examiner les contextes politique, économique et social qui ont façonné la vie des Canadiennes et Canadiens, incluant les Premières Nations, les Métis et les Inuits et influé sur leurs actions. Son étude s'étend aux activités de coopération et aux conflits qui se sont produits au Canada et en Ontario français, au rôle grandissant du Canada au niveau international et aux contributions de personnes et de groupes à l'identité, à la citoyenneté et au patrimoine canadiens. L'élève développe sa compréhension de développements politiques clés et de politiques gouvernementales qui ont eu un impact sur les individus et les communautés des Premières Nations, métis et inuits. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui exige, entre autres, l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour analyser les enjeux et les événements majeurs au Canada depuis 1914.</p>	Aucun	<p>Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)</p>	
Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale	CHC2P	10 ^e année Cours appliqué	<p>Ce cours retrace les événements historiques qui ont le plus influé sur la vie des Canadiennes et Canadiens, incluant les Premières Nations, les Métis et les Inuits, depuis la Première Guerre mondiale. L'élève examine les liens entre différentes communautés au Canada et les contributions de personnes et de groupes à l'identité et au patrimoine canadiens. L'élève développe sa compréhension de développements politiques clés et de politiques gouvernementales qui ont eu un impact sur les individus et les communautés des Premières Nations, métis et inuits. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour mieux comprendre les changements qui ont façonné le Canada et l'Ontario français d'aujourd'hui.</p>	Aucun	<p>Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)</p>	
Géographie régionale	CGD3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	<p>Ce cours explore les interactions entre les êtres humains et le milieu géographique d'une région donnée ainsi que les liens entre cette région et d'autres régions du monde. L'élève étudie des enjeux géographiques liés aux caractéristiques environnementales, socioéconomiques et culturelles de la région. Certains sujets à l'étude incluent les ressources naturelles de la région, la gestion durable de ces ressources, le développement économique, la mondialisation ainsi que la qualité de vie. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête et les</p>	Enjeux géographiques du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D) ou appliqué (les conseils	<p>Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)</p>	

				technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour analyser les constantes et les tendances de la région, et voir les possibilités d'orientation future de cette région	utilisent le code de cours théorique)	
Nature en action : un monde physique	CGF3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours explore les nombreux éléments et processus physiques du milieu terrestre relatifs à l'air, à l'eau et aux continents. L'élève étudie l'incidence de ces éléments et processus sur les environnements naturel et humain ainsi que leur rôle dans le déclenchement de catastrophes d'origine naturelle et leurs conséquences sur les catastrophes d'origine humaine. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête et les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour analyser les processus naturels de la Terre, formuler des hypothèses concernant les catastrophes, en évaluer les risques et en gérer les conséquences	Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D) ou appliqué (les conseils utilisent le code de cours théorique code)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	
Voyages et tourisme : une perspective géographique	CGG30	11 ^e année Cours ouvert	Ce cours explore les enjeux liés aux voyages et au tourisme à travers le monde. L'élève examine les facteurs environnementaux, socioculturels, économiques et politiques particuliers à certaines régions du monde, ce qui l'amène à étudier des modèles, des tendances et des défis en matière de tourisme dans une région donnée, de même qu'à déterminer des destinations touristiques qui présentent un potentiel de croissance. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête et les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour analyser l'incidence de l'industrie touristique sur le milieu naturel et sur les communautés.	Principes de géographie du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D) ou appliqué (les conseils utilisent le code de cours théorique)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	
Géographie : Introduction aux technologies spatiales	CGT30	11 ^e année Cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances pratiques dans le domaine des technologies spatiales et d'explorer des possibilités de carrière dans ce domaine. L'élève développe également des habiletés à utiliser diverses techniques associées au système d'information géographique (SIG), au système de localisation mondial (GPS) et à la télédétection. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie et le processus d'enquête, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour mener des études sur le terrain, recueillir et organiser des données, et analyser des images spatiales, comme des cartes et des photographies aériennes. Tout au long du cours, l'accent est mis sur l'application des connaissances du contexte local de l'élève	Enjeux géographiques du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D) ou appliqué (les conseils utilisent le code de cours théorique)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	

Histoire des États-Unis	CHA3U	11 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours porte sur le développement des structures politiques, économiques et sociales des États-Unis, des origines à aujourd'hui. L'élève examine dans leur contexte historique les événements marquants et les grands enjeux qui ont forgé la nation américaine, ses institutions, son identité et sa culture et qui lui ont permis d'exercer un rôle prépondérant à l'échelle mondiale. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour analyser les forces qui ont façonné l'histoire des États-Unis.	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Histoire mondiale jusqu'à la fin du XVe siècle	CHW3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours constitue un survol de l'histoire des premières civilisations de l'humanité, de la préhistoire jusqu'à la fin du XVe siècle et permet à l'élève d'examiner divers facteurs qui expliquent l'émergence, le rayonnement et le déclin de ces civilisations anciennes, d'en étudier les traits distinctifs et les grandes réalisations ainsi que d'évaluer leur apport au patrimoine de l'humanité. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour évaluer les structures politiques, économiques et sociales, et les forces historiques des temps anciens.	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Origines et citoyenneté : histoire d'une communauté ethnoculturelle au Canada	CHE3O	11 ^e année Cours ouvert	Ce cours explore l'histoire d'une communauté ethnoculturelle établie de plus ou moins longue date au Canada ainsi que les réalités sociales, politiques et économiques de l'immigration au Canada. L'élève étudie les changements et les événements historiques qui se sont produits dans le pays ou la région d'origine de la communauté, les facteurs qui ont incité certains des membres de cette communauté à émigrer ainsi que les expériences de ces nouveaux arrivants pour s'établir au Canada et s'intégrer à la société canadienne. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour analyser l'histoire de cette communauté ethnoculturelle.	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P) ou un cours obligatoire développé à l'échelon local (LDCC)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Histoire mondiale	CHT3O	11 ^e année Cours ouvert	Ce cours porte sur les événements marquants de l'histoire mondiale depuis 1900. L'élève explore les causes et les conséquences de conflits régionaux	Histoire du Canada depuis	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et

	depuis 1900 : grands courants et événements			et mondiaux, la contribution marquante d'individus et de mouvements sociaux ainsi que les répercussions de changements politiques, économiques et sociaux à travers le monde. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour comprendre les changements et les événements historiques, dont ceux qui continuent d'avoir une incidence sur différentes populations à travers le monde.	la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P) ou un cours obligatoire élaboré à l'échelon local (LDCC)	12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
	Politique en action : devenir un agent de changement	CPC30	11 ^e année Cours ouvert	Ce cours explore divers enjeux politiques de la démocratie canadienne afin d'en déterminer les problématiques et les changements nécessaires et cibler des stratégies viables pour les régler. L'élève examine les facteurs qui influent sur son engagement politique et celui des autres, et étudie des moyens pour apporter des changements à l'échelle locale, nationale et mondiale. Tout en prenant en considération le rôle des personnes, des groupes, des organismes et des gouvernements, l'élève détermine l'efficacité de stratégies utilisées pour résoudre ou tenter de résoudre les enjeux du changement politique dans les sociétés démocratiques. En utilisant les concepts de la pensée critique en politique et le processus d'enquête, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour élaborer un plan d'action ciblant un problème spécifique qui revêt une importance politique et recommander des changements pour le bien commun de la société.	Civisme et citoyenneté, 10 ^e année, cours ouvert CHV20	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
	L'individu et l'économie	CIE3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours explore les défis auxquels est confrontée l'économie canadienne et les répercussions associées à diverses façons de relever ces défis. L'élève étudie le rôle économique des entreprises, des travailleurs et du gouvernement ainsi que son propre rôle en tant que consommateur et producteur, et analyse l'influence des agents économiques sur la stabilité et la variabilité économiques au Canada. En utilisant les concepts de la pensée critique en économie et le processus d'enquête, de même que des modèles économiques, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour examiner les incidences de décisions économiques au niveau individuel et à l'échelle régionale ou nationale.	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)

Comprendre le droit canadien	CLU3M	11 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours porte sur le droit canadien et explore tout particulièrement les questions juridiques qui ont une incidence sur la vie quotidienne. L'élève acquiert une connaissance pratique du système juridique canadien, de l'exercice des droits et libertés au Canada, et de différents domaines du droit tels que le droit de la famille, le droit du travail, le droit des contrats, le droit criminel et le droit de la responsabilité civile délictuelle. En utilisant les concepts de la pensée critique en droit et le processus d'enquête, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour développer ses habiletés en raisonnement juridique, interpréter les enjeux juridiques et analyser des projets de loi.	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Comprendre le droit canadien au quotidien	CLU3E	11 ^e année Cours préemploi	Ce cours fournit des renseignements pratiques sur des questions d'ordre juridique qui ont une incidence sur la vie quotidienne des individus au Canada. L'élève examine les raisons pour lesquelles il est nécessaire qu'une société soit régie par des lois, ainsi que les droits, les libertés et les responsabilités des individus au Canada. D'autres sujets à l'étude incluent le droit de la famille, le droit du travail, ainsi que les procédures liées aux infractions criminelles. En utilisant les concepts de la pensée critique en droit et le processus d'enquête, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour interpréter les enjeux juridiques, développer des habiletés en raisonnement juridique et comprendre le droit canadien au quotidien	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année cours théorique (CHC2D) ou appliqué (CHC2P) ou le cours d'histoire du Canada élaboré localement et donnant droit à un crédit obligatoire	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Enjeux mondiaux : une analyse géographique	CGW4U	12 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours permet à l'élève d'explorer les défis liés à la création d'un monde plus durable et équitable. L'élève étudie des questions variées comme les disparités économiques, les menaces qui pèsent sur l'environnement, la mondialisation, les droits de la personne, et la qualité de vie tout en examinant les politiques gouvernementales, les ententes internationales et les responsabilités collectives et individuelles qui sont liées à ces questions géographiques. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête et les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour analyser ces enjeux complexes, notamment leurs répercussions sur les environnements naturel et humain à travers les pays ou régions du monde.	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français, ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca) https://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/2015cw

					préuniversitaire /précollégiale	s11and12.pdf
Géographie mondiale : tendances urbaines et enjeux démographiques	CGU4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours porte sur les défis liés à une urbanisation grandissante et à l'évolution des écoumènes urbains au Canada et dans le monde. L'élève étudie les forces qui les façonnent, les interactions qui les caractérisent, la qualité de vie que l'on y retrouve et les répercussions qu'ils occasionnent sur les systèmes humains et naturels. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête, et les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour explorer ces enjeux urbains ainsi que des moyens visant à rendre les communautés urbaines plus durables et plus habitables à travers le monde		Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/ précollégiale ou précollégiale	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Environnement et gestion des ressources	CGR4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'explorer les interactions entre l'être humain et l'environnement, particulièrement l'incidence de l'activité humaine sur les principaux processus de la Terre ainsi que sur les espèces et les espaces naturels. L'élève étudie des questions variées comme la gestion durable des ressources naturelles et la réduction de la pollution, et examine les politiques gouvernementales ainsi que les ententes internationales qui sont liées à ces questions environnementales. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête et les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour prendre conscience de la complexité et de la fragilité des écosystèmes, et envisager une approche plus durable et équilibrée à l'égard de l'environnement.		Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français, ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire, préuniversitaire/ précollégiale ou précollégiale	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Technologies spatiales en action	CGO4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève qui envisage de faire carrière en technologies spatiales d'acquérir un bagage pratique de connaissances dans ce domaine. L'élève analyse et propose des solutions à divers enjeux en matière d'organisation spatiale tels que l'amélioration du réseau routier, l'emplacement idéal de services communautaires et l'établissement de zones de protection et de conservation de l'environnement naturel. L'élève développe aussi des compétences techniques se rapportant à l'utilisation d'un système d'information géographique (SIG), d'un système de localisation mondial (GPS) et de la technologie de la télédétection pour produire des cartes, des tableaux et des graphiques. Tout au long du cours,		Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français, ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire,	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca) https://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/sec

				l'élève est amené à utiliser les concepts de la pensée critique en géographie ainsi que le processus d'enquête pour faire l'analyse de divers enjeux liés à l'organisation spatiale.	préuniversitaire/ précollégiale ou précollégiale	ondary/2015cws11and12.pdf
Enjeux mondiaux : une analyse géographique,	CGW4C	12 ^e année Cours précollégial	Ce cours porte sur les nombreux enjeux actuels auxquels font face le Canada et le monde. L'élève étudie des questions comme les inégalités liées à l'accès à l'alimentation, à l'eau, à l'énergie et autres biens essentiels ; l'urbanisation ; la mondialisation ; et le dilemme que pose la satisfaction des besoins d'une population mondiale croissante tout en garantissant la durabilité de l'environnement. L'analyse géographique amène l'élève à explorer les perspectives politiques, économiques, sociales et environnementales se rapportant à ces questions mondiales ainsi qu'à d'autres. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête et les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour prendre conscience de la complexité d'un monde de plus en plus interdépendant et faire des choix responsables	Enjeux géographiques du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D) ou appliqué (board are using the academic course code)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	
Gestion durable des ressources et de l'environnement	CGR4E	12 ^e année Cours préemploi	Ce cours examine les effets de l'activité humaine sur l'environnement naturel ainsi que les effets des méthodes de gestion des ressources naturelles. L'élève explore des thèmes comme l'importance de l'équilibre des écosystèmes, la protection des espèces et des espaces naturels, et les liens entre infrastructure, choix de consommation et empreinte écologique. L'étude de ces questions environnementales permet à l'élève de prendre conscience de la nécessité d'une gestion durable des ressources naturelles. En utilisant les concepts de la pensée critique en géographie, le processus d'enquête et les technologies spatiales, l'élève acquiert les compétences qui lui sont nécessaires pour prendre des décisions éclairées relativement à des problèmes environnementaux et adopter des pratiques responsables aussi bien dans sa vie personnelle que professionnelle.	Enjeux géographiques du Canada, 9 ^e année, cours théorique (CGC1D) ou appliqué (les conseils utilisent le code de cours théorique)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	
Histoire du Canada : identité et culture,	CHI4U	12 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours examine l'évolution de l'identité canadienne à travers l'histoire du Canada depuis les premiers contacts avec les peuples autochtones jusqu'à aujourd'hui. L'élève explore les événements fondateurs de cette identité ainsi que les circonstances politiques, économiques et sociales dans lesquelles se sont façonnés et constitués l'identité et le patrimoine canadiens au fil des générations. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour analyser le rôle des personnes, des événements et des	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	

				forces historiques qui ont façonné l'identité et le patrimoine canadiens.	préuniversitaire ou préuniversitaire /précollégiale.	
Histoire mondiale depuis le XV ^e siècle	CHY4U	12 ^e année Cours préuniversitaire		Ce cours traite des changements et des événements marquants de l'histoire mondiale depuis le XV ^e siècle. L'élève étudie les grands changements qui se sont produits sur le plan politique, économique et social, l'origine d'enjeux contemporains et les répercussions de conflits divers et d'interventions de coopération sur les relations mondiales. En utilisant les concepts de la pensée critique en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour analyser des enjeux majeurs et évaluer l'évolution ou le déclin sociétal dans l'histoire mondiale.	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire /précollégiale	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Histoire : Histoire mondiale depuis le XV ^e siècle	CHY4	12 ^e année Précollégial		Ce cours aborde les événements et les changements marquants de l'histoire mondiale depuis 1450 environ, en mettant l'accent sur les interactions au sein des différentes régions et entre elles. Les élèves étudieront les évolutions sociales, économiques et politiques et la manière dont elles ont affecté les différents peuples. Au moyen des concepts de la pensée critique en histoire et du processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, ils acquerront les compétences nécessaires pour analyser des enjeux majeurs et évaluer l'évolution ou le déclin sociétal dans l'histoire mondiale.	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, d'anglais ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire /précollégiale	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)
Aventures en histoire mondiale	CHM4E	12 ^e année Cours préemploi		Ce cours explore les événements majeurs et les grandes questions de l'histoire mondiale, des débuts de l'humanité jusqu'à aujourd'hui. L'élève étudie les forces politiques, économiques, sociales et culturelles à différentes époques et dans différentes régions du monde. En plus d'examiner l'influence des conflits, de la religion, des métiers ou des professions, des arts et de la technologie sur la vie et l'identité des individus, l'élève se penche sur la contribution de personnages importants au patrimoine de l'humanité. En utilisant les concepts de la pensée critique	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)

				en histoire et le processus d'enquête, ce qui inclut l'analyse et l'interprétation d'éléments de preuve, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour comprendre diverses expériences et facettes de l'histoire de l'humanité.	ou appliqué (CHC2P) ou un cours obligatoire élaboré à l'échelon local (LDCC)	
Politics (Civics): Canadian and International Politics	CP4U	Grade 12 University Preparation	This course explores various perspectives on issues in Canadian and world politics. Students will explore political decision making and ways in which individuals, stakeholder groups, and various institutions, including governments, multinational corporations, and non-governmental organizations, respond to and work to address domestic and international issues. Students will apply the concepts of political thinking and the political inquiry process to investigate issues, events, and developments of national and international political importance, and to develop and communicate informed opinions about them.	Any university or university/college preparation course in Canadian and world studies, English, or social sciences and humanities	THE ONTARIO CURRICULUM, GRADES 11 AND 12 Canadian and World Studies (gov.on.ca)	
Analyse des grands enjeux économiques contemporains	CIA4U	12 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours explore des enjeux économiques nationaux et mondiaux. L'élève étudie diverses perspectives concernant les décisions stratégiques et les répercussions des choix que font les individus et les institutions politiques et économiques, dont les gouvernements, afin de répondre aux défis de la mondialisation et aux inégalités économiques aux niveaux local, national et international. En utilisant les concepts de la pensée critique en économie et le processus d'enquête, ce qui inclut des théories et des modèles économiques, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour étudier des tendances, des politiques, des ententes et le développement économiques et se former une opinion plus éclairée sur les choix économiques, le développement durable et des questions économiques actuelles.	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	
Choix économiques : finances personnelles	CIC4E	12 ^e année Cours préemploi	Ce cours permet à l'élève d'examiner divers aspects de la gestion des finances personnelles, dont l'établissement d'un budget personnel, les impôts, le crédit et l'endettement, l'épargne et l'investissement, ainsi que divers enjeux économiques tels que l'économie souterraine, les inégalités économiques et le comportement des consommateurs. En utilisant les concepts de la pensée critique en économie et le processus d'enquête, ce qui inclut des modèles économiques simples, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour mieux comprendre les enjeux et les	Histoire du Canada depuis la Première Guerre mondiale, 10 ^e année, cours théorique (CHC2D)	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	

				structures économiques et pour analyser l'impact de décisions économiques, dont les siennes, aux niveaux personnels, communautaire et national.	ou appliqué (CHC2P) ou un cours obligatoire élaboré à l'échelon local (LDCC)	
Le droit canadien et international	CLN4U	12 ^e année Cours préuniversitaire	Ce cours explore des aspects du droit canadien et international dans divers contextes sociaux et politiques actuels. L'élève étudie les principes du droit et explore des liens entre des sujets tels que les droits de la personne, les libertés fondamentales, la religion, les crimes contre l'humanité, l'immigration, la protection de l'environnement, la sécurité et la cyberintimidation. En utilisant les concepts de la pensée critique en droit et le processus d'enquête, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour développer des habiletés en raisonnement juridique et comprendre comment s'effectue la résolution de litiges dans le contexte du droit canadien et international.	Tout cours des programmes-cadres d'études canadiennes et mondiales, de français ou de sciences humaines et sociales, filière préuniversitaire ou préuniversitaire /précollégiale	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	
Études juridiques	CLN4C	12 ^e année Cours précollégial	Ce cours explore les fondements nécessaires à une carrière dans le domaine juridique. L'élève étudie les principes du droit par l'analyse d'enjeux juridiques contemporains et de leurs incidences sur la société. Les exigences entourant une carrière dans le domaine juridique ainsi que les responsabilités juridiques dans le milieu du travail sont également à l'étude. En utilisant les concepts de la pensée critique en droit et le processus d'enquête, l'élève acquiert les compétences nécessaires pour comprendre le rôle du droit dans une société changeante et développer des méthodes de résolution de litiges nécessaires à la négociation.	Civisme et citoyenneté, 10 ^e année, cours ouvert CHV20	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année Études canadiennes et mondiales (gov.on.ca)	

2.11 Éducation physique

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Vie active et santé	PPL10	9 ^e année	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés pour faire des choix de vie sains et pour adopter un mode de vie actif pour la vie. Par sa participation à des activités physiques variées, l'élève apprend différentes habiletés motrices, des concepts du mouvement et des habiletés tactiques dans le but d'améliorer sa condition physique, sa compétence motrice et sa sécurité, notamment en apprenant à prévenir les blessures. Le cours aborde divers thèmes, dont une alimentation saine, les relations saines, la santé mentale et la prévention de la dépendance et des comportements associés. L'élève est aussi amené à développer ses habiletés personnelles et interpersonnelles ainsi que sa pensée critique et créative pour favoriser son développement personnel et identitaire.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Éducation physique et santé, 2015, révisé (gov.on.ca)
	Vie active et santé	PPL20	10 ^e année	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés pour faire des choix de vie sains et pour adopter un mode de vie actif pour la vie. Par sa participation à des activités physiques variées, l'élève perfectionne différentes habiletés motrices, applique des concepts du mouvement et des habiletés tactiques dans le but d'améliorer sa condition physique, sa compétence motrice et sa sécurité, notamment en apprenant à prévenir les blessures. Le cours aborde divers thèmes, dont une alimentation saine, les relations saines, la santé mentale et la prévention de la dépendance et des comportements associés. L'élève est aussi amené à développer ses habiletés personnelles et interpersonnelles ainsi que sa pensée critique et créative pour favoriser son développement personnel et identitaire.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Éducation physique et santé, 2015, révisé (gov.on.ca)
	Vie active et santé	PPL30	11 ^e année	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés pour faire des choix de vie sains et pour adopter un mode de vie actif pour la vie. Par sa participation à des activités physiques variées dans des milieux divers, l'élève perfectionne les habiletés motrices appropriées et applique des concepts du mouvement et des habiletés tactiques dans le but d'améliorer sa condition physique, sa compétence motrice et sa sécurité, notamment en apprenant à prévenir les blessures. L'élève apprend également à élaborer et à mettre en œuvre un plan personnel d'activité physique et de bien-être. En abordant divers thèmes, dont une alimentation saine, les relations saines, la santé mentale, la prévention de la dépendance et des comportements associés, le cours propose à l'élève des choix santé et des stratégies d'intervention. L'élève est aussi amené à développer ses habiletés personnelles et interpersonnelles ainsi que sa	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Éducation physique et santé, 2015, révisé (gov.on.ca)

				pensée critique et créative pour favoriser son développement personnel et identitaire		
Vie active et santé	PPL40	12 ^e année		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés pour faire des choix de vie sains et pour adopter un mode de vie actif pour la vie. Par sa participation à des activités physiques variées dans des milieux divers, l'élève perfectionne les habiletés motrices appropriées et applique des concepts du mouvement et des habiletés tactiques dans le but d'améliorer sa condition physique, sa compétence motrice et sa sécurité, notamment en apprenant à prévenir les blessures lors de la pratique d'activités physiques individuelles et de groupe. L'élève apprend également à élaborer et à mettre en œuvre un plan personnel d'activité physique et de bien-être. Par l'analyse de divers enjeux liés à une alimentation saine, aux relations saines, à la santé mentale, à la prévention de la dépendance et aux comportements associés, le cours amène l'élève à adopter des stratégies, des habitudes de vie et des comportements appropriés en mettant à contribution ses habiletés personnelles et interpersonnelles ainsi que sa pensée critique et créative.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Éducation physique et santé, 2015, révisé (gov.on.ca)
Action santé pour la vie	PPZ3C	11 ^e année Cours précollégial		Ce cours permet à l'élève de personnaliser les principes d'un mode de vie sain selon ses particularités. L'élève examine les facteurs qui influent sur la santé en étudiant sa situation et celle des membres de sa communauté, et en approfondissant le concept de santé holistique. Cette approche globale mise sur la relation qui existe entre un individu et son alimentation, son état physique, son état psychologique et son environnement. L'approche encourage une alimentation saine, une vie active, une bonne santé cognitive, émotionnelle et spirituelle ainsi qu'à bâtir un plan personnel de bien-être. Aussi l'élève est encouragé à concevoir des initiatives pour partager son savoir afin que son entourage ressente également les bienfaits d'un mode de vie sain. Le cours prépare l'élève à entreprendre des études collégiales en soins infirmiers auxiliaires, en ergothérapie, en physiothérapie, en soutien personnel ou en récréologie.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Éducation physique et santé, 2015, révisé (gov.on.ca)
Introduction à la kinésiologie	PSK4U	12 ^e année Cours préuniversitaire		Ce cours met l'accent sur l'étude du mouvement et du développement de la motricité. L'élève apprend les structures anatomiques ainsi que les processus et les principes physiologiques et biomécaniques du mouvement du corps humain. L'élève examine aussi les bienfaits de l'activité physique, autant pour la santé et la performance que pour le développement des habiletés motrices. De plus, l'élève examine les préoccupations actuelles dans le domaine de l'activité physique ainsi que les déterminants psychosociaux qui influent sur l'adoption d'un mode de vie actif. Le cours prépare ainsi l'élève à entreprendre des études	Tout cours du programme-cadre d'éducation physique et santé, 11 ^e ou 12 ^e année, ou tout cours préuniversitaire	Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Éducation physique et santé, 2015, révisé (gov.on.ca)

				universitaires en éducation physique, en kinésiologie, en sciences de la santé, en récréologie, en sciences sociales et en administration sportive.	ou préuniversitaire/précollégial du programme-cadre de sciences, 11 ^e année	
Leadership pour les activités récréatives et de vie active et saine	PLF4M	12 ^e année Cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des compétences pour diriger et coordonner l'organisation d'activités récréatives ou autres, et pour mener une vie active et saine. L'élève est appelé à planifier, à organiser et à animer une variété d'activités. Grâce au mentorat, l'élève apprend aussi à promouvoir la participation à des activités récréatives où autres contribuant à une vie active et saine, de même que l'adoption de pratiques bien fondées favorisant le bien-être et la sécurité. Le cours prépare l'élève à entreprendre des études collégiales ou universitaires dans des programmes d'éducation physique et santé, d'animation des loisirs ou de conditionnement physique.	Tout cours du programme-cadre d'éducation physique et santé	Le curriculum de l'Ontario de la 9^e à la 12^e année : Éducation physique et santé, 2015, révisé (gov.on.ca)	

2.12 Arts

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Danse	ATC10	9 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en danse pour réaliser et présenter son travail de chorégraphie et d'interprétation ainsi que pour aider à la production. En étudiant plusieurs formes et styles de danses de participation et de danses théâtrales à travers l'histoire, l'élève acquiert des connaissances et développe son sens d'appartenance à la francophonie. Les aspects, les techniques ou les composantes du travail de chorégraphie et d'interprétation lui permettent de se familiariser avec les habiletés nécessaires pour personnaliser son travail en danse. Le cours amène aussi l'élève à respecter le monde de la danse en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux du milieu de la danse et de travailler avec application, aussi bien seul qu'en équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
	Théâtre	ADA10	9 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en théâtre pour réaliser et présenter son travail d'interprétation et d'écriture dramatique ainsi que pour aider à la production. En étudiant plusieurs formes de représentations à travers l'histoire (notamment le mime, le monologue, la commedia dell'arte et la mise en lecture), l'élève acquiert des connaissances et développe son sens d'appartenance à la francophonie. Les aspects, les techniques ou les composantes du travail d'interprétation et d'écriture dramatique lui permettent de se familiariser avec les habiletés nécessaires pour non seulement jouer le répertoire étudié, mais aussi pour personnaliser son travail en théâtre. Le cours amène aussi l'élève à respecter le monde du théâtre en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux du milieu du théâtre et de travailler avec application, aussi bien seul qu'en équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
	Arts intégrés	ALC10/20	9 ^e ou 10 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique pour réaliser et présenter son travail en arts intégrés ainsi que pour aider à l'organisation d'événements artistiques. À partir de plusieurs œuvres, l'élève se familiarise avec des techniques et des aspects du langage d'au moins deux matières artistiques, ce qui l'incite à développer ses habiletés et à acquérir des connaissances lui permettant d'exprimer son identité dans son travail et dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'intéresser au monde des arts –, arts médiatiques, arts visuels, danse, musique, théâtre – en lui fournissant l'occasion de	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)

				s'impliquer dans les enjeux et les débats du milieu de ces arts, et l'incite à être exigeant dans son propre travail et proactif dans son travail en équipe.		
Musique	AMU10	9 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en musique pour réaliser et présenter son travail d'interprétation, d'improvisation et de composition ainsi que pour aider à la production. En étudiant plusieurs formes et styles de musiques à travers l'histoire, l'élève acquiert des connaissances et développe son sens d'appartenance à la francophonie. Les techniques ou les aspects du travail d'interprétation, d'improvisation et de composition lui permettent de se familiariser avec les habiletés nécessaires pour non seulement jouer le répertoire étudié, mais aussi pour personnaliser son travail en musique. Le cours amène aussi l'élève à respecter le monde de la musique en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux du milieu de la musique et de travailler avec application, aussi bien seul qu'en équipe ou en grand groupe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Arts visuels	AVI10	9 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en arts visuels pour réaliser et présenter son travail d'atelier ainsi que pour aider à l'organisation d'expositions. En étudiant plusieurs œuvres en histoire de l'art – notamment des œuvres de la Préhistoire, des civilisations de Mésopotamie et d'Égypte ancienne, et du XX ^e siècle au Canada et particulièrement en Ontario français –, l'élève acquiert des connaissances et développe son sens d'appartenance à la francophonie. Les aspects, les modes d'expression, les matériaux ou les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent de se familiariser avec les habiletés nécessaires pour personnaliser son travail en arts visuels. Le cours amène aussi l'élève à respecter le monde des arts visuels en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux du milieu des arts visuels et de travailler avec application, aussi bien seul qu'en équipe.	Aucun	Arts visuels (gov.on.ca)
Danse	ATC20	10 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en danse pour réaliser et présenter son travail de chorégraphie et d'interprétation ainsi que pour aider à la production, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. En étudiant plusieurs formes, styles et techniques de danses de participation et de danses théâtrales passées et actuelles, l'élève développe des habiletés en danse. Les aspects, les techniques ou les composantes du travail de chorégraphie et d'interprétation lui permettent d'exprimer son identité dans son travail en danse et dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à	Aucun	Danse (gov.on.ca)

				s'intéresser au monde de la danse en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux et les débats du milieu de la danse, et l'incite à être exigeant dans son propre travail et proactif dans son travail en équipe.		
Théâtre	ADA20	10 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en théâtre pour réaliser et présenter son travail d'interprétation et d'écriture dramatique ainsi que pour aider à la production, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. À partir de plusieurs formes de représentation (notamment le clown, le conte, la légende et la mise en lecture) de différentes pièces tirées du répertoire étudié, l'élève se familiarise avec plusieurs styles en théâtre (p. ex., conte urbain, comédie classique française). Les aspects, les techniques ou les composantes du travail d'interprétation et d'écriture dramatique l'incitent à développer ses habiletés et à acquérir des connaissances lui permettant d'exprimer son identité dans son travail en théâtre et dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'intéresser au monde du théâtre en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux et les débats du milieu du théâtre, et l'incite à être exigeant dans son propre travail et proactif dans son travail en équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Arts intégrés	ALC10/20	9 ^e ou 10 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique pour réaliser et présenter son travail en arts intégrés ainsi que pour aider à l'organisation d'événements artistiques. À partir de plusieurs œuvres, l'élève se familiarise avec des techniques et des aspects du langage d'au moins deux matières artistiques, ce qui l'incite à développer ses habiletés et à acquérir des connaissances lui permettant d'exprimer son identité dans son travail et dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'intéresser au monde des arts –, arts médiatiques, arts visuels, danse, musique, théâtre – en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux et les débats du milieu de ces arts, et l'incite à être exigeant dans son propre travail et proactif dans son travail en équipe	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Musique	AMU20	10 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en musique pour réaliser et présenter son travail d'interprétation, d'improvisation et de composition ainsi que pour aider à la production, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. À partir du continuum historique étudié, notamment la période romantique, et différentes pièces tirées du répertoire de la musique du monde, l'élève se familiarise avec plusieurs formes et styles en musique.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)

				Les techniques ou les aspects du travail d'interprétation, d'improvisation et de composition l'incitent à développer ses habiletés et à acquérir des connaissances lui permettant d'exprimer son identité dans son travail en musique et dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'intéresser au monde de la musique en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux et les débats du milieu de la musique, et l'incite à être exigeant dans son propre travail et proactif dans son travail en équipe et en grand groupe.		
Arts visuels	AVI20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en arts visuels pour réaliser et présenter son travail d'atelier ainsi que pour aider à l'organisation d'expositions, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. À partir de plusieurs œuvres en histoire de l'art – notamment des œuvres de l'Antiquité grecque et romaine, de Byzance, du Moyen Âge, de la Renaissance, des périodes baroque et classique, de la Nouvelle-France et de l'Ontario français –, l'élève se familiarise avec plusieurs approches et styles. Les aspects, les modes d'expression, les matériaux ou les techniques auxquels est exposé l'élève l'incitent à développer ses habiletés et à acquérir des connaissances lui permettant d'exprimer son identité dans son travail en arts visuels et dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'intéresser au monde des arts visuels en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux et les débats du milieu des arts visuels, et l'incite à être exigeant dans son propre travail et proactif dans son travail en équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	
Arts médiatiques	ASM20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique pour réaliser et présenter son travail en arts médiatiques ainsi que pour aider à l'organisation d'expositions, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. À partir de plusieurs œuvres en arts médiatiques (notamment des œuvres de genre photonique, participatif et cinématique), l'élève se familiarise avec les aspects, les pratiques, les matériaux et les techniques, développe ses habiletés et acquiert des connaissances lui permettant d'exprimer son identité dans son travail et dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'intéresser au monde des arts médiatiques en lui fournissant l'occasion de s'impliquer dans les enjeux et les débats du milieu de ces arts, et l'incite à être exigeant dans son propre travail et proactif dans son travail en équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	
Danse	ATC3M	11 ^e année cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'appliquer avec de plus en plus d'aisance les processus de création et d'analyse critique en danse à son travail de chorégraphie, d'interprétation, de production et de gestion, tout en	Danse, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouverts ATC10	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année –	

				faisant preuve de créativité et d'habileté technique. En exploitant plusieurs formes, styles et techniques de danses théâtrales à travers l'histoire et selon les tendances artistiques actuelles, l'élève améliore ses habiletés et approfondit ses connaissances en danse. Les aspects, les techniques et les composantes du travail de chorégraphie et d'interprétation lui permettent d'exprimer ses préoccupations esthétiques et identitaires, aussi bien en danse que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour la danse par la rigueur et la persévérance dans son travail et par des actions en faveur du milieu artistique dans son environnement immédiat ou élargi	ATC20	Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Danse	ATC30	11 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en danse pour réaliser et présenter son travail de chorégraphie et d'interprétation ainsi que pour aider à la production. En étudiant plusieurs formes, styles et techniques de danses théâtrales et de danses de participation, aussi bien passées qu'actuelles, l'élève développe des habiletés et acquiert des connaissances. Les aspects, les techniques ou les composantes du travail de chorégraphie et d'interprétation lui permettent de personnaliser son travail et d'exprimer son identité, aussi bien en danse que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à se sensibiliser au monde de la danse, en lui fournissant l'occasion de s'interroger sur les problématiques de la danse et de s'impliquer activement dans son propre travail et dans le travail d'équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	
Théâtre	ADA3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'appliquer avec de plus en plus d'aisance les processus de création et d'analyse critique en théâtre à son travail d'interprétation, d'écriture dramatique, de mise en scène, de production et de gestion, tout en faisant preuve de créativité et d'habileté technique. En exploitant le continuum historique étudié (notamment le théâtre social, le théâtre de l'absurde et le théâtre épique), l'élève améliore ses habiletés et approfondit ses connaissances en théâtre. Les aspects, les techniques et les composantes du travail d'interprétation, d'écriture dramatique et de mise en scène lui permettent d'exprimer ses préoccupations esthétiques et identitaires, aussi bien en théâtre que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour le théâtre par la rigueur et la persévérance dans son travail, et par des actions en faveur du milieu artistique dans son environnement immédiat ou élargi.	Théâtre, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouverts ADA 20 ADA 10	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	
Théâtre	ADA30	11 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en théâtre pour réaliser et présenter son travail d'interprétation	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et	

				et d'écriture dramatique ainsi que pour aider à la production. En étudiant plusieurs formes de représentation à travers l'histoire (notamment le tableau, le théâtre-forum, la création collective et la mise en lecture), l'élève développe des habiletés et acquiert des connaissances. Les aspects, les techniques ou les composantes du travail d'interprétation et d'écriture dramatique lui permettent de personnaliser son travail et d'exprimer son identité, aussi bien en théâtre que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à se sensibiliser au monde du théâtre, en lui fournissant l'occasion de s'interroger sur les problématiques du théâtre et de s'impliquer activement dans son propre travail et dans le travail d'équipe		12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Exploration et création artistique	AEA 30/AE A40	11 ^e ou 12 ^e année	Ce cours permet à l'élève d'appliquer les processus de création et d'analyse critique dans son travail d'art ainsi que dans son travail d'appui à l'organisation et à la gestion d'événements artistiques, tout en faisant preuve d'autonomie, d'initiative et de responsabilité. En étudiant des œuvres marquantes d'au moins deux matières artistiques, l'élève intègre à son travail les aspects, les techniques ou les concepts à partir desquels les œuvres ont été réalisées. L'élève améliore ainsi ses habiletés et accroît ses connaissances, ce qui lui permet de personnaliser son travail et de mieux exprimer son identité aussi bien dans les arts que dans la francophonie. Le cours amène l'élève à travailler individuellement et de façon collaborative, et à affirmer son intérêt pour les arts –, arts médiatiques, arts visuels, danse, musique, théâtre – par son application et sa persévérance dans son travail et par la promotion des arts dans son environnement immédiat ou élargi	Tout cours de 9 ^e ou 10 ^e année du programme-cadre d'éducation artistiques	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	
Musique	AMU3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'appliquer avec de plus en plus d'aisance les processus de création et d'analyse critique en musique à son travail d'interprétation, d'improvisation, de composition, de production et de gestion, tout en faisant preuve de créativité et d'habileté technique. En exploitant le continuum historique étudié, notamment la période baroque et la période classique, différentes pièces tirées du répertoire de la musique du monde et des tendances actuelles, l'élève améliore ses habiletés et approfondit ses connaissances en musique. Les techniques et les aspects du travail d'interprétation, d'improvisation et de composition lui permettent d'exprimer ses préoccupations esthétiques et identitaires, aussi bien en musique que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour la musique par la rigueur et la	Musique, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouverts AMU 10 AMU 20	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	

				persévérance dans son travail et par des actions en faveur du milieu artistique dans son environnement immédiat ou élargi.		
Arts : Musique	AMU30	11 ^e année : cours ouvert		Ce cours permet aux élèves de renforcer leur culture musicale en interprétant, en préparant et en présentant des productions musicales. Ils interpréteront des œuvres à un niveau correspondant à leur expérience antérieure. Ils utiliseront la technologie actuelle et les processus d'analyse créative et critique pour concevoir, produire, présenter et commercialiser des productions musicales, de façon autonome et collaborative. Ils devront réagir à la musique de différents genres et époques, y réfléchir et l'analyser, tout en acquérant des compétences transférables à d'autres aspects de leur vie et à leur future carrière.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Arts médiatiques	ASM30	11 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en arts médiatiques pour réaliser et présenter son travail ainsi que pour aider à organiser des expositions. En étudiant des œuvres marquantes des arts médiatiques (notamment des œuvres de genre photonique, participatif et cinématique), l'élève développe des habiletés et acquiert des connaissances. Les aspects, les pratiques, les matériaux ou les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent de personnaliser son travail et d'exprimer son identité, aussi bien en arts médiatiques que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à se sensibiliser au monde des arts médiatiques, en lui fournissant l'occasion de s'interroger sur les problématiques du milieu des arts et de s'impliquer activement dans son propre travail et dans le travail d'équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Arts visuels	AVI3M	11 ^e année cours préuniversitaire/précollégial		Ce cours permet à l'élève d'appliquer avec de plus en plus d'aisance les processus de création et d'analyse critique en arts visuels à son travail d'atelier, d'organisation et de gestion d'expositions, tout en faisant preuve de créativité et d'habileté technique. En exploitant les œuvres du continuum historique étudié – notamment des mouvements artistiques du XVIII ^e siècle jusqu'au début du XX ^e siècle, des œuvres en architecture et en arts appliqués, des œuvres du Canada et particulièrement de l'Ontario français –, l'élève améliore ses habiletés et approfondit ses connaissances. Les aspects, les modes d'expression, les matériaux et les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent d'exprimer ses préoccupations esthétiques et identitaires, aussi bien en arts visuels que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour les arts visuels par la rigueur et la persévérance dans son travail, et	Arts visuels, 9 ^e ou 10 ^e année, cours ouvert AVI10 AVI20	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)

				par des actions en faveur du milieu artistique dans son environnement immédiat ou élargi.		
Arts visuels	AVI30	11 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève d'utiliser les processus de création et d'analyse critique en arts visuels pour réaliser et présenter son travail d'atelier ainsi que pour aider à l'organisation d'expositions. En étudiant des œuvres marquantes en histoire de l'art – notamment des œuvres de la Préhistoire, de l'Antiquité, du Moyen Âge, de la Renaissance, des périodes baroque et classique, du XX ^e siècle, de l'art du Canada depuis le XIX ^e siècle et de l'art de l'Ontario français –, l'élève développe des habiletés et acquiert des connaissances. Les aspects, les modes d'expression, les matériaux ou les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent de personnaliser son travail et d'exprimer son identité, aussi bien en arts visuels que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à se sensibiliser au monde des arts visuels, en lui fournissant l'occasion de s'interroger sur des problématiques des arts visuels et de s'impliquer activement dans son propre travail et dans le travail en équipe.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	
Arts médiatiques	ASM3M	11 ^e année cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'appliquer avec de plus en plus d'aisance les processus de création et d'analyse critique en arts médiatiques à son travail d'organisation et de gestion d'expositions, tout en faisant preuve de créativité et d'habileté technique. En exploitant des œuvres contemporaines et actuelles en arts médiatiques (notamment des œuvres de genre participatif, cinématique, acoustique et énergétique), l'élève améliore ses habiletés et approfondit ses connaissances. Les aspects, les pratiques, les matériaux et les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent d'exprimer ses préoccupations esthétiques et identitaires, aussi bien en arts médiatiques que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour les arts médiatiques par la rigueur et la persévérance dans son travail et par des actions en faveur du milieu artistique dans son environnement immédiat ou élargi	Arts médiatiques 10 ^e année ASM 10 ASM 20	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	
Danse	ATC4M	12 ^e année cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours permet à l'élève d'utiliser de façon autonome les processus de création et d'analyse critique en danse dans son travail de chorégraphie, d'interprétation, de production et de gestion, tout en faisant preuve d'innovation et d'habileté technique. En exploitant de nouvelles formes ainsi que des styles et techniques de danses théâtrales à travers l'histoire et selon les tendances artistiques actuelles, l'élève perfectionne ses habiletés et affine ses connaissances en danse. Les aspects, les	Danse, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ADA2M ADA3M	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)	

				techniques et les composantes du travail de chorégraphie et d'interprétation lui permettent d'exprimer sa métaphore personnelle comme chorégraphe ainsi que son identité dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'engager dans le monde de la danse par la rigueur et le vif intérêt qu'il porte à son travail et par des actions pour la défense des arts dans son environnement immédiat ou élargi.		
Danse	ATC4E	12 ^e année cours préemploi		Ce cours permet à l'élève d'appliquer, entre autres dans des contextes authentiques du monde du travail, les processus de création et d'analyse critique en danse à son travail de chorégraphie, d'interprétation, de production et de gestion, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. En s'initiant à de nouvelles formes ainsi qu'à des styles et techniques de danses théâtrales passées et actuelles, l'élève améliore ses habiletés et accroît ses connaissances en danse. Les aspects, les techniques ou les composantes du travail de chorégraphie et d'interprétation lui permettent de personnaliser son travail et de mieux exprimer son identité, aussi bien en danse que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour la danse par son application et sa persévérance dans son travail et par la promotion de la danse dans son environnement immédiat ou élargi.	Danse, 11 ^e année, ouvert ATC30	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Théâtre	ADA4M	12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours permet à l'élève d'utiliser de façon autonome les processus de création et d'analyse critique en théâtre durant son travail d'interprétation, d'écriture dramatique, de mise en scène, de production et de gestion, tout en faisant preuve d'innovation et d'habileté technique. En exploitant le continuum historique étudié (notamment les XIX ^e et XX ^e siècles et différentes pièces tirées du répertoire franco-canadien et de l'étranger), l'élève perfectionne ses habiletés et affine ses connaissances en théâtre. Les aspects, les techniques et les composantes du travail d'interprétation, d'écriture et de mise en scène lui permettent d'exprimer sa métaphore personnelle comme dramaturge et metteur en scène ainsi que son identité dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'engager dans le monde du théâtre par la rigueur et le vif intérêt qu'il porte à son travail et par des actions pour la défense des arts dans son environnement immédiat ou élargi.	Théâtre, 11 ^e année, cours préuniversitaire/ précollégial ATC3M	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Théâtre	ADA4E	12 ^e année cours préemploi		Ce cours permet à l'élève d'appliquer, entre autres dans des contextes authentiques du monde du travail, les processus de création et d'analyse critique en théâtre à son travail d'interprétation, d'écriture dramatique, de mise en scène, de production et de gestion, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. En s'initiant au théâtre engagé des	Théâtre, 11 ^e année, cours ouvert ADA30	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation

				années 1960-1970 au Canada et au théâtre d'intervention, l'élève améliore ses habiletés et accroît ses connaissances en théâtre. Les aspects, les techniques ou les composantes du travail d'interprétation, d'écriture dramatique et de mise en scène lui permettent de personnaliser son travail et de mieux exprimer son identité, aussi bien en théâtre que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour le théâtre par son application et sa persévérance dans son travail et par la promotion du théâtre dans son environnement immédiat ou élargi.		artistique, 2010 (gov.on.ca)
Exploration et création artistique	AEA 30 AEA40	11 ^e ou 12 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'appliquer les processus de création et d'analyse critique dans son travail d'art ainsi que dans son travail d'appui à l'organisation et à la gestion d'événements artistiques, tout en faisant preuve d'autonomie, d'initiative et de responsabilité. En étudiant des œuvres marquantes d'au moins deux matières artistiques, l'élève intègre à son travail les aspects, les techniques ou les concepts à partir desquels les œuvres ont été réalisées. L'élève améliore ainsi ses habiletés et accroît ses connaissances, ce qui lui permet de personnaliser son travail et de mieux exprimer son identité aussi bien dans les arts que dans la francophonie. Le cours amène l'élève à travailler individuellement et de façon collaborative, et à affirmer son intérêt pour les arts – arts médiatiques, arts visuels, danse, musique, théâtre – par son application et sa persévérance dans son travail et par la promotion des arts dans son environnement immédiat ou élargi.	Tout cours de 9 ^e ou 10 ^e année du programme-cadre d'éducation artistique	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Musique	AMU4M	12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours permet à l'élève d'utiliser de façon autonome les processus de création et d'analyse critique en musique durant son travail d'interprétation, d'improvisation, de composition, de production et de gestion, tout en faisant preuve d'innovation et d'habileté technique. En exploitant le continuum historique étudié, notamment les XIX ^e et XX ^e siècles, différentes pièces tirées du répertoire de la musique du monde et des tendances actuelles, l'élève perfectionne ses habiletés et affine ses connaissances en musique. Les techniques et les aspects du travail d'interprétation, d'improvisation et de composition lui permettent d'exprimer sa métaphore personnelle – surtout par le biais de l'improvisation et de la composition – ainsi que son identité dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'engager dans le monde de la musique par la rigueur et le vif intérêt qu'il porte à son travail et par des actions pour la défense des arts dans son environnement immédiat ou élargi.	Musique, 11 ^e année, cours préuniversitaire/ précollégial AMU3M	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)

Musique	AMU4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours permet à l'élève d'appliquer, entre autres dans des contextes authentiques du monde du travail, les processus de création et d'analyse critique en musique à son travail d'interprétation, d'improvisation, de composition, de production et de gestion, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. En s'initiant à de nouvelles formes et divers styles à travers l'histoire de la musique, l'élève améliore ses habiletés et accroît ses connaissances en musique. Les techniques ou les aspects du travail d'interprétation, d'improvisation et de composition lui permettent de personnaliser son travail et de mieux exprimer son identité, aussi bien en musique que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour la musique par son application et sa persévérance dans son travail et par la promotion de la musique dans son environnement immédiat ou élargi.	Musique, 11 ^e année, cours ouvert AMU30	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Arts visuels	AVI4M	12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'utiliser de façon autonome les processus de création et d'analyse critique en arts visuels durant son travail d'atelier, d'organisation et de gestion d'expositions, tout en faisant preuve d'innovation et d'habileté technique. En exploitant les œuvres du continuum historique étudié – notamment les œuvres du XX ^e siècle à aujourd'hui, les manifestations artistiques contemporaines et actuelles en architecture et en arts appliqués ainsi que les œuvres de l'Ontario français –, l'élève perfectionne ses habiletés et affine ses connaissances en arts visuels. Les aspects, les modes d'expression, les matériaux et les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent d'exprimer sa métaphore personnelle comme artiste ainsi que son identité dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'engager dans le monde des arts visuels par la rigueur et le vif intérêt qu'il porte à son travail et par des actions pour la défense des arts dans son environnement immédiat ou élargi.	Arts visuels, 11 ^e année, cours préuniversitaire/ précollégial AVI30	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Arts visuels	AVI4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours permet à l'élève d'appliquer, entre autres dans des contextes authentiques du monde du travail, les processus de création et d'analyse critique en arts visuels à son travail d'atelier, d'organisation et de gestion d'expositions, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. En étudiant des œuvres marquantes en histoire de l'art – notamment des œuvres qui sont issues des mouvements artistiques et des arts appliqués du XIX ^e siècle à aujourd'hui et qui trouvent des applications dans la mode, le graphisme et les métiers d'art –, l'élève améliore ses habiletés et accroît ses connaissances en arts visuels. Les aspects, les modes d'expression, les matériaux ou les techniques auxquels est exposé l'élève	Arts visuels, 11 ^e année, cours ouvert AVI30	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)

				lui permettent de personnaliser son travail et de mieux exprimer son identité, aussi bien en arts visuels que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour les arts visuels par son application et sa persévérance dans son travail et par la promotion des arts visuels dans son environnement immédiat ou élargi.		
Arts médiatiques	ASM4M	12 ^e année cours préuniversitaire/précollégial		Ce cours permet à l'élève d'utiliser de façon autonome les processus de création et d'analyse critique en arts médiatiques durant son travail d'organisation et de gestion d'expositions, tout en faisant preuve d'innovation et d'habileté technique. En exploitant les œuvres contemporaines, actuelles et émergentes des arts médiatiques (notamment les œuvres de genre participatif, cinétique, acoustique et énergétique), l'élève perfectionne ses habiletés et affine ses connaissances. Les aspects, les pratiques, les matériaux et les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent d'exprimer sa métaphore personnelle comme artiste ainsi que son identité dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à s'engager dans le monde des arts médiatiques par la rigueur et le vif intérêt qu'il porte à son travail et par des actions pour la défense des arts dans son environnement immédiat ou élargi.	Arts médiatiques, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial ASM3M	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)
Arts médiatiques	ASM4E	12 ^e année cours préemploi		Ce cours permet à l'élève d'appliquer, entre autres dans des contextes authentiques du monde du travail, les processus de création et d'analyse critique en arts médiatiques à son travail d'organisation et de gestion d'expositions, tout en faisant preuve d'initiative et de responsabilité. En étudiant des œuvres marquantes des arts médiatiques (notamment celles qui trouvent des applications dans le design, le graphisme, la publicité et les productions télévisuelles), l'élève améliore ses habiletés et accroît ses connaissances. Les aspects, les pratiques, les matériaux ou les techniques auxquels est exposé l'élève lui permettent de personnaliser son travail et de mieux exprimer son identité, aussi bien en arts médiatiques que dans la francophonie. Le cours amène aussi l'élève à affirmer son intérêt pour les arts médiatiques par son application et sa persévérance dans son travail et par la promotion du milieu artistique son environnement immédiat ou élargi.	Arts médiatiques, 11 ^e année, court ouvert	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation artistique, 2010 (gov.on.ca)

2.13 Technologie

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Introduction à l'informatique	ICS20	10 ^e année	Ce cours présente à l'élève les concepts fondamentaux de l'informatique et les techniques élémentaires de programmation qui lui permettent de développer des programmes répondant aux besoins des utilisatrices et utilisateurs. L'élève étudie le fonctionnement du matériel informatique, des logiciels, des systèmes d'exploitation, des réseaux locaux et de la maintenance informatique. De plus, ce cours amène l'élève à explorer les enjeux sociétaux de l'industrie de l'informatique ainsi que des possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 10^e à la 12^e année, Études informatiques, 2008, révisé (gov.on.ca)
	Introduction au génie informatique	ICS3U	11 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours initie l'élève aux concepts fondamentaux de l'informatique et aux techniques de développement de logiciels. Dans le cadre de divers projets illustrant le cycle de vie d'un logiciel, l'élève développe des habiletés et une compréhension solide d'un langage de programmation en se familiarisant avec les outils et les techniques de développement de logiciels, notamment la résolution de problèmes, la conception d'algorithmes et l'assurance-qualité. Le cours amène également l'élève à explorer l'impact de l'industrie de l'informatique sur l'environnement et la santé publique ainsi que les possibilités de carrière et de formation professionnelle dans ce secteur.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 10^e à la 12^e année, Études informatiques, 2008, révisé (gov.on.ca)
	Introduction à la programmation informatique	ICS3C	11 ^e année cours précollégial	Ce cours initie l'élève aux techniques de programmation qui lui permettent de développer des programmes répondant aux besoins des utilisatrices et utilisateurs, notamment en ce qui a trait à l'interface utilisateur et à la présentation des données. Dans le cadre de divers projets illustrant le cycle de vie d'un logiciel, l'élève se familiarise avec l'environnement informatique de travail, et développe et débogue des programmes. Le cours amène aussi l'élève à explorer l'impact de l'industrie de l'informatique sur l'environnement et la santé publique ainsi que les diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario de la 10^e à la 12^e année, Études informatiques, 2008, révisé (gov.on.ca)
	Génie informatique	ICS4U	12 ^e année cours préuniversitaire	Dans ce cours, l'élève approfondit ses connaissances théoriques liées au développement de logiciels, aux algorithmes et aux structures de données élémentaires, ainsi que ses habiletés pratiques en concevant des fonctions récursives et en développant des programmes de recherche et de tri. Dans le cadre d'un projet d'envergure en équipe, l'élève applique des techniques de développement et de gestion du	Introduction à l'informatique, 11 ^e année, cours préuniversitaire	Le curriculum de l'Ontario de la 10^e à la 12^e année, Études informatiques, 2008, révisé (gov.on.ca)

				cycle de vie du logiciel. Le cours amène aussi l'élève à explorer les enjeux sociétaux, les progrès en informatique ainsi que les possibilités de carrière et de formation professionnelle dans ce secteur.		
	Programmation informatique	ICS4C	12 ^e année cours précollégial	Dans ce cours, l'élève développe un logiciel muni d'une interface utilisateur graphique en utilisant un langage de programmation orientée objet. Dans le cadre d'un projet d'envergure réalisé en équipe, l'élève utilise les outils mis à sa disposition pour développer le logiciel et gérer des tâches diverses. Le cours amène aussi l'élève à explorer les enjeux sociétaux, les progrès en informatique ainsi que les possibilités de carrière et de formation professionnelle dans ce secteur.	Introduction à la programmation informatique, 11 ^e année, cours précollégial	Le curriculum de l'Ontario de la 10^e à la 12^e année, Études informatiques, 2008, révisé (gov.on.ca)

2.14 Orientation professionnelle et formation au choix de carrière

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Stratégies d'apprentissage pour réussir à l'école secondaire	GLS10 ; GLE10 ; GLE20	9 ^e année : GLS10 ; GLE10 10 ^e année : GLE20	Ce cours explore une gamme de stratégies d'apprentissage susceptibles d'aider l'élève à devenir une apprenante ou un apprenant autonome et indépendant. L'élève s'applique à développer et à utiliser ses habiletés en littératie et en numératie, ses habiletés interpersonnelles et sa capacité de travailler en équipe ainsi que ses habiletés organisationnelles et ses habitudes de travail afin d'améliorer la qualité de son apprentissage à l'école, au travail et dans la communauté. Elle ou il apprend à évaluer ses forces, ses compétences et ses habiletés afin de préparer son plan d'études au secondaire. Le cours aide l'élève à rehausser sa confiance en soi et sa motivation dans la poursuite d'occasions de succès à l'école secondaire et au-delà.	Pour le cours codé GLS10 : Aucun Pour les cours codés GLE10 et GLE20 : Recommandation de la direction	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Orientation et formation au cheminement de carrière (2006) (gov.on.ca)
	Exploration de carrière (révisé en 2019)	GLC20	9 ^e année	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des compétences, des connaissances et des habitudes qui l'aideront dans sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie. L'élève explorera des tendances mondiales liées au marché du travail et cherchera des occasions, à l'école et dans la communauté, permettant de développer et de renforcer ses compétences transférables et sa capacité de s'adapter au monde du travail en évolution. En se basant sur des activités d'exploration, une pratique réflexive et des processus décisionnels, l'élève apprendra à tisser des liens entre ses compétences, ses champs d'intérêt, ses valeurs et ses options postsecondaires, soit la formation en apprentissage, le collège, l'intégration communautaire, l'université ou le marché du travail. Elle ou il se fixera des objectifs et élaborera un plan pour sa première année postsecondaire. Dans le cadre de sa préparation pour l'avenir, l'élève se familiarisera avec la gestion des finances personnelles, y compris divers outils d'épargne et d'emprunt et les façons d'en tirer profit, et préparera un budget pour sa première année après la fin de ses études secondaires.	Aucun	Exploration de carrière (en vigueur jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-24) (gov.on.ca)
	Découvrir le milieu de travail	GLD20	10 ^e année	Ce cours permet à l'élève d'acquérir les habitudes de travail et les compétences essentielles pour réussir en milieu de travail. Grâce à des expériences pratiques menées à l'école, dans la communauté francophone de l'Ontario et dans la collectivité, ainsi qu'à l'utilisation de matériel authentique, l'élève acquiert une meilleure compréhension du milieu de travail. L'élève examine les secteurs d'emploi qui l'intéressent en effectuant des recherches et en participant à des activités et à des programmes	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Orientation et formation au cheminement de carrière (2006) (gov.on.ca)

				d'apprentissage par l'expérience. Ce cours aide l'élève à planifier ses apprentissages et sa vie professionnelle. Les expériences dans la communauté et le milieu de travail prévues dans ce cours représentent d'excellentes occasions pour l'élève des écoles de langue française de consolider ses liens avec la communauté francophone et de perfectionner ses compétences linguistiques en français.		
Stratégies d'apprentissage pour réussir après l'école secondaire	GLS40 ; GLE40 ; GLE30	11 ^e année : GLE30 12 ^e année : GLS40 ; GLE40		Ce cours permet à l'élève d'améliorer ses habiletés d'apprentissage et de gestion personnelle le préparant ainsi à réussir la transition vers sa destination postsecondaire. L'élève évalue ses stratégies d'apprentissage et utilise ses habiletés en littérature et en numératie ainsi que des techniques de recherche et de gestion afin de maximiser son apprentissage. L'élève analyse les exigences et les tendances du monde du travail, de même que les programmes d'études et de formation postsecondaires reliés à son choix de destination postsecondaire afin d'élaborer un plan de carrière pour l'aider à bien gérer son apprentissage tout au long de sa vie. L'élève maintient à jour son portfolio et reconnaît l'avantage de connaître les deux langues officielles du Canada pour favoriser sa réussite après l'école secondaire.	Pour le cours codé GLS40 : Aucun Pour les cours codés GLE30 et GLE40 : Recommandation de la direction	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Orientation et formation au cheminement de carrière (gov.on.ca)
Planifier son avenir	GWL30	11 ^e année		Ce cours prépare l'élève à réussir sa transition vers le postsecondaire en lui faisant découvrir les diverses possibilités de destinations postsecondaires, en particulier celles en français, à partir de ses habiletés, ses intérêts et ses caractéristiques personnels. L'élève explore les réalités et les possibilités du monde du travail actuel. Elle ou il examine les facteurs qui contribuent au succès et les avantages de connaître les deux langues officielles du Canada, tout en raffinant ses compétences essentielles à l'employabilité et ses techniques de recherche d'emploi. L'élève poursuit le développement de son portfolio en se concentrant sur ses objectifs et entreprend la mise en œuvre d'un plan d'action pour motiver ses apprentissages et assurer sa réussite tout au long de sa vie.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Orientation et formation au cheminement de carrière (gov.on.ca)
Leadership et entraide	GPP30	11 ^e année		Ce cours prépare l'élève à offrir son aide et à exercer un leadership dans son école et la communauté, en particulier la communauté francophone. L'élève développe des habiletés en matière de communication, de relations interpersonnelles, de travail en équipe, de gestion de conflits et les applique dans des situations de mentorat et de tutorat ou en participant à d'autres activités qui mettent en valeur son leadership. L'élève étudie la dynamique de groupe et apprend la valeur de la diversité à l'intérieur des groupes et de la communauté. De plus, l'élève reconnaît les avantages de participer au développement durable de la communauté francophone de l'Ontario.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Orientation et formation au cheminement de carrière (gov.on.ca)

	Saisir le milieu de travail	GLN40	12 ^e année	<p>Ce cours donne à l'élève la possibilité d'appliquer sa connaissance des deux langues officielles du Canada, ses habitudes de travail et ses compétences essentielles pour réussir dans différents lieux de travail. Il lui permet d'explorer les professions et les métiers qui l'intéressent, en participant à des entrevues d'information ou à des expériences de travail, de même que d'établir des plans pour continuer à apprendre et pour intégrer le marché du travail. L'élève élabore aussi des expériences d'apprentissage avec d'autres personnes et examine les ressources et le soutien qu'il lui faudra pour effectuer une transition harmonieuse vers sa destination postsecondaire. Les expériences dans la communauté et le milieu de travail prévues dans ce cours représentent d'excellentes occasions pour l'élève des écoles de langue française de consolider ses liens avec la communauté francophone et de perfectionner ses compétences linguistiques en français.</p>	Aucun	<p>Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Orientation et formation au cheminement de carrière (gov.on.ca)</p>
--	-----------------------------	-------	-----------------------	--	-------	--

2.15 Éducation et formation appliquées et professionnelles

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Initiation à la technologie	TIJ10	9 ^e année cours ouvert	Ce cours de portée générale cible l'approfondissement des connaissances et le développement des habiletés de l'élève en technologie. L'élève est sensibilisé au processus de design ou de résolution de problèmes en réalisant divers projets et en utilisant une variété de matières, de ressources et d'équipement. Ceci permet d'engager une réflexion sur la santé et la sécurité au travail et sur l'incidence des technologies sur l'économie, la société et l'environnement. Ce cours est aussi pour l'élève l'occasion d'explorer les métiers et les possibilités de carrière en technologie de même que les exigences de formation permettant	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
	Technologie des communications	TGJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève de s'initier aux différents aspects de la technologie des communications et de se familiariser avec le processus de design ou de résolution de problèmes. En réalisant des produits médiatiques de courte durée, l'élève utilise divers appareils, logiciels et techniques de production et se sensibilise aux risques en matière de santé et de sécurité. De plus, le cours amène l'élève à réfléchir aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux que pose l'utilisation de la technologie des communications et à explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
	Technologie des systèmes informatiques	TEJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours qui porte sur l'étude du matériel informatique permet à l'élève d'explorer les domaines de l'électronique, des dispositifs d'entrée et de sortie, de la robotique et de la réseautique. L'élève construit des petits circuits électroniques et configure des postes de travail en réseau. De plus, le cours amène l'élève à explorer des enjeux sociétaux posés par l'usage de l'informatique ainsi que des possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
	Technologie de la construction	TCJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours est axé sur l'exploration du secteur de la construction et des concepts technologiques s'y rattachant. La réalisation de projets en atelier permet à l'élève de tester ses aptitudes techniques et donne matière à des apprentissages divers : utilisation de matériaux et d'outils employés dans le secteur, application de procédés et de techniques de construction éprouvés et sécuritaires, et réflexion connexe sur la santé et la sécurité au travail. En cheminant à travers le processus de design ou de résolution de problèmes, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités de construction sur l'économie, la société et l'environnement, et explore des métiers de la construction et des possibilités de carrière et de formation dans le secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)

Technologie agricole, forestière et paysagère	THJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés en agriculture, foresterie et aménagement paysager. Utilisant l'équipement, les processus et les techniques communes à ces industries, l'élève réalise divers projets tels que la culture de produits agricoles, le boisement, et la conception et l'entretien de jardins. De plus, ce cours amène l'élève à explorer des enjeux sociétaux ainsi que des possibilités de carrière et de formation dans ces industries.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Coiffure et esthétique	TXJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève de s'initier au monde professionnel de la coiffure et de l'esthétique. Des activités variées au sein de l'école lui fourniront l'occasion de développer des connaissances et des habiletés essentielles en offrant des services de coupe et de traitement des cheveux et du cuir chevelu, de soins du visage et de manucure à une clientèle diverse. De plus, ce cours amène l'élève à explorer des enjeux sociétaux du secteur de la coiffure et de l'esthétique ainsi que des options de carrière et de formation professionnelle dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Soins de santé	TPJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours cible l'étude des principaux facteurs influant sur la santé personnelle, en particulier sur la santé des enfants et des adolescents, ainsi que la connaissance de traitements et de procédures médicales de base et des services médicaux auxquels la population a accès. L'élève se familiarise avec la législation et les normes régissant l'administration des soins de santé et apprend à appliquer de façon sécuritaire des soins de base de même qu'à concevoir des menus équilibrés et des activités récréatives contribuant à la santé personnelle. De plus, ce cours sensibilise l'élève à des questions sociales et environnementales se rattachant à la santé et lui donne l'occasion d'explorer des possibilités de carrière et de formation dans le secteur des soins de santé.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Hôtellerie et tourisme	TFJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours permet à l'élève de se familiariser avec les différents aspects de l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme. L'élève apprend à préparer et à présenter des mets en utilisant l'équipement spécialisé, à planifier des événements touristiques, à se familiariser avec les normes de santé et de sécurité et à découvrir des attraits touristiques de l'Ontario et d'ailleurs. De plus, ce cours amène l'élève à explorer des enjeux sociétaux de l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme ainsi que des possibilités de carrière et de formation dans ces secteurs	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie de la fabrication,	TMJ20	10 ^e année cours ouvert	Ce cours est axé sur l'exploration du secteur de la fabrication et des concepts et des principes fondamentaux se rattachant à la conception et à la réalisation de divers objets. L'élève explore la variété des matériaux utilisés dans le secteur de la fabrication, leurs propriétés et les procédés par lesquels ils sont transformés. La réalisation de projets en atelier lui permet de tester ses aptitudes techniques, de se familiariser avec des procédés et des techniques de fabrication éprouvés et sécuritaires, et de réfléchir aux questions connexes de santé et de sécurité au	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)

				travail. L'élève met aussi à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités de fabrication sur l'économie, la société et l'environnement, et explore des possibilités de carrière et de formation dans le secteur.		
Technologie du design	TDJ20	10 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève de s'initier aux différents aspects de la technologie du design et à la conception et à la réalisation de projets. En appliquant sa connaissance du processus de design ou de résolution de problèmes, l'élève se familiarise avec les caractéristiques des matériaux et les techniques d'utilisation des outils de dessin traditionnels et informatiques ; elle ou il acquiert ainsi des habiletés propres au design. De plus, ce cours amène l'élève à réfléchir aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux que pose l'utilisation de la technologie du design et lui permet d'explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie des transports	TTJ20	10 ^e année cours ouvert		Ce cours donne une vue d'ensemble des activités du secteur des transports. Il comporte un volet pratique important permettant à l'élève d'explorer des concepts technologiques de base, de se familiariser avec les principaux systèmes d'un véhicule et leur entretien, de tester ses propres aptitudes techniques et de reconnaître la pertinence des normes de santé et de sécurité appliquées dans le secteur. L'élève est aussi appelé à s'interroger sur l'impact du secteur des transports sur l'économie, la société et l'environnement ainsi qu'à explorer des métiers et des possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie des communications	TGJ3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés de base en production médiatique, notamment en production multimédia, audio, vidéo, radiophonique et télévisuelle, en infographie, en photographie, en animation 2D et 3D, ainsi qu'en diffusion numérique. L'élève apprend, entre autres, à planifier, organiser et mener à terme ses projets en utilisant le processus de design ou de résolution de problèmes. De plus, le cours amène l'élève à réfléchir aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux que pose l'utilisation de la technologie des communications et à explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie des communications : Production et diffusion	TGJ30	11 ^e année cours ouvert		Ce cours qui porte sur les applications de la technologie des communications permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés techniques diverses, notamment en communication graphique, en impression et reproduction, en production audio et vidéo, et en journalisme de radiotélévision. En réalisant des produits médiatiques variés, l'élève est amené à utiliser divers systèmes, appareils, logiciels et procédés de production médiatique et à explorer les processus de design ou de résolution de problèmes.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)

				De plus, le cours amène l'élève à réfléchir aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux que pose l'utilisation de la technologie des communications et à explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.		
Technologie des systèmes informatiques	TEJ3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours initie l'élève à divers systèmes informatiques. L'élève conçoit, construit et dépanne des ordinateurs, des circuits électroniques, des dispositifs d'entrée et de sortie, des réseaux, des robots et des systèmes de commande. Le cours amène aussi l'élève à réfléchir aux enjeux sociétaux que pose l'usage de l'informatique ainsi qu'à explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie des systèmes informatiques	TEJ3E	11 ^e année cours préemploi		Ce cours permet à l'élève de développer des habiletés en installation et en configuration de matériel informatique et de logiciels. L'élève installe des systèmes d'exploitation et utilise des logiciels utilitaires. De plus, elle ou il construit et dépanne des ordinateurs et des réseaux. Le cours amène aussi l'élève à explorer les enjeux sociétaux posés par l'usage de l'informatique ainsi que les possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie de la construction	TCJ3C	11 ^e année cours précollégial		Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en construction résidentielle ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage d'un métier. La réalisation de projets en dimension réelle est l'occasion pour l'élève de mettre à l'épreuve ses habiletés techniques, incluant l'interprétation de plans et de dessins, de se mettre au fait des normes de sécurité se rattachant à la fabrication de structures et d'adopter des habitudes de travail sécuritaires. En cheminant à travers le processus de design ou de résolution de problèmes, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités de construction sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie de la construction	TCJ3E	11 ^e année cours préemploi		Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en construction résidentielle ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage d'un métier. La réalisation d'un projet de construction en dimension réelle est l'occasion pour l'élève de mettre à l'épreuve ses habiletés techniques dans des situations authentiques de résolution de problèmes, de se mettre au fait des normes de sécurité se rattachant à la fabrication de structures dans le bâtiment, et d'adopter des habitudes de travail sécuritaires. En cheminant à travers le processus de design, l'élève met aussi à contribution ses acquis en mathématiques et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités de construction sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)

				carrière et de formation dans le secteur		
Technologie de la menuiserie et de l'ébénisterie	TWJ3E	11 ^e année cours préemploi		Ce cours met l'accent sur le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en menuiserie et en ébénisterie ainsi que sur la préparation à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage d'un métier. La conception et la réalisation de projets donnent lieu à diverses expériences d'apprentissage allant de l'utilisation d'équipement et de matériaux à l'application de méthodes et de procédés de fabrication éprouvés. L'élève développe ainsi ses habiletés techniques et des habitudes de travail sécuritaires, et met à contribution sa connaissance du processus de design ainsi que ses acquis en mathématiques et en communication. L'élève est aussi appelé à s'interroger sur les répercussions des activités de menuiserie et d'ébénisterie sur l'économie, la société et l'environnement, et à explorer les possibilités de carrière et de formation offertes dans ces deux secteurs d'activité.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie agricole, forestière et paysagère	THJ3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés nécessaires pour travailler en agriculture, foresterie et aménagement paysager. L'élève identifie les différentes espèces de plantes et d'animaux, étudie leurs facteurs de croissance ainsi que les techniques liées à leur propagation et à leur entretien. En appliquant le processus de design ou de résolution de problèmes, l'élève développe les habiletés requises dans les industries agricole, forestière et paysagère lors de la réalisation de projets concrets. De plus, le cours amène l'élève à réfléchir aux enjeux sociétaux ainsi qu'à explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans ces industries.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Coiffure et esthétique	TXJ3E	11 ^e année cours préemploi		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés essentielles dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique. Des activités variées au sein de l'école lui fourniront l'occasion d'offrir des services de coupe, de coiffure, de traitement des cheveux et du cuir chevelu, de maquillage, et de soins de la peau et des ongles ainsi que de servir une clientèle diverse. De plus, ce cours amène l'élève à explorer des enjeux sociétaux du secteur de la coiffure et de l'esthétique ainsi que des options de carrière et de formation professionnelle dans ce secteur	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Soins de santé	TPJ3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours porte sur les systèmes du corps humain, le rôle de l'homéostasie, les moyens de prévention et de traitement de maladies courantes, et l'incidence du style de vie sur la santé personnelle. L'élève étudie le fonctionnement du corps humain, les causes de déclenchement de la maladie, des pratiques médicales courantes, ainsi que la législation régissant l'administration des soins de santé. La démonstration et l'application de gestes et de soins de base favorisent le développement des habiletés et des techniques de l'élève qui utilise de l'équipement et du matériel de soins. De plus, l'élève est amené à prendre	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)

				conscience des enjeux sociaux et environnementaux se rattachant à la santé et à explorer les possibilités de carrière et de formation dans le secteur des soins de santé.		
Soins de santé	TPJ3C	11 ^e année cours précollégial		Ce cours porte sur l’anatomie et la physiologie humaines, la prévention et le traitement de la maladie, ainsi que sur l’incidence du style de vie sur la santé. L’élève révise ses connaissances du corps humain, étudie les causes du déclenchement de la maladie ainsi que des pratiques médicales courantes, et explore la législation régissant les normes de santé et de sécurité au travail et d’administration des soins de santé. La démonstration et l’application de gestes et de soins de base favorisent le développement des habiletés et des techniques de l’élève qui se familiarise ainsi avec de l’équipement et du matériel de soins. De plus, ce cours sensibilise l’élève à des enjeux sociaux et environnementaux se rattachant à la santé et lui donne l’occasion d’explorer les possibilités de carrière et de formation dans le secteur des soins de santé.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Hôtellerie et tourisme	TFJ3C	11 ^e année cours précollégial		Ce cours permet à l’élève d’acquérir des connaissances et des habiletés pour œuvrer en hôtellerie et tourisme. L’élève applique des techniques professionnelles de préparation et de présentation des mets en utilisant l’équipement spécialisé, apprend à servir la clientèle dans les règles de l’art, se familiarise avec les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité et planifie des événements touristiques. De plus, le cours amène l’élève à réfléchir aux enjeux sociétaux de l’industrie de l’hôtellerie et du tourisme ainsi qu’à explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans les différents secteurs de cette industrie.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Hôtellerie et tourisme	TEF3E	11 ^e année Préemploi		Ce cours permet à l’élève d’acquérir des connaissances et des compétences liées au secteur des services de restauration de l’industrie du tourisme. L’élève apprend à préparer, à présenter et à servir les aliments au moyen de divers outils et équipements, et acquiert une compréhension des principes fondamentaux de la prestation d’un service de haute qualité pour assurer la satisfaction de la clientèle. Il acquiert également une compréhension des composantes de l’organisation d’une activité ou d’un événement réussi. Ce cours amènera l’élève à prendre conscience des pratiques en matière de santé et de sécurité, des enjeux environnementaux et sociétaux, ainsi que des possibilités de carrière dans le secteur de la restauration et de l’alimentation.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie de la fabrication	TMJ3C	11 ^e année cours précollégial		Ce cours vise le développement de connaissances et d’habiletés essentielles en fabrication ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle. L’élève apprend comment mettre le processus de design ou de résolution de problèmes au service de la réalisation de projets, se familiarise avec des matériaux, des procédés de transformation et l’équipement utilisé en	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)

				fabrication, se met au fait des normes de sécurité en vigueur dans le secteur et adopte des habitudes de travail sécuritaires. De plus, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités manufacturières sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur.		
Technologie de la fabrication	TMJ3E	11 ^e année cours préemploi		Ce cours, centré sur les activités manufacturières du secteur primaire, vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en fabrication ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle. La réalisation de projets en atelier est l'occasion pour l'élève de se familiariser avec des matériaux, des procédés de transformation et l'équipement utilisé en fabrication, de se mettre au fait des normes de sécurité en vigueur dans le secteur et d'adopter des habitudes de travail sécuritaires. De plus, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités manufacturières sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie du design	TDJ3M	11 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés dans la conception et la réalisation de projets de design répondant à des besoins précis de l'être humain. L'élève étudie, entre autres, les facteurs importants qui influent sur le design tels que les matériaux, les ressources disponibles et le budget. L'élève se familiarise avec des stratégies de recherche, des techniques d'expression et de communication graphique à l'aide de l'équipement traditionnel ou informatique. De plus, ce cours amène l'élève à explorer les questions de santé et de sécurité, l'influence du design sur l'économie, la société et l'environnement ainsi que les possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie du design et l'environnement	TDJ3O	11 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés dans la conception et la réalisation de projets de design répondant à des besoins précis de la personne et de l'environnement. L'élève se familiarise avec l'équipement et divers matériaux, procédés et systèmes liés à différents domaines du design tels que le design industriel, le design environnemental, le design de produits et le design de mode. De plus, ce cours amène l'élève à explorer les techniques de dessin, les questions de santé et de sécurité, l'influence du design sur l'économie, la société et l'environnement ainsi que les possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)

Technologie des transports	TTJ3C	11 ^e année cours précollégial	Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en mécanique ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage de métiers reliés à l'entretien de véhicules. L'élève explore et met en application des concepts technologiques de base en procédant à l'inspection, au diagnostic et à l'entretien de véhicules. Elle ou il apprend à se servir d'outils et d'instruments de précision spécialisés de même qu'à appliquer en toute sécurité les procédures et les techniques recommandées par les professionnels. L'élève est aussi appelé à s'interroger sur l'impact des activités du secteur sur l'économie, la société et l'environnement, et à explorer les possibilités de carrière et de formation offertes aux spécialistes de l'entretien et de la réparation de véhicules.	Aucun	Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie des transports : Véhicule personnel	TTJ3O	11 ^e année cours ouvert	Ce cours met l'accent sur les responsabilités des consommateurs qui font l'acquisition d'un véhicule et sur les exigences associées à l'entretien d'un véhicule personnel, à la conduite et à la sécurité routière. L'élève se familiarise avec des procédures d'entretien périodique courantes d'un véhicule personnel ainsi que des procédures de dépannage, et apprend à appliquer ces procédures de façon sécuritaire selon les directives énoncées dans le guide d'utilisation. L'élève est aussi appelé à réfléchir à l'impact des transports sur l'économie, la société et l'environnement et à explorer les possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.		Éducation technologique (gov.on.ca)
Technologie de la fabrication	TMJ3M	11 ^e et 12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours est centré sur l'étude du processus de design ou de résolutions de problèmes et des procédés de fabrication, de planification et de contrôle de qualité dans le contexte de la réalisation de projets. L'élève développe des habiletés de prise de décision, de résolution de problèmes et de gestion de projet, acquiert une solide connaissance des normes de sécurité en vigueur dans le secteur et adopte des habitudes de travail sécuritaires. L'utilisation d'une variété d'équipement et de procédés contrôlés par ordinateur fait partie intégrante du cours. De plus, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités manufacturières sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie des communications	TGJ4M	12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés en production médiatique avancée, notamment en production multimédia, audio, vidéo, radiophonique, télévisuelle et cinématographique, en infographie, en photographie, en animation 2D et 3D et en diffusion numérique. L'élève apprend, entre autres, à planifier, organiser et mener à terme ses projets en utilisant le processus de design ou de résolution de problèmes et en respectant	Technologie des communications , 11 ^e année, cours préuniversitaire/ précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique,

				les normes et les spécifications de l'industrie. Enfin, le cours amène l'élève à examiner les enjeux économiques, sociaux et environnementaux que pose l'utilisation de la technologie des communications et à évaluer diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur en fonction de ses connaissances et de ses habiletés.		2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie des communications : L'image à l'ère du numérique	TGJ4O	12 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'acquérir des connaissances et des habiletés techniques diverses, notamment en photographie, en imagerie numérique, en animation, en modélisation 2D et 3D ainsi qu'en création de pages Web. En appliquant sa connaissance du processus de design ou de résolution de problèmes, l'élève utilise de l'équipement et divers systèmes, dont des logiciels et des procédés de communication médiatique dans un contexte d'apprentissage axé sur la réalisation de projets concrets. De plus, le cours amène l'élève à réfléchir aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux que pose l'utilisation de la technologie des communications et lui permet d'explorer diverses possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie des systèmes informatiques	TEJ4M	12 ^e année cours préuniversitaire/précollégial		Ce cours permet à l'élève de poursuivre son étude des systèmes informatiques en se concentrant sur la conception, la fabrication, l'assemblage, la configuration et l'installation de circuits électroniques, de périphériques internes et externes et de logiciels. L'élève programme des robots et des systèmes de commande, et déploie des réseaux. De plus, le cours amène l'élève à poursuivre sa réflexion sur les enjeux sociétaux que pose l'usage de l'informatique et son exploration des possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Technologie des systèmes informatiques, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie des systèmes informatiques	TEJ4E	12 ^e année cours préemploi		Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances du matériel informatique, des systèmes d'exploitation, des réseaux et des dispositifs d'entrée et de sortie. L'élève conçoit, construit et dépanne des systèmes informatiques variés selon les normes et les procédures de l'industrie. Le cours amène aussi l'élève à poursuivre son exploration des enjeux sociétaux posés par l'usage de l'informatique ainsi que des possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Technologie des systèmes informatiques, 11 ^e année, cours préemploi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie de la construction	TCJ4C	12 ^e année cours précollégial		Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en construction résidentielle ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage d'un métier. La réalisation de projets en dimension réelle est l'occasion pour l'élève de perfectionner ses habiletés techniques, incluant l'interprétation et la réalisation de plans et de dessins, de se mettre au fait des normes de sécurité se rattachant à l'installation	Technologie de la construction, 11 ^e année, cours précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique,

				de systèmes résidentiels et d'appliquer les règles en matière de santé et de sécurité au travail. De plus, l'élève acquiert les connaissances nécessaires à la création d'une entreprise. En cheminant à travers le processus de design ou de résolution de problèmes, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités de construction sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur.		2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie de la construction	TCJ4E	12 ^e année cours préemploi		Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en construction résidentielle ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage d'un métier. La réalisation d'un projet de construction en dimension réelle est l'occasion pour l'élève de perfectionner ses habiletés techniques en situation de résolution de problèmes, de se mettre au fait des normes de sécurité se rattachant à l'installation de systèmes résidentiels et d'appliquer les règles en matière de santé et de sécurité au travail. De plus, l'élève acquiert les connaissances nécessaires à la création d'une entreprise. En cheminant à travers le processus de design, l'élève met aussi à contribution ses acquis en mathématiques et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités de construction sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur	Technologie de la construction, 11 ^e année, cours préemploi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie de la menuiserie et de l'ébénisterie	TWJ4E	12 ^e année cours préemploi		Ce cours axé sur la conception et la réalisation de projets de menuiserie et d'ébénisterie plus avancés vise la consolidation des connaissances et des habiletés essentielles ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle et à l'apprentissage d'un métier. L'élève s'adonne à une diversité d'activités dont la lecture de plans et de dessins, développe ses habiletés techniques, se familiarise avec les normes en vigueur dans l'industrie du bâtiment ainsi que les questions de santé et de sécurité au travail, et met à contribution sa connaissance du processus de design ou de résolution de problèmes ainsi que ses acquis en mathématiques et en communication. De plus, l'élève acquiert les connaissances nécessaires à la création d'une entreprise. L'élève est aussi appelé à réfléchir sur l'impact des activités de menuiserie et d'ébénisterie sur la société et l'environnement, et à explorer davantage les possibilités de carrière et de formation offertes dans ces deux secteurs d'activité	Technologie de la menuiserie et de l'ébénisterie, 11 ^e année, cours préemploi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie agricole,	THJ4M	12 ^e année cours préuniversit		Ce cours vise la consolidation des connaissances et des habiletés acquises en agriculture, foresterie et aménagement paysager. En appliquant les étapes du processus de design ou de résolution de problèmes et en utilisant l'équipement	Technologie agricole, forestière et	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e

forestière et paysagère		aire/précollégial	traditionnel et informatique, l'élève améliore ses habiletés techniques. Elle ou il se familiarise avec des concepts écologiques et économiques, la gestion d'une exploitation agricole, les normes des industries agricole, forestière et paysagère, et applique les règles en matière de santé et de sécurité lors de la réalisation de projets concrets. De plus, le cours amène l'élève à poursuivre sa réflexion sur les enjeux sociétaux et son exploration des possibilités de carrière et de formation dans ces industries	paysagère, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial	année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie agricole, forestière et paysagère	THJ4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours vise à consolider les connaissances et les habiletés acquises en agriculture, foresterie et aménagement paysager. En faisant appel aux processus de design ou de résolution de problèmes, l'élève est sensibilisé aux produits, à l'équipement et aux procédés utilisés lors de la réalisation de projets concrets. Elle ou il se familiarise avec les règles en matière de santé et de sécurité, le développement durable et applique les techniques appropriées aux industries agricoles, forestière et paysagère. De plus, le cours amène l'élève à poursuivre sa réflexion sur les enjeux sociétaux et son exploration des possibilités de carrière et de formation dans ces industries	Technologie agricole, forestière et paysagère, 11 ^e année, cours préemploi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Coiffure et esthétique	TXJ4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances et ses habiletés dans le secteur de la coiffure et de l'esthétique. Des activités variées au sein de l'école lui fourniront l'occasion de servir une clientèle diverse de façon professionnelle et de pratiquer des techniques de design en coiffure et en esthétique. De plus, ce cours amène l'élève à mieux comprendre les enjeux sociétaux du secteur de la coiffure et de l'esthétique, tout en explorant davantage les possibilités de carrière et de formation dans ce secteur	Coiffure et esthétique, 11 ^e année, cours préemploi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Soins de santé	TPJ4M	12 ^e année cours préuniversitaire/précollégial	Ce cours cible l'exploration des causes et des moyens de prévention de la maladie ainsi que le développement des habiletés et des techniques requises pour évaluer un état de santé générale. L'élève étudie les fondements du système immunitaire, des éléments de pathologie générale, des moyens de contrôle de l'infection ainsi que des pratiques médicales reconnues. Son apprentissage des soins de base se poursuit avec l'utilisation et la manipulation d'équipement et de matériel de soins. De plus, l'élève analyse les principaux enjeux sociaux et environnementaux que soulève l'administration des soins de santé et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur des soins de santé.	Soins de santé, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Soins de santé	TPJ4C	12 ^e année cours précollégial	Ce cours cible l'exploration des causes et des moyens de prévention de la maladie ainsi que le développement des habiletés et des techniques requises pour évaluer un état de santé générale. L'élève étudie les fondements du système immunitaire et se familiarise avec quelques éléments de pathologie	Soins de santé, 11 ^e année, cours précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année,

				générale, des moyens de prévention des infections et des pratiques médicales reconnues. Son apprentissage de gestes et de soins de base se poursuit avec la manipulation sécuritaire d'instruments, d'équipement et de matériel de soins. De plus, l'élève est appelé à réfléchir plus en profondeur sur les enjeux sociaux et environnementaux que soulève l'administration des soins de santé, et à explorer les possibilités de carrière et de formation dans le secteur des soins de santé.		Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Soins de santé des enfants et des personnes âgées	TOJ4C	12 ^e année cours précollégial		Ce cours vise la compréhension de phénomènes liés à l'enfance et à la vieillesse de même que la connaissance des besoins des enfants et des personnes âgées en matière de soins de santé. L'élève examine une variété de facteurs influant sur le bien-être et la qualité de vie des personnes appartenant à ces deux groupes d'âge, étudie les moyens de prévenir la transmission de maladies courantes et développe des habiletés essentielles en matière de soins de santé. L'élève se familiarise aussi avec les lois régissant l'administration des soins de santé pour les enfants et les personnes âgées et avec des questions sociales et environnementales s'y rattachant. De plus, ce cours lui fournit l'occasion d'explorer les possibilités de carrière et de formation dans ce secteur.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Soins de santé : Services de soutien	TPJ4E	12 ^e année cours préemploi		Ce cours vise l'acquisition de connaissances et d'habiletés essentielles pour l'élève qui envisage une carrière dans les services de soutien en milieu de santé. L'élève étudie, entre autres, le fonctionnement du corps humain, les principes de prévention des infections ainsi que les conditions d'administration de services de soins de santé de qualité. Son apprentissage des soins de base et des règles en matière de santé et de sécurité connexes passe par une familiarisation avec des instruments, de l'équipement et du matériel de soins. Ce cours sensibilise aussi l'élève à d'importantes questions sociales et environnementales se rattachant à la santé et lui donne l'occasion d'explorer les possibilités de carrière et de formation dans le secteur des soins de santé.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Hôtellerie et tourisme	TFJ4C	12 ^e année cours précollégial		Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances et de développer de nouvelles habiletés pour œuvrer en hôtellerie et tourisme. L'élève planifie la préparation de repas pour différents types d'événements, applique diverses techniques culinaires professionnelles, et présente les mets et sert les convives dans les règles de l'art. L'élève démontre aussi sa capacité à gérer des stocks et à administrer des événements touristiques dans leur intégralité, et se met au fait des règlements en matière de santé et de sécurité en vigueur dans l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme. De plus, le cours amène l'élève à poursuivre sa réflexion sur les enjeux sociétaux en hôtellerie et tourisme ainsi que son exploration des possibilités de carrière et de formation dans les divers secteurs de cette industrie.	Hôtellerie et tourisme, 11 ^e année, cours précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)

Hôtellerie et tourisme	TFJ4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances et de développer de nouvelles habiletés dans le secteur de la restauration. L'élève prépare des menus nutritifs pour différents événements, intègre dans sa pratique divers styles culinaires et des techniques professionnelles, et présente les mets et sert les convives dans les règles de l'art. L'élève reconnaît aussi la pertinence de la réglementation en matière de santé et de sécurité en vigueur dans ce secteur. De plus, le cours amène l'élève à poursuivre sa réflexion sur les enjeux sociétaux de l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme et son exploration des possibilités de carrière et de formation dans le secteur de la restauration.	Hôtellerie et tourisme, 11 ^e année, cours préemploi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie de la fabrication	TMJ4M	12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial	Ce cours met l'accent sur les procédés de fabrication avancés ainsi que sur l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés nécessaires dans le contexte de l'exploitation d'une entreprise de fabrication. L'élève améliore sa connaissance des programmes de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CFAO), poursuit son étude des méthodes de gestion et des systèmes de commande et de production, et analyse et résout divers problèmes associés à la fabrication d'un objet ou d'un bien de consommation. Les règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail sont étudiés plus en profondeur et mis en application dans les ateliers selon les formes prescrites. De plus, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités manufacturières sur l'économie, la société et l'environnement et évalue ses options de carrière et de formation dans le secteur manufacturier.	Technologie de la fabrication, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie de la fabrication	TMJ4C	12 ^e année cours précollégial	Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en fabrication ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle. L'élève approfondit l'application du processus de design ou de résolution de problèmes avec la réalisation de projets en comparant la relation directe entre les moyens mis en œuvre dans les ateliers et les usines de fabrication et l'optimisation de la production. Les règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail sont étudiés plus en profondeur et mis en application dans les ateliers selon les formes prescrites. De plus, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités manufacturières sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur.	Technologie de la fabrication, 11 ^e année, cours précollégial ;	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie de la fabrication	TMJ4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours, centré sur les activités manufacturières du secteur secondaire, vise le développement de connaissances et d'habiletés spécialisées en fabrication ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle. La réalisation de projets en atelier amène l'élève à explorer davantage et à	Technologie de la fabrication, 11 ^e année,	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année,

				appliquer des procédés de transformation, à utiliser l'équipement spécialisé, à reconnaître l'importance de la gestion des risques dans les ateliers et à adhérer aux règlements en matière de santé et de sécurité. De plus, l'élève met à contribution ses acquis en mathématiques, en sciences et en communication, s'interroge sur les répercussions des activités manufacturières sur l'économie, la société et l'environnement, et explore les possibilités de carrière et de formation dans le secteur.	cours préemploi	Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie du design	TDJ4M	12 ^e année cours préuniversitaire/ précollégial		Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances et ses habiletés en technologie du design tout en explorant des concepts permettant de mieux répondre aux besoins de la clientèle. En appliquant les étapes du processus de design ou de résolution de problèmes et en utilisant l'équipement traditionnel ou informatique, l'élève améliore ses habiletés et ses techniques de recherche, de production de dessins et d'expression en design. En plus de la compréhension et de l'appréciation des concepts et des principes de design, l'élève explore, entre autres, les questions de santé et de sécurité, les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ainsi que les possibilités de carrière et de formation en technologie du design.	Technologie du design, 11 ^e année, cours préuniversitaire/précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie du design au XXI ^e siècle	TDJ4O	12 ^e année cours ouvert		Ce cours permet à l'élève d'approfondir ses connaissances et ses habiletés en technologie du design tout en explorant davantage les matériaux, les systèmes et les procédés utilisés lors de la conception et de la réalisation d'une variété de projets. En appliquant le processus de design ou de résolution de problèmes, en utilisant des outils et en élaborant des dessins, l'élève se familiarise, entre autres, avec les valeurs et les facteurs culturels qui influencent le design de divers produits et la réglementation en matière de santé et de sécurité. De plus, ce cours amène l'élève à explorer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ainsi que les possibilités de carrière et de formation en technologie du design.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Technologie des transports	TTJ4C	12 ^e année cours précollégial		Ce cours vise le développement de connaissances et d'habiletés essentielles en mécanique ainsi que la préparation à des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage de métiers reliés à l'entretien de véhicules. L'élève explore plus en profondeur le fonctionnement mécanique des systèmes d'un véhicule et perfectionne ses habiletés techniques en procédant à l'inspection, au diagnostic et à l'entretien de ces systèmes selon les spécifications et les recommandations des fabricants. L'élève est aussi appelé à s'interroger sur l'impact des activités du secteur sur l'économie, la société et l'environnement, et à explorer les possibilités de carrière et de formation offertes aux spécialistes de l'entretien et de la réparation de véhicules.	Technologie des transports, 11 ^e année, cours précollégial	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)

Technologie des transports : Entretien d'un véhicule	TTJ4E	12 ^e année cours préemploi	Ce cours initie les élèves à l'entretien et à la réparation de véhicules au moyen d'applications pratiques. Il convient aux élèves qui souhaitent acquérir des connaissances générales quant à l'utilisation et à l'entretien d'un véhicule ou suivre une formation en apprentissage dans le secteur de la force motrice. Le cours leur permet de se familiariser avec les enjeux environnementaux et sociaux liés au transport et d'explorer les carrières dans l'industrie du transport ainsi que les compétences et la formation requises pour y accéder.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation technologique, 2009 (révisé) (gov.on.ca)
Éducation coopérative (2018) – Éducation coopérative liée à un ou plusieurs cours connexes*		11 ^e année et 12 ^e année	Ce cours se compose d'une expérience d'apprentissage en lien avec la communauté, d'attentes et de contenus d'apprentissage en lien avec l'éducation coopérative, et d'attentes et de contenus d'apprentissage pertinents tirés du ou des cours connexes suivis par les élèves. Ces derniers acquerront des compétences, des connaissances et des habitudes de pensée qui les aideront dans leur apprentissage, y compris dans leur planification d'apprentissage, de carrière et de vie, à l'école et au-delà, à présent et à l'avenir. Dans le contexte de l'expérience en lien avec la communauté, ils appliqueront, approfondiront et renforceront les compétences et les connaissances acquises dans leur ou leurs cours connexes et mettront en pratique les compétences, les connaissances et les habitudes de pensée qui protégeront et favoriseront leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Ils élaboreront et mettront en œuvre un plan d'apprentissage reflétant leurs champs d'intérêt et leurs besoins, réfléchiront à leurs apprentissages et feront des liens entre leur expérience dans la communauté et d'autres aspects de leur vie.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation coopérative, 2018 (gov.on.ca)
Créer des occasions d'apprentissage en éducation coopérative	DC 030	11 ^e année	Ce cours se compose d'une expérience d'apprentissage en lien avec la communauté ainsi que d'attentes et de contenus d'apprentissage en éducation coopérative qui favorisent le développement des compétences, des connaissances et des habitudes de pensée. Celles-ci aideront l'élève dans son apprentissage, y compris dans sa planification d'apprentissage, de carrière et de vie, à l'école et au-delà, à présent et à l'avenir. Dans le cadre de l'expérience en lien avec la communauté, l'élève met en pratique des compétences, des connaissances et des habitudes de pensée qui protégeront et favoriseront sa santé, sa sécurité et son bien-être, et qui amélioreront ses habiletés en recherche, en prise de décisions et en leadership. L'élève élabore et met en œuvre un plan d'apprentissage reflétant ses champs d'intérêt et ses besoins, réfléchit à ses apprentissages et fait des liens entre son expérience dans la communauté et d'autres aspects de sa vie.	Aucun	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Éducation coopérative, 2018 (gov.on.ca)

2.16 Autres cours

P/T	Nom du cours	Code du cours	Niveau scolaire	Description	Préalable	Lien
Ontario	Études interdisciplinaires	IDC30/IDP 30	11 ^e année, cours ouvert	Ce cours aide l'élève à conjuguer les connaissances et les habiletés requises dans différentes matières et disciplines pour résoudre des problèmes, prendre des décisions, créer une interprétation personnelle et présenter des conclusions dépassant les limites d'une seule matière ou discipline. Au moyen d'enquêtes et de recherches faites individuellement ou en équipe, l'élève analyse les rapports qui existent entre diverses matières et disciplines, acquiert une culture informationnelle qui lui permet d'analyser, de choisir, d'évaluer et de communiquer l'information, et se familiarise avec différentes ressources et différents points de vue sur des enjeux contemporains. L'élève examine également son propre style d'apprentissage, fait des liens entre ses enquêtes et ses recherches et des situations concrètes et explore les possibilités de carrière dans de nouvelles disciplines.	Pour IDC30, aucun ; pour IDP30, le préalable de chacun des cours constitutifs de l'ensemble choisi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Études interdisciplinaires (gov.on.ca)
Ontario	Études interdisciplinaires	IDC4U/IDP 4U	12 ^e année cours préuniversitaire	Ce cours aide l'élève à acquérir et à renforcer les connaissances et les habiletés requises dans différentes matières et disciplines pour résoudre des problèmes, prendre des décisions, créer une interprétation personnelle et présenter des conclusions dépassant les limites d'une seule matière ou discipline. L'élève applique les principes et les processus propres à l'enquête et à la recherche pour utiliser efficacement les ressources imprimées, électroniques et médiatiques afin d'analyser les innovations qui ont marqué l'histoire et les recherches exemplaires, et pour explorer des situations concrètes et des possibilités de carrière qui découlent d'initiatives interdisciplinaires. L'élève évalue ses propres stratégies cognitives et affectives, applique des habiletés générales dans des contextes familiers et des contextes nouveaux, crée des produits novateurs et communique ses nouvelles connaissances.	Pour IDC4U, tout cours des filières préuniversitaire ou préuniversitaire/précollégiale ; pour IDP4U, le préalable de chacun des cours constitutifs de l'ensemble choisi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Études interdisciplinaires (gov.on.ca)
	Études interdisciplinaires	IDC30/IDP 30	11 ^e année, cours ouvert	Ce cours aide l'élève à conjuguer les connaissances et les habiletés requises dans différentes matières et disciplines pour résoudre des problèmes, prendre des décisions, créer une interprétation personnelle et présenter des conclusions dépassant les limites d'une seule matière ou discipline. Au moyen d'enquêtes et de recherches faites individuellement ou en équipe, l'élève analyse les rapports qui existent entre diverses matières et disciplines, acquiert une culture	Pour IDC30, aucun ; pour IDP30, le préalable de chacun des cours constitutifs de l'ensemble choisi	Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Études interdisciplinaires (gov.on.ca)

				informationnelle qui lui permet d'analyser, de choisir, d'évaluer et de communiquer l'information, et se familiarise avec différentes ressources et différents points de vue sur des enjeux contemporains. L'élève examine également son propre style d'apprentissage, fait des liens entre ses enquêtes et ses recherches et des situations concrètes et explore les possibilités de carrière dans de nouvelles disciplines.		
--	--	--	--	---	--	--

Coordonnées

Renseignements généraux : 416-325-2929

Numéro sans frais : (416) 1-800-387-5514

Renseignements au public : 1-800-268-7095

Site Web : [Ministère de l'Éducation | ontario.ca](https://www.edu.gov.on.ca)